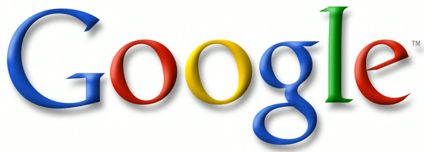
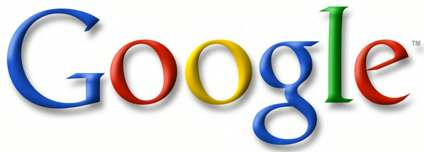
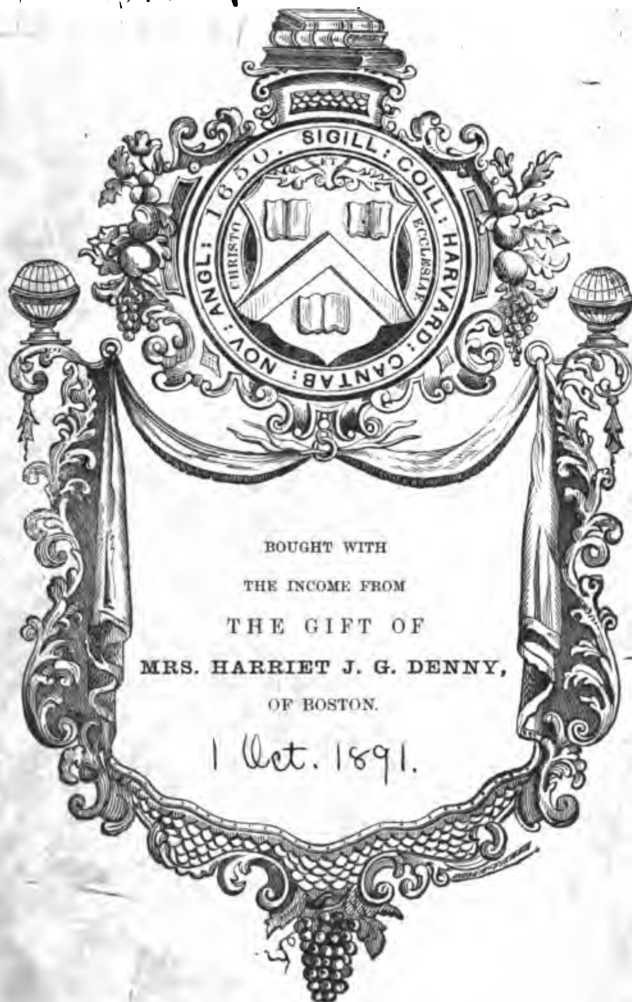





SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE



CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

LE MUSÉE D'ARTILLERIE.

CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

LE MUSÉE D'ARTILLERIE

EN 1889,

PAR

L. ROBERT,

COLONEL D'ARTILLERIE EN RETRAITE, CONSERVATEUR DU MUSÉE.

TOME PREMIER.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXIX.

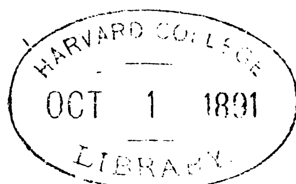

HARVARD COLLEGE
OCT 1 1891
LIBRARY

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

Chaque pièce du Musée est désignée par une lettre et un chiffre. La lettre indique la série dont elle fait partie; le chiffre, la pièce elle-même dans la série. — Les pièces dont la désignation est suivie d'un astérisque sont des moulages.

Pages.

NOTICE SUR LES ORIGINES ET LES ACCROISSEMENTS SUCCESSIFS DU MUSÉE 1

ARMES ANTIQUES.

Notice sur les armes antiques 19
Notice sur les armes de l'âge de la pierre 23
A. Armes de l'âge de la pierre paléolithique et néolithique . . 33
Notice sur les armes en métal. (Ère celtique. — Ère gauloise.) 57
B. Armes en bronze de l'ère celtique 65
B'. Armes en bronze et fer de l'ère gauloise 77
Notice sur les armes romaines 87
C. Armes romaines 101
Notice sur les armes mérovingiennes 111
D. Armes mérovingiennes 117
Notice sur les armes grecques et étrusques 125
E. Armes grecques et étrusques 133
Notice sur les armes scandinaves 143
F. Armes scandinaves 145

NOTICE

SUR

LES ORIGINES ET LES ACCROISSEMENTS SUCCESSIFS

DU

MUSÉE D'ARTILLERIE[1].

Vers la fin du XVIIe siècle, les calibres et les tracés des bouches à feu de l'artillerie française étaient à peu près arrêtés; mais il s'en fallait de beaucoup que le matériel proprement dit : affûts, avant-trains, voitures, fussent uniformes; néanmoins, le maréchal duc d'Humières, grand maître de l'artillerie (1685), obtint du roi l'autorisation de placer dans les salles du magasin royal de la Bastille un dépôt des modèles de l'artillerie alors en usage, pour servir à l'enseignement des jeunes officiers de cette arme.

Dès le début, d'élégantes armoires recevaient déjà des modèles d'une collection à laquelle on travaillait avec activité[2], quand, en 1694, le duc du Maine

[1] Toute cette notice sur l'histoire du Musée n'est, jusqu'à l'année 1870, qu'un extrait de celle qu'on lisait en tête du catalogue de 1862.

[2] On les voit représentées dans le 1er volume de l'ouvrage de Saint-Remy, page 300.

succéda au maréchal d'Humières. Sous ce prince et le comte d'Eu, son fils, on ne fit rien pour le nouvel établissement.

En 1755, la charge de grand maître ayant été supprimée, le lieutenant général de Vallière père, premier inspecteur de l'arme, fit transporter à l'arsenal quelques armes anciennes et armures provenant d'arsenaux de province, construire des modèles nouveaux, et dresser l'inventaire de ce que contenait alors le Musée. Cette pièce intéressante existe encore. Elle constate la modestie de ces commencements; mais elle n'en doit pas moins être considérée comme la première expression officielle de son existence.

Le local qu'on avait assigné aux collections était restreint et ne permettait guère de les étendre. Malgré le zèle et le dévouement des deux lieutenants généraux de Vallière fils et de Gribeauval[1], tous les projets d'agrandissement ou de changement des locaux ne pouvaient aboutir, lorsqu'en 1776 de Gribeauval est nommé premier inspecteur de l'artillerie, après avoir créé en 1765 ce matériel, qui fit toutes les guerres de la République et de l'Empire, et qui ne cessa d'être en usage qu'en 1825. Dès lors il mit sa

[1] Derniers grands maîtres et premiers inspecteurs généraux de l'artillerie : Louis de Crevant, maréchal, duc d'Humières, 1685; Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, 1694; Charles de Bourbon, comte d'Eu, 1710; de Vallière père, premier inspecteur général, 1755; de Vallière fils, premier inspecteur général, 1758; de Gribeauval, 1776; d'Aboville, 1799.

haute intelligence au service de l'œuvre dont il pressentait toute l'importance dans l'avenir.

A la suite d'instances réitérées de Gribeauval auprès du Ministre, le sieur Rolland, secrétaire du général, déjà commissaire des guerres et chef du bureau de l'inspection générale de l'artillerie, reçut le 6 septembre 1788 une commission qui le nommait directeur des collections des modèles d'armes, machines de guerre, etc., devant former le Musée d'artillerie de Paris. Cet établissement allait recevoir des accroissements considérables. Son programme embrassait tout ce qui touchait au matériel de guerre, soit dans le passé, soit dans le présent; les collections des bouches à feu anciennes ou actuellement en service, enfin la réunion de tous les projets proposés à l'État par les inventeurs.

En conséquence de cette décision, les directeurs des fonderies, des arsenaux, des manufactures d'armes et des forges, reçurent l'ordre de faire immédiatement confectionner, dans leurs établissements, les modèles, en dimensions réduites, des machines employées dans leurs services respectifs. Un atelier, installé à Paris, fut chargé de l'exécution de ceux qui se trouvaient en dehors de ces commandes.

Ces mesures, activement dirigées par M. le général de Gribeauval, ne tardèrent pas à produire l'effet qu'on en attendait. Des modèles de toute sorte, exécutés avec le plus grand soin, arrivèrent en foule à

Paris, et furent réunis aux armes anciennes et aux armures qui existaient déjà au magasin royal.

Ce mouvement de prospérité pour le Musée allait être brusquement interrompu. On était dans les premiers jours de l'année 1789; toute entreprise nouvelle dut être ajournée devant les graves préoccupations qu'amenait la marche des événements. Le 14 juillet, l'arsenal de l'artillerie fut dévasté et les collections détruites presque en entier.

Gribeauval n'eut pas la douleur d'assister à la destruction de l'œuvre à laquelle il voulait attacher son nom. Il était mort le 7 mai 1789, deux mois avant la prise de la Bastille.

Cependant l'artillerie ne se découragea pas devant ce désastre. En 1790, elle présente à l'Assemblée nationale un mémoire dans lequel on demande avec instance le rétablissement des collections perdues et de ce Musée dont les commencements avaient tant promis. Ce mémoire resta sans réponse. Les commandes aux directeurs s'arrêtèrent. L'atelier de Paris continua seul ses travaux, mais sans énergie : Gribeauval n'était plus là.

De 1791 à 1794, les ateliers nationaux purent à peine faire face aux besoins des armées. Le système de réquisition mis en vigueur amena dans les arsenaux des armes de toute sorte : casques, armures, pièces quelconques, on enlevait tout. Bien des richesses disparurent alors, rejetées dans les fers de

rebut et vendues à vil prix. Le Ministre de la guerre avait établi une commission qui devait choisir dans toutes ces armes celles qui pouvaient être employées pour le service de l'État, les faire réparer et les mettre en service. Les fonctions de cette commission prirent peu à peu plus d'étendue; elle fut chargée de la construction des armes neuves à Paris, de l'inspection des fabriques de province, et prit le nom d'Administration générale des armes portatives.

Le sieur Régnier y était attaché en qualité de contrôleur d'armes. Ce que produisaient les réquisitions lui passait par les mains. Il eut l'idée heureuse et naturelle de réunir dans un local séparé toutes les armes et pièces d'armes qui lui parurent présenter quelque intérêt et ne pouvaient être d'aucun usage. Telle fut l'origine du nouveau Musée d'artillerie.

Le Ministre de la guerre Petiet vit cet assemblage confus de pièces de toute sorte, comprit le parti qu'on en pourrait tirer un jour, et donna l'ordre de les ranger avec soin dans une salle de l'ancien couvent des Feuillants.

Un arrêté du 9 thermidor an III (27 juillet 1795) du Comité de salut public institua le Comité central de l'artillerie à peu près tel qu'il existe aujourd'hui.

Le Ministre, n'oubliant pas les armes qu'il avait vues au couvent des Feuillants, mit dans cet arrêté un article spécial qui en ordonnait le transport dans

les bâtiments destinés à recevoir le nouveau comité de l'artillerie, le couvent des Dominicains-Jacobins de Saint-Thomas d'Aquin.

On y joignit les modèles que l'ancien directeur Rolland avait pu sauver de la destruction de la Bastille, et l'ensemble fut placé sous la direction du nouveau comité. Telle fut, en 1796, l'organisation du Musée d'artillerie.

Le Comité, reprenant les idées de Gribeauval, s'occupa presque immédiatement de lui donner de nouveaux accroissements. D'ailleurs, les circonstances étaient de nature à favoriser les mesures qu'on allait prendre. Dans les désordres produits par la révolution qui s'accomplissait, les collections des anciennes demeures royales, celles de grandes familles dispersées et en fuite, restaient abandonnées, livrées aux détournements et menacées d'une ruine complète. Quelques hommes s'élevèrent alors en France, animés d'un véritable esprit patriotique, opposé à ce génie aveugle de destruction qui semblait vouloir anéantir tout ce qui avait appartenu au passé. Ils rassemblèrent avec peine, avec une constance qu'on ne saurait trop louer, ce qu'ils purent sauver de ces richesses si compromises, et parvinrent ainsi à former nos musées actuels, devenus, à tant de titres, le légitime orgueil de notre pays. Le Comité de l'artillerie fit pour les armes ce que les Denon, les Lenoir, ont fait pour les œuvres d'art et les monuments historiques.

Dans une lettre du 4 frimaire an v (24 novembre 1796), le Comité demande au Ministre de lui donner l'autorisation de faire des recherches dans les collections abandonnées, et de placer au Musée tout ce qui lui paraîtrait digne d'être conservé. La lettre du Comité demandait aussi d'étendre ces mesures à l'arsenal de Strasbourg, qui possédait de riches armes anciennes, et aux établissements militaires des pays conquis. Le Ministre accorda l'autorisation.

Ainsi s'ouvrait pour le Musée d'artillerie des sources qui semblaient devoir l'enrichir promptement. Elles ne furent pas aussi fécondes qu'on était en droit de l'espérer.

Les idées modernes de centralisation n'étaient pas alors facilement acceptées.

Sedan résista : une partie de sa riche collection disparut, se vendit et passa la frontière, perdue pour nous. L'autre, sauvée pour le moment, fut transportée à l'arsenal de la ville, mais ne vint pas au Musée d'artillerie.

Strasbourg en fit autant. On éluda tant qu'on put les ordres du Ministre, et on n'expédia que des pièces sans importance dont on avait les doubles.

On ne devait pas s'arrêter à ces premières résistances. Des ordres nouveaux, plus précis, à la date du 9 fructidor an VII (6 août 1799), adressés au directeur de l'arsenal de Strasbourg, firent enfin arriver à Paris les armures qui existaient dans cette place.

Le premier Consul, passant à Sedan en 1804, vit à l'arsenal de cette ville ce qui restait de l'ancienne galerie des ducs de Bouillon, et donna l'ordre de les transporter au Musée d'artillerie; cette fois, il fallut obéir. Malheureusement le transport confié à des mains infidèles priva encore le pays d'une partie de ses richesses.

Chantilly fournit une ou deux armures et un grand nombre d'armes blanches et d'armes de main.

Tels furent à l'intérieur les principaux accroissements du Musée. A l'extérieur, nos guerres heureuses contribuèrent à l'enrichir.

La paix de 1814 ramena à Paris les généraux d'artillerie. Le Comité central reprit ses séances. Une des premières fut consacrée à la réorganisation du Musée, dont un inventaire sommairement fait venait de révéler les richesses.

D'abord le local qui lui avait été attribué dès 1795 dans le couvent des Jacobins de Saint-Thomas d'Aquin fut augmenté par l'adjonction de nouvelles salles. Puis on s'occupa de la classification des objets de toute sorte qui composaient les collections, et entre autres des armures et armes anciennes, dont la connaissance était alors bien peu répandue en France. La commission instituée à cet effet venait de se mettre à l'œuvre, lorsque la paix de 1814 fut rompue et la commission dispersée.

L'invasion de 1815 ne fit presque rien perdre au

Musée. Des mesures avaient été prises pour le mettre à l'abri des mains de l'étranger.

En 1820, les salles furent réparées et ornées comme elles l'étaient encore en 1870.

De 1815 à 1830, d'importantes acquisitions comblèrent les lacunes qui existaient encore dans ses séries. Des travaux de classification avaient mis de l'ordre dans les collections, lorsque la révolution de 1830 vint encore attirer de nouveaux orages sur cet établissement.

Le 27 juillet, quelques hommes du peuple demandèrent des armes au dépôt central. M. de Carpegna, alors conservateur, leur répondit que le Musée ne possédait qu'un petit nombre d'armes modernes, que le reste se composait d'anciennes armes, hors d'usage depuis longtemps et qui ne pouvaient être d'aucune utilité. Ces explications, qui n'étaient que l'expression exacte de la vérité, touchèrent le peuple, qui se retira.

Le 28, le Musée avait reçu dans la nuit une garde de troupes suisses. Le peuple se présenta de nouveau, vit les soldats étrangers; une lutte courte et violente s'engagea. Les portes furent enfoncées et les salles du Musée envahies. Le pillage fut complet [1].

[1] On avait mis à l'abri du danger les armes précieuses conservées dans les armoires; M. de Carpegna refusa de les livrer, malgré les menaces les plus violentes, et ne dut la vie qu'à l'intervention de M. Beudot, architecte, et d'un élève de l'École polytechnique dont le nom est resté inconnu.

A l'honneur de la population parisienne, une grande partie des objets enlevés furent rendus le lendemain et les jours suivants; dès le 29 au matin, le mouvement commença. Ce louable empressement ne fut cependant pas général. Sur les armes disparues, une centaine environ étaient à regretter, perte qui dès 1848 était largement compensée par tous les dons et legs qui étaient venus successivement enrichir le Musée.

En 1848, le peuple n'enleva rien. Quelques hommes se présentèrent encore, mais on leur fit comprendre que le Musée n'était pas un arsenal où l'on pouvait trouver des armes pour la lutte, et ils se retirèrent sans difficulté.

Pendant la guerre de 1870, les collections avaient été éloignées de Paris; elles n'y revinrent qu'en septembre 1871.

Le local de Saint-Thomas était déjà insuffisant en 1870. Il ne pouvait plus en 1871 répondre à l'extension des ateliers, aux nouveaux services du Comité, et aux collections du Musée. En conséquence, elles furent transférées dans l'Hôtel des Invalides. Depuis cette époque, par suite de nouvelles créations, puis d'acquisitions successives, le nombre des salles de l'Hôtel a dû être augmenté de moitié.

En 1876, le colonel Le Clerc, alors conservateur du Musée, fit exécuter dans les ateliers, tantôt en les créant de toutes pièces, tantôt en se bornant à réunir et

à compléter des portions d'armures, une suite de types de guerriers habillés, armés et équipés pour le combat. Il faisait en quelque sorte la synthèse de l'histoire des armes dont les différentes séries particulières formaient la partie analytique. Mais il ne limita pas cette reconstitution si intéressante aux époques dont l'armement était suffisamment représenté dans les collections du Musée; il remonta jusqu'aux Carlovingiens. Or, on ne possède, comme armes défensives antérieures au milieu du XVe siècle, que des coiffures de guerre, quelques targes et des fragments de mailles; comme armes offensives, des armes d'hast, des épées, il est vrai assez nombreuses, et dont quelques-unes remontent au Xe siècle. D'autre part, si on excepte quelques ceinturons, baudriers, poires à poudre, quelques selles ou brides, on n'a pas de détails de l'équipement et du harnachement antérieurs à la fin du XVIIe siècle. Jusqu'à cette époque tout à peu près était à reconstituer pour le costume et l'équipement.

Cependant dès la fin du XIe siècle, avec la tapisserie de Bayeux et quelques sculptures des églises romanes, s'ouvre une période riche en documents de toutes sortes, mais que peuvent seuls consulter avec fruit, dans la plupart des cas, les artistes ou les spécialistes qui ont le loisir, l'instruction première et l'habitude de la critique indispensables pour apprécier la valeur de renseignements souvent contradictoires.

Ces documents sont : les pierres tombales, les sceaux des archives nationales, les miniatures des manuscrits, les tapisseries, les vitraux [1].

Les sceaux du XIIIe au XVIe siècle sont d'une merveilleuse exécution, mais les figures sont bien petites; elles ne renseignent, comme les pierres tombales, que sur les souverains, les seigneurs, et souvent revêtus de costumes d'apparat ou de joute qui peuvent différer sensiblement des costumes de combat.

Les miniatures (dont la petite dimension est une gêne) présentent, comme les tapisseries, quelle que soit la date du sujet, les hommes de toutes les conditions avec le costume et l'armement contemporains de la date de l'exécution de l'œuvre. Cependant il faut être prévenu que parfois, pour représenter un événement de l'histoire très ancienne, les miniatures ou tapisseries prennent leur modèle à vingt ou quarante ans en arrière de la date d'exécution. D'autres fois, pour distinguer l'ennemi, surtout si c'est un barbare, elles introduisent dans certains détails du costume et de l'armement des formes d'une fantaisie grotesque. D'ailleurs, les tapisseries et manuscrits n'étant généralement pas datés, et l'auteur étant inconnu, rien n'aide *a priori* à fixer l'époque exacte à laquelle le renseignement doit se rapporter. Quant à la lecture

[1] On a mis dans une vitrine des costumes de guerre du IXe au XVe siècle, soixante-trois surmoulés des sceaux de la même période. Ce sont les pièces justificatives des restitutions de cette salle.

des manuscrits, elle n'est accessible qu'aux érudits. Enfin, le nombre des vitraux authentiques et de dimensions suffisantes est fort restreint, et il est souvent difficile de les distinguer des vitraux modernes.

L'œuvre qu'entreprenait le colonel Le Clerc était donc des plus délicates. Il a sans doute trouvé un précieux secours dans les travaux de M. Viollet-le-Duc, qui l'a même aidé de ses conseils et de dessins [1]; mais l'ensemble de l'œuvre est bien de lui. La nouvelle galerie intéresse vivement le public, et elle a rendu de réels services à nombre d'artistes auxquels elle a épargné de longues et difficiles recherches. Depuis dix ans, on peut reconnaître, à chaque exposition annuelle, dans plusieurs œuvres de peinture ou sculpture, des personnages de la galerie des costumes de guerre.

En 1877, la galerie ethnographique fut ouverte au public. La notice indiquait les rapports des sciences archéologiques et ethnographiques, et l'aide que celle-ci pouvait prêter à la reconstitution de l'homme des époques préhistoriques. En effet, la série des costumes de guerre était continuée, remontant aux Francs, aux Gaulois, aux Celtes et aux habitants des Gaules à l'âge de la pierre [2]. Enfin, dix-huit Romains et

[1] Le Colonel lui en a exprimé sa gratitude dans la notice des costumes de guerre.

[2] Voir les notices spéciales sur les costumes de guerre et sur la galerie ethnographique.

Grecs complétaient l'histoire de l'homme de guerre à toutes les époques et dans toute l'Europe.

En dehors des legs et dons de généreux collectionneurs, le Musée a reçu en 1872, du musée des Souverains, de la Bibliothèque nationale, du Garde-Meuble, une quarantaine de pièces de la plus grande valeur artistique et historique : armures, armes, selles, pièces de harnachement ayant appartenu aux souverains. La plupart avaient fait partie des collections du Musée et en avaient été retirées en 1852 pour être exposées dans la salle des Souverains au Louvre.

Enfin, en 1880, la magnifique collection de Pierrefonds, qui comprenait celle du prince Solohkoff, est devenue la propriété de l'État. On peut dire qu'aujourd'hui le Musée d'artillerie est le plus complet de l'Europe. On admire sans doute, dans les musées étrangers, même dans quelques collections particulières, des pièces d'une valeur au moins égale à celle de nos plus belles armes du XVIe siècle; ailleurs même, le XVe siècle est représenté par de plus nombreuses et plus curieuses armures que celles que l'on peut voir dans le Musée de Paris. Mais dans aucun autre l'histoire de chaque arme défensive ou offensive, dès le milieu du XVe siècle, n'est donnée par des séries aussi complètes, sans lacunes, sans faiblesses; nulle part on ne trouve groupées ensemble autant d'armures et d'armes signées en quelque sorte de la même date, mais différant toutes par le décor, souvent même par

le détail des formes, et témoignant par leur variété du génie individuel des ouvriers-artistes des belles époques.

Le présent catalogue, qui aura plus de seize cents pages [1], répondant à plus de dix mille pièces, nombre double de celui de l'ancien catalogue, est divisé en cinq volumes tous facilement portatifs. Ils peuvent être achetés séparément par les spécialistes qui s'intéressent plus particulièrement à telle ou telle nature d'armes.

En tête de chaque notice spéciale, on indique les salles où les armes et armures de la série sont généralement groupées. La place individuelle de chacune des pièces ne peut être marquée; ce serait une surcharge considérable du texte. D'ailleurs, par suite de nouvelles acquisitions, de nombreux déplacements peuvent devenir inévitables.

(1) En dehors des deux petites notices des costumes de guerre et de l'ethnographie.

MATIÈRES TRAITÉES

DANS CHACUN DES CINQ VOLUMES.

N. B. Chaque pièce du Musée est désignée par une lettre et un chiffre : la lettre indique la série dont elle fait partie; le chiffre, la pièce elle-même dans la série. Les moulages sont indiqués par un astérisque.

PREMIER VOLUME.

NOTICE SUR LES ORIGINES ET LES ACCROISSEMENTS SUCCESSIFS DU MUSÉE.

ARMES ANTIQUES.

A. Armes de l'âge de la pierre.
B. Armes de l'ère celtique (bronze).
B'. Armes de l'ère gauloise (bronze et fer).
C. Armes romaines.
D. Armes mérovingiennes.
E. Armes grecques.
F. Armes scandinaves.

DEUXIÈME VOLUME.

ARMES DÉFENSIVES DU MOYEN ÂGE ET ARMES MODERNES.

G. Armures et cuirasses.
H. Coiffures de guerre, casques.
I. Boucliers.

TROISIÈME VOLUME.

ARMES OFFENSIVES DU MOYEN ÂGE ET ARMES MODERNES.

J. Épées et poignards.

K. Armes d'hast.

L. Armes de jet : arcs, arbalètes.

QUATRIÈME VOLUME.

M. Armes à feu portatives, du XIV[e] siècle à nos jours.

CINQUIÈME VOLUME.

N. Bouches à feu : artillerie de terre et de mer.

O. Petits modèles : bouches à feu et matériel depuis les machines de guerre grecques jusqu'à nos jours.

P. Machines, instruments, objets divers, drapeaux français et étrangers, décorations.

NOTICE

SUR LES ARMES ANTIQUES.

Les armes antiques sont sous vitrines dans la galerie des armes portatives, à droite de la salle des armes orientales.

Sous le titre général d'*Armes antiques*, le premier chapitre de l'ancien catalogue était consacré aux armes des temps anciens, depuis l'âge de la pierre jusqu'aux armes mérovingiennes.

Le Musée ne possédait alors que trois cents spécimens de ces armes ou objets, pièces recueillies un peu partout, depuis l'Asie Mineure jusqu'à notre Finistère.

Pour la plupart des armes, le lieu où elles avaient été découvertes était indiqué; mais c'est là un renseignement bien insuffisant pour classer un objet dans un groupe déterminé. Diverses populations s'étant superposées dans une même contrée, nombre d'objets ayant été, par échange ou par voie commerciale, transportés loin de leur contrée d'origine, on conçoit qu'un classement méthodique n'est possible qu'avec l'aide d'une science déjà faite; or, il y a trente ans, l'archéologie était un guide bien incertain.

Quelques années plus tard, en 1867, le Musée des antiquités nationales était inauguré à Saint-Germain, et M. Alexandre Bertrand, membre de l'Institut, en était nommé conservateur.

Ce magnifique Musée possède aujourd'hui environ trente mille pièces, dont la majeure partie a été trouvée dans les Gaules, et dans des circonstances qui ont été scrupuleusement consignées. Parmi les autres, bon nombre sont des moulages ou fac-similés des pièces les plus intéressantes des musées étrangers.

L'étude comparative de ces nombreux monuments du passé ne devait pas avoir pour unique résultat leur groupement suivant leurs rapports ou leurs différences de détails. Bientôt, on pouvait assigner à nombre d'entre eux une origine lointaine, constater le passage ou l'établissement de races, de mœurs ou d'industries toutes différentes, et enfin remonter le cours des grandes migrations. L'archéologie allait éclairer d'une vive lumière nos origines nationales.

Tous ceux qui s'intéressent en France aux recherches préhistoriques ont accepté dans leurs grandes lignes les doctrines que M. A. Bertrand a exposées avec tant d'autorité dans son cours à l'École du Louvre et dans son ouvrage publié en 1884 : *La Gaule avant les Gaulois*. Ces doctrines ont été résumées avec une rare clarté dans le *Catalogue sommaire des antiquités nationales*, qu'a rédigé M. Salomon Reinach[1].

Si dans les courtes notices ou les préambules qui précèdent ses rapides descriptions l'auteur rencontre une question encore l'objet de controverses, il indique brièvement, sans prendre parti, les opinions en présence. N'est-ce pas avec cette prudente réserve que nous devons toucher aux difficultés de l'archéologie[2] ?

(1) M. Salomon Reinach, ancien membre de l'École d'Athènes, attaché des musées nationaux.

(2) Le Musée d'artillerie n'est pour les armes antiques qu'une modeste annexe de celui de Saint-Germain, qu'il ne peut snppléer.

Dans l'ancien catalogue, à part les armes grecques ou romaines, toutes étaient groupées à peu près exclusivement en considération de la matière : pierre, bronze ou fer, sans tenir compte des populations diverses qui avaient pu fabriquer ces engins. Ici au contraire, dès l'âge de la pierre polie, on essaiera de baser la classification des armes sur leur origine.

On réunira sous la lettre A les armes et les objets en pierre, en os et bois de ruminants, dus à l'industrie de l'homme préhistorique ou à celle des sauvages modernes, alors que les uns et les autres ne connaissaient pas encore les métaux.

B désignera les armes de bronze dans chaque contrée aux époques où l'emploi du fer n'y était pas connu, période très longue chez les Scandinaves, appréciable dans l'ouest des Gaules (*ère celtique*) et à peu près nulle dans le reste de l'Europe.

Sous la lettre B', en dehors bien entendu des armes grecques ou romaines, on classera toutes les armes des époques où le fer et le bronze étaient également employés soit simultanément, soit séparément. B' sera donc le signe de l'*ère gauloise,* quelles que soient les contrées de l'Europe occidentale où les armes de ces types auront été trouvées.

C désignera les objets *romains* ou *gallo-romains* de toute matière.

D sera la caractéristique des armes *mérovingiennes.*

E répondra à tous les produits de l'art *grec* ou

Sa seule ambition serait d'intéresser ses visiteurs à nos antiquités nationales, qu'on ne peut étudier sérieusement qu'au Musée de Saint-Germain. On ne s'étonnera donc pas de retrouver souvent ici des idées que MM. A. Bertrand et Reinach ont développées dans leurs ouvrages, et qui ont été pour nous d'un si précieux secours.

étrusque. Comme le mobilier grec est en dehors de la série de nos antiquités nationales, on le classera le dernier, ou du moins il ne sera suivi que des armes *scandinaves*.

F représentera les armes *scandinaves*. Chez ces hommes du Nord, la durée de l'âge du bronze a été bien plus longue que dans nos contrées, de façon que les produits de cette industrie donnent, d'une part, un résumé de ceux du reste de l'Europe, et que, d'autre part, ils présentent un degré de perfection supérieure. En conséquence on classera les armes scandinaves les dernières.

NOTICE

SUR LES ARMES DE L'ÂGE DE LA PIERRE.

Les témoins les plus anciens de la présence de l'homme sur la terre sont les pierres taillées ou éclatées, monuments de son industrie primitive, que depuis une cinquantaine d'années on a recueillis, soit dans les alluvions des rivières actuelles, soit sur les plateaux qui les dominent, soit enfin dans les cavernes.

La détermination exacte de l'époque contemporaine de l'apparition de l'homme est encore incertaine. Tous les archéologues à peu près ont renoncé à la faire remonter aux temps tertiaires; pour beaucoup même, son existence ne serait établie d'une façon incontestable, soit par ses propres vestiges, soit par ceux de son industrie, qu'au second âge de l'époque quaternaire ancienne; expressions dont il faut donner la signification précise (1).

Après les grandes révolutions qui ont pendant l'époque tertiaire donné aux montagnes de l'Europe centrale leur énorme relief, nos contrées subissent encore des changements notables, principalement autour des régions méditerranéennes.

(1) Ces considérations sur les phénomènes climatériques et paléontologiques de l'Europe occidentale sont surtout empruntées à l'excellent traité de géologie de M. Lapparent. On présente ici en deux ou trois pages un rapide résumé de faits et de théories disséminés dans une vingtaine de pages.

C'est après ces dernières modifications de la géographie de l'Europe qu'on fait commencer l'époque quaternaire, dont les divers âges répondent à l'extinction ou à l'émigration successive de certains grands quadrupèdes, tous survivants de l'époque tertiaire. Ces événements considérables n'ont pu être amenés que par de profonds changements climatériques, dont on a d'ailleurs trouvé la vérification dans l'étude des terrains des temps anciens.

Par suite de causes diverses qu'on ne peut discuter ici, dans toute l'Europe centrale, dont la température était alors celle des tropiques de nos jours, on constate que le climat est devenu extrêmement humide et pluvieux; de là un refroidissement progressif auquel ne peuvent résister le grand éléphant (*El. antiquus*) et le grand hippopotame (*Hip. major*), animaux dont l'origine remontait aux temps tertiaires et disposés pour vivre sous le climat actuel des tropiques.

L'extinction de ces grands herbivores marque la fin du premier âge de l'époque quaternaire ancienne.

Au *second âge,* les grands animaux qui prédominent sont le *mammouth,* animal à toison laineuse, et le *rhinocéros à narines cloisonnées,* muni d'une épaisse crinière; ils ont été tous deux contemporains de l'homme, qui n'aurait fait son apparition que pendant ce second âge.

Depuis cette époque, le monde organique ne se serait plus enrichi d'aucune espèce nouvelle dans nos contrées.

Cependant d'énormes précipitations fluviales, dont témoignent de considérables érosions et alluvionnements, déterminent un froid toujours croissant, qui amène la disparition du mammouth et du rhinocéros

à narines cloisonnées, et l'émigration vers les tropiques de certaines espèces qui habitaient alors nos contrées, et enfin l'établissement de grands champs de neige et de grands glaciers. Un froid vif et sec caractérise ce *troisième âge* de l'époque quaternaire ancienne.

Pendant cet âge, l'homme de la Gaule vit avec le renne et d'autres animaux aujourd'hui relégués dans les contrées septentrionales ou sur les hautes montagnes. Néanmoins ces glaciers étaient moins étendus qu'on ne l'a cru pendant longtemps, et le froid n'était excessif que sur une zone assez voisine des terrains couverts de neige et de glace[1]. Aussi on a retrouvé dans les cavernes qu'habitait l'homme de l'âge du renne les vestiges de nombre d'espèces qui vivent encore à notre latitude.

Depuis cette époque, le climat est redevenu lentement humide et doux, tel qu'il est de nos jours. Dès lors, la flore et la faune ne varient plus; l'époque moderne succède à l'époque quaternaire ancienne, et avec elle prend fin l'âge de la pierre taillée par éclats, âge dit *paléolithique*.

ARMES DE L'ÂGE PALÉOLITHIQUE.

Pour la facilité du classement des produits de l'industrie paléolithique, certains archéologues ont considéré trois ou quatre types de pierres taillées par éclats : 1° celui de *Saint-Acheul* (près d'Amiens), dont les instruments, de forme triangulaire ou en amande, sont taillés par éclats sur les deux faces par retouches

[1] Sans doute, sous l'influence du Gulf-Stream, le climat général des Gaules a dû être moins rude que celui de la Sibérie méridionale de nos jours.

successives. Ces instruments étaient en général saisis à la main, sans emmanchement; 2° le type du *Moustiers* (Dordogne) : les pierres sont taillées sur une seule face généralement par larges éclats; 3° celui de *Solutré* (Bourgogne), dont les pierres sont plus habilement travaillées; 4° enfin le type de la *Magdeleine* ou des cavernes. Les armes en pierre, d'une rare perfection d'exécution, sont mêlées à des instruments en os, en ivoire, souvent ornés de sculptures représentant avec une curieuse exactitude les animaux contemporains de l'homme habitant les cavernes. Les plus célèbres sont celles de la *Magdeleine,* des *Eyzies,* de *Laugerie-Haute* et de *Laugerie-Basse,* de *Bruniquel,* toutes dans le bassin de la Dordogne.

Au lieu de ces appellations : haches du type de Saint-Acheul, grattoir du type du Moustiers, on dit parfois : haches de l'époque de Saint-Acheul, de l'époque du Moustiers, expressions qui ont le tort de sembler indiquer que les instruments du même type trouvés dans des contrées différentes sont réellement contemporains, bien que ce ne soit pas dans la pensée des archéologues qui emploient ces expressions. Au reste, toute classification d'objets antérieurs à l'époque des grands glaciers est sujette à erreur, parce que les violentes érosions et alluvions ont dû faire subir aux silex travaillés, aussi bien qu'aux cailloux bruts, bien des transports, des remaniements et, par suite, des mélanges.

ÉPOQUE DE LA MAGDELEINE OU DES CAVERNES.

Il est certain que de tout temps, et quel que fût le climat, l'homme a dû, comme les fauves, chercher

des abris dans les grottes et cavernes. Le fait est vérifié par la découverte de produits de son industrie la plus ancienne dans les grottes de toutes contrées; mais on donne spécialement le nom d'époque des cavernes ou de la *Magdeleine* à la période pendant laquelle, pour se préserver contre le rude climat des grands glaciers, et précisément dans les contrées voisines de la limite des glaces, l'homme a fait des cavernes son habitat de prédilection. Les témoins de ce fait sont des os d'animaux, surtout de rennes, brisés ou refendus pour en extraire la moelle, des crânes brisés dont il recherchait la cervelle, des instruments en pierre d'une exécution encore supérieure à celle des époques précédentes; enfin, des aiguilles, des perçoirs, des grattoirs, qui prouvent qu'il savait utiliser les peaux d'animaux pour se faire des vêtements.

Mais ce qui caractérise le mieux cette époque intéressante, ce sont les ivoires, les os travaillés, sculptés, reproduisant les animaux qui vivaient près des troglodytes, notamment le renne, probablement déjà domestiqué. On peut voir dans les vitrines du Musée de nombreux moulages en plâtre des pièces originales en os, en ivoire, exécutées avec un sentiment réellement artistique à l'aide de pointes en silex finement préparées. Rien d'ailleurs, jusqu'à présent, n'a indiqué que ces hommes fussent d'une autre origine que ceux dont nous avons déjà recueilli les produits dans les mêmes régions.

ÂGE DE LA PIERRE POLIE DIT NÉOLITHIQUE.

MONUMENTS MÉGALITHIQUES
ET HABITATIONS LACUSTRES.

Monuments mégalithiques. — Depuis longtemps en France, et à peu près exclusivement dans la région occidentale, on avait remarqué de grandes pierres debout isolées (*menhirs*), ou formant des alignements et des monuments composés de plusieurs pierres debout, jointives, supportant d'autres pierres horizontales, de façon à former soit des tables (*dolmens*), soit des *allées couvertes*. Depuis que l'attention des archéologues s'est fixée sur ces curieux monuments, on les a appelés *mégalithiques*, et le même terme a désigné l'âge qui les a vu élever.

En fouillant sous ces dolmens ou ces allées couvertes, on a trouvé des squelettes parfois isolés, et plus souvent réunis en grand nombre; en outre, des pierres taillées par éclats, comme celles des temps plus anciens, et enfin des pierres polies, dont un certain nombre étaient taillées dans des roches dont le gisement n'a pas encore été rencontré en Europe, mais est assez commun en Orient. Ces tables n'étaient pas des autels dressés pour immoler des victimes, comme on l'a cru longtemps; mais dolmens et allées couvertes abritaient des chambres sépulcrales, répondant à des rites religieux inconnus jusqu'alors. Quant aux menhirs, ils pouvaient marquer l'emplacement d'un tombeau ou d'un événement important.

Près de ces monuments, ou du moins dans les ré-

gions où ils sont fréquents, on rencontre, avec ces pierres polies, des grains de céréales, des poteries grossières et des ossements d'animaux, qui devaient être domestiqués, parce qu'ils sont mêlés en grand nombre aux vestiges de l'industrie humaine. Certains de ces animaux existaient déjà dans les Gaules, mais libres ou sauvages, et à côté d'eux ou constate la présence d'espèces qui n'étaient pas avant connues en Europe, mais dont on retrouve en Asie des traces aux époques les plus anciennes. On en a conclu que, comme les pierres nouvelles et les nouvelles espèces animales, les hommes nouveaux venus avaient une origine asiatique.

Habitations lacustres. — Depuis plus de trente ans, dans divers lacs de la Suisse, on avait rencontré un grand nombre de pieux fixés sur des fonds de tourbe. Les fouilles faites entre ces pieux ont donné en grande quantité les mêmes objets, les mêmes ossements qu'on avait découverts sous les monuments mégalithiques ou dans des terrains voisins. La présence de ces témoins d'une même civilisation et d'une même industrie dans des contrées dont les habitants ne pouvaient avoir entre eux que des rapports bien rares ne peut s'expliquer que par l'immigration des mêmes peuplades, ou d'individus ayant une origine commune ou tout au moins voisine, et dont le point de départ devait être en Orient.

Mais quel était le point de départ de ces nouveaux venus? Quels chemins avaient-ils suivis? Où s'étaient-ils séparés? Quelle était leur importance numérique en proportion des anciens habitants du sol? Ce sont des questions qu'on n'abordera pas ici. Quoi qu'il en

soit, il est bien établi que les monuments mégalithiques sont répandus sur tout le littoral de l'Europe, côtes septentrionales et occidentales, dans les Iles Britanniques, le Portugal, le littoral de l'Espagne et même de l'Afrique. D'autre part, les habitations lacustres s'éloignent peu de l'Europe centrale.

Déjà avant cette époque le renne avait émigré vers les contrées septentrionales, ainsi que d'autres animaux qui jusqu'alors avaient vécu dans les Gaules; mais aussi la plupart des espèces contemporaines de l'homme de la Magdeleine appartiennent encore aujourd'hui à la faune de l'Europe tempérée.

Le climat était donc celui de nos jours, et l'époque moderne avait succédé aux temps quaternaires anciens.

A cet âge de la pierre polie ou néolithique, on constate d'autres modifications de l'industrie et des mœurs. Dans les fouilles sous les habitations lacustres, on a retrouvé du lin végétal jusqu'alors inconnu en Europe, des fragments d'étoffes tissées, et tout l'outillage nécessaire pour ces nouveaux travaux, des poteries grossières, et enfin on a la preuve de la domestication de presque tous les animaux qui sont aujourd'hui les auxiliaires de l'homme ou lui fournissent sa nourriture habituelle. Mais en outre, dans certains dolmens, et plus encore dans les lacs autrefois habités, on a recueilli des armes et d'autres instruments en bronze et même en fer. Cette intéressante question de l'introduction des métaux dans les Gaules sera traitée plus loin.

Ethnographie. Sauvages modernes. — Il ne reste pour ainsi dire pas de contrées où nos navigateurs et nos hardis explorateurs n'aient pénétré plusieurs fois de-

puis le commencement du siècle. Au centre de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Australie et même au delà des cercles polaires, nos armes à feu de rebut, nos vieilles armes blanches ont été importées, et il n'existe plus de sauvages de l'âge de la pierre. Mais au commencement du siècle, beaucoup de peuplades étaient encore armées comme les hommes de l'époque néolithique ou même comme les troglodytes de la Magdeleine. On retrouvait les mêmes armes, les mêmes bâtons de commandement et le même outillage chez ces hommes arrêtés au même degré de barbarie. Avant la pierre polie, ils avaient employé la pierre simplement taillée par éclats, c'est-à-dire que chez eux comme en Europe l'âge paléolithique avait précédé l'âge néolithique; mais nos voyageurs ont généralement jugé que les pierres polies ou sculptées, les os ou bois de renne et autres cervidés travaillés méritaient seuls d'être recueillis. Aussi on ne verra dans nos collections que des spécimens de cette industrie relativement avancée.

ARMES DE L'ÂGE DE LA PIERRE.

Les moulages sont indiqués par un astérisque
placé après le numéro de l'objet.

A

PÉRIODE PALÉOLITHIQUE.

TYPE DE SAINT-ACHEUL.

A. 1. Sous le même numéro, trois haches en silex taillé par éclats. — Trouvées dans les tourbières de la Somme.

Don de M. Boucher de Perthes.

A. 2. Autre hache en silex un peu plus épaisse et plus en pointe. — Même origine.

Même donateur.

A. 3. Sous le même numéro, deux coins en silex. — Même origine.

Même donateur.

A. 4. Fragment d'os d'éléphant ou de rhinocéros. — Trouvé dans les tourbières de la Somme, à 9 m. 50 de profondeur.

Même donateur.

A. 5. Fragment de défense d'éléphant. — Trouvé dans les tourbières de la Somme, à 8 mètres de profondeur.

Même donateur.

A. 6. Fragment d'humérus de rhinocéros. Trouvé dans les tourbières de la Somme.

Même donateur.

A. **7.** Dent de rhinocéros (molaire inférieure). — Même origine.

Même donateur.

A. **8.** Molaire supérieure d'aurochs (bœuf). — Même origine.

Même donateur.

A. **9.** Os de rhinocéros. — Même origine.

Même donateur.

A. **10.** Os de quadrupède incertain. — Même origine.

Même donateur.

A. **11.** Dent de grand ours. — Provenant des Hautes-Pyrénées.

Même donateur.

A. **12.** Dent de hyène. — Provenant de la Haute-Garonne.

Même donateur.

A. **13.** Sous le même numéro, quatre racloirs en silex taillé par longs éclats. — Même origine.

Même donateur.

A. **14.** Deux haches en pierre; une des deux est brisée au milieu. — Trouvées à Lurcy (Allier).

Don de M. Lartet.

A. **15.** Hache en silex. — Trouvée dans le diluvium de Saint-Acheul.

Même donateur.

A. **16.** Hache en silex en forme de tête de lance. — Même origine.

Même donateur.

A. **17.** *Fac-similé d'une très forte hache en pierre taillée par éclats. — Trouvée dans le diluvium d'Abilly, près de Pressigny-le-Grand.

Même donateur.

A. **18.** *Fac-similé d'une hache en silex taillé par éclats, un peu moins forte mais de même forme. — Trouvée dans le diluvium de San Isidro près de Madrid (Espagne).

Même donateur.

A. **19.** Hache en silex taillée par éclats. — Trouvée dans le diluvium des environs d'Abbeville, par M. Boucher de Perthes.

Don de M. de Saulcy, sénateur, membre de l'Institut.

A. **20.** Hache en silex de même provenance.

Même donateur.

A. **21.** *Sous le même numéro, deux moulages de haches en silex de la même époque.

Don de M. Henry Christy.

A. **22.** Sur la même planchette, sept pièces du type de Saint-Acheul : 1° Six silex taillés, trouvés à Saint-Acheul; 2° Une hache en forme dite langue de chat, trouvée à Beaurepaire près de Longpont (Aisne).

Don de M. Bottet.

TYPE DU MOUSTIER ET DE SOLUTRÉ.

A. **23.** Hache en silex taillé par éclats. — Provenant de Moustier (Dordogne), 1863.

Don de MM. Lartet et Christy.

A. **24.** Planchette composée de cinq silex taillés par éclats : Javelots ou poignards. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **25.** Ébauche de silex taillé. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **26.** Hache à main ne devant pas être montée. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **27.** Planchette composée de sept silex taillés par éclats; trois au moins achevés, et réussis comme pointes de javelots ou de poignards. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **28.** Planchette composée de huit silex taillés par éclats, provenant du Moustier (Dordogne), 1863. (Le huitième, qui manque ici, est employé pour le personnage de l'époque du Moustier aux costumes de guerre.)

Mêmes donateurs.

A. **29.** Planchette composée de six silex taillés par éclats. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **30.** Planchette composée de trois silex taillés par éclats; — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **31.** Planchette composée de six silex taillés par éclats; trois sont achevés et très bien réussis comme pointes de javelots ou de poignards. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **32.** Planchette composée d'un os et d'un fragment de dent d'éléphant. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **33.** Sur une même planchette, neuf pièces du type du Moustier : 1° Un couteau, trouvé à Beaurepaire près Longpont (Aisne); 2° Une pointe de lance, trouvée à Montières-lès-Amiens; 3° Un grattoir et un couteau de la même origine; 4° Trois grattoirs et deux couteaux, trouvés à Grandpont (Yonne).

Don de M. Bottet.

A. **34.** * Moulage de hache en silex de l'époque du Moustier.

Don de M. Henry Christy.

A. **35.** *Sous le même numéro, deux moulages de silex de Volgut (Saône-et-Loire); grandes pointes retaillées finement des deux côtés et aux deux bouts; bien caractéristiques du type de Solutré.

Originaux au Musée de Chalon-sur-Saône.

TYPE DE LA MAGDELEINE.

A. **36.** Carton d'objets provenant de Laugerie-Basse, commune de Tayac (Dordogne); ils sont tous en bois de renne, espèce actuellement reléguée dans la région circumpolaire, soit peut-être d'une espèce voisine mais distincte (excepté le n° 46). L'usage de ces objets est incertain. Deux ou trois paraissent avoir été travaillés pour faire des poignards, ainsi : 45, 55 et 56.

Don de M. le marquis de Vibraye.

A. **37.** Carton D. Objets provenant de la station de Laugerie-Haute (Dordogne), commune de Tayac.

Le renne manque presque complètement dans cette station.

Du n° 94 au 113, silex de formes et d'usages différents.

Les n°s 98, 101, 104, 109 et 113 rentrent dans le type connu sous le nom de grattoirs.

Les n°s 100 et 103, bien travaillés et très aigus, étaient peut-être destinés à percer le chas des aiguilles.

N° 97. Peut-être un simple éclat détaché d'un nucleus.

N°s 114 et 116. Molaires inférieures d'un cerf plus grand que le cerf-élaphe (*cervus elaphus*) vivant actuellement en France.

N° 117. Portion d'intermaxillaire de cheval avec deux incisives.

N°s 118 et 121. Pied et extrémité de la jambe inférieure d'un cheval.

N° 122. Astragale (cheval).

N°s 123 et 126. Molaires inférieures (cheval).

Nos 127, 129 et 133. Molaires supérieures (cheval).

N° 128. Incisive (cheval).

Même donateur.

A. 38. Carton d'objets provenant de la station de Laugerie-Basse. Tous les os appartiennent au renne vivant actuellement dans les régions circumpolaires, ou peut-être d'une espèce voisine mais distincte. La plupart des os longs (canons, fémurs, tibias, cubitus) ont été fracturés intentionnellement dans le but d'en extraire la moelle. Beaucoup d'entre eux présentent des stries qu'on attribue aux instruments à silex.

Même donateur.

A. 39. Carton d'objets provenant de Laugerie-Basse.

N° 1. Bois de renne des cavernes scié en pointe.

N° 2. Fragment d'un bois de renne scié longitudinalement.

Nos 3 et 4. Fragments de bois de renne sciés et entaillés.

N° 5. Fragment d'un bois de renne percé d'un large trou, destiné peut-être à servir de manche à un os ou à un instrument de silex. Des bois du cerf-élaphe d'un travail presque analogue ont été trouvés dans les lacs de Suisse emmanchant des haches et des ciseaux en pierre polie.

Nos 6 et 7. Fragments de défense de mammouth (*elephas primigenius*).

Nos 8, 10, 15, 21, 27, 31, 34 et 44. Divers instruments de bois de renne. Les nos 8, 10, 16 et 35 sont peut-être des pointes de flèches ou de lances; le n° 15, une sorte de poinçon; les nos 21 et 40 des polissoirs; le premier est fait d'un fragment de côte.

Le n° 28 est une espèce de ciseau en os.

Les nos 19, 31 et 38 sont travaillés en relief.

Les nos 11 et 14, flèches barbelées; les ailerons des nos 11 et 12 présentent des rainures profondes.

Les nos 13 et 14 sont deux variétés de portion inférieure de

flèches; l'une est lisse; l'autre, le n° 14, présente deux crans très distincts.

N°s 22 et 24, aiguilles en os.

N°s 32 et 33, éclats de cristal de roche.

Même donateur.

A. **40.** Carton composé de dix-neuf pièces en os, toutes trouvées à la Magdeleine (Dordogne), en 1863, à l'exception d'une seule provenant de Laugerie-Basse : 1° Cinq parties inférieures de pointes de flèches en os; 2° Cinq probablement du même usage ou pointes de lances; 3° Un bâton de commandement percé d'un trou; 4° Huit autres pièces dont une décorée de sculptures.

Don de MM. Lartet et Christy.

A. **41.** Planchette composée d'un morceau d'ivoire d'éléphant et d'une molaire du même animal. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **42.** Os provenant des Eyzies (Dordogne), 1863.

Mêmes donateurs.

A. **43.** Portion du sol naturel des cavernes de la Dordogne. Ossements provenant des débris de repas mélangés aux silex.

Mêmes donateurs.

A. **44.** Autre portion de sol naturel des cavernes de la Dordogne. Ossements provenant des débris de repas mélangés aux silex.

Mêmes donateurs.

A. **45.** Portion du sol naturel d'une caverne de la Dordogne (les Eyzies). Ossements provenant de débris de repas mélangés aux silex.

Mêmes donateurs.

A. **46.** Planchette composée de seize pointes de flèches. — Provenant des Eyzies (Dordogne), 1863.

Mêmes donateurs.

A. **47**. Planchette composée de dix silex. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **48**. Planchette composée de dix-sept pointes de javelots. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **49**. Planchette composée de dix-sept silex : pointes de flèches ou de javelots. — Trouvées en Angleterre.

Mêmes donateurs.

A. **50**. Planchette composée de trois silex. — Provenant des Eyzies (Dordogne).

Mêmes donateurs.

A. **51**. Planchette composée de vingt et un silex. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **52**. Planchette composée de douze pointes de flèches. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **53**. Planchette composée de neuf pointes de javelots en silex. — Provenant des Eyzies (Dordogne), 1863.

Mêmes donateurs.

A. **54**. Planchette composée de onze pointes de javelots en silex. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **55**. Planchette composée de dix pointes de javelots en silex. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **56**. Silex ébauché. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **57**. Planchette contenant quatre silex dont le travail est plus ou moins avancé. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **58.** Planchette composée de six pointes de flèches. — Provenant de Laugerie.

Mêmes donateurs.

A. **59.** Planchette composée de seize pointes de flèches. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. **60.** Planchette contenant quatre silex qui n'ont pas encore été travaillés. — Provenant de Laugerie-Basse.

Mêmes donateurs.

A. **61.** Planchette contenant six pointes de javelots en silex. — Trouvées en Irlande (Toome ovgh neagh), 1866.

Don de M. J. Évans.

A. **62.** Planchette contenant douze objets en os d'usages différents : poignards et poinçons. — Provenant de la caverne Niaux (Ariège).

Don de M. Henri Filhol.

A. **63.** Trois traits de flèches en silex. — Provenant de Montières-lès-Amiens.

Don de M. Bottet.

A. **64.** Planchette composée de six silex taillés à des degrés différents d'avancement, et dont l'usage est encore incertain. Un os travaillé en pointe de flèche. — Pièces provenant d'Aurignac (Haute-Garonne).

Don de MM. Lartet et Christy.

A. **65.** Planchette composée de cinq silex : une pointe de lance cassée entre deux belles lames et deux grattoirs. — Provenant de Laugerie-Haute.

Mêmes donateurs.

A. **66.** Planchette composée de douze silex, généralement pointes de flèches et de lances. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. 67. Planchette composée de trois silex taillés incomplètement, à l'exception d'une pointe de lance cassée. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. 68. Planchette composée de vingt-quatre pointes de flèches et de javelots. — Provenant de Laugerie-Basse, 1863.

Mêmes donateurs.

A. 69. Planchette composée de dix-sept silex. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. 70. Collection de six lames de couteaux en silex. (Époque de la Magdeleine.) — Provenant des grottes de Civray.

Don de M. Joly, architecte.

A. 71. Un couteau en silex. — Provenant de la Magdeleine (Dordogne).

Don de MM. Lartet et Christy.

A. 72. Une pointe de flèche. — Même origine.

Mêmes donateurs.

A. 73. Planchette composée de six perçoirs et de quatre pointes de flèche. — Provenant de Laugerie-Basse.

Don de M. le marquis de Vibraye.

A. 74. * Sous le même numéro, quatre bâtons de commandement en os, à un trou, avec sculpture représentant un cheval. — Provenant de la Magdeleine.

A. 75. * Bâton de commandement en os, à un trou, avec un renard sculpté. — Même origine.

A. 76. * Bâton de commandement en os, à deux trous, avec poisson sculpté. — Même origine.

A. 77. * Bâton de commandement en os, à quatre trous, décoré de filets sculptés. — Même origine.

A. 78. * Bâton de commandement en os, avec rennes sculptés. — Même origine.

A. 79. * Fragment de bâton de commandement en os, avec sculptures mal définies. — Même origine.

A. 80. * Pointe en os, barbelée. — Même origine.

A. 81. * Pointe de javelot en os. — Même origine.

A. 82. * Pointe barbelée de javelot en os. — Provenant de Laugerie-Basse.

A. 83. * Sous le même numéro, trois pointes de javelots en os. — Même origine.

A. 84. * Harpon en os. — Même origine.

A. 85. * Pointe de harpon en os. — Même origine.

A. 86. * Pointe de lance en os. — Provenant des Gorges d'Enfer.

A. 87. * Pointe de trait en os. — Même origine.

A. 88. * Lame de poignard en os. — Provenant de Bruniquel.

A. 89. * Poignard en os, dont la poignée sculptée représente un renne.

Don de MM. Lartet et Christy.

A. 90. * Éléphant. — L'original en ivoire a été trouvé à Bruniquel (Tarn-et-Garonne).

Mêmes donateurs.

A. 91. * Sous le même numéro, deux rennes. — Les originaux, en ivoire, ont été trouvés à Bruniquel (Tarn-et-Garonne).

Mêmes donateurs.

A. 92. Sept grattoirs en silex taillé. — Provenant de Montières-lès-Amiens.

Don de M. Bottet.

A. 93. Cinq couteaux à emmancher. — Même origine.

Même donateur.

A. 94. Trois traits de flèches en silex taillé. — Même origine.

Même donateur.

A. 95. Six couteaux en silex. — Même origine.

Même donateur.

A. 96. Sous le même numéro, deux haches ébauchées en silex, et un ciseau ébauché. — Même origine.

Même donateur.

PÉRIODE NÉOLITHIQUE.

A. 97. Sous le même numéro, cinq nucleus trouvés au Grand-Pressigny (Indre-et-Loire).

Don de M. le marquis de Vibraye.

A. 98. Sur la même planchette, deux percuteurs en silex.

Don de M. Frank de Turguet.

A. 99. Percuteur en silex. — Provenant de Montières-lès-Amiens.

Don de M. Bottet.

A. 100. Percuteur en silex. — Trouvé à Bazoches-les-Hautes (Eure-et-Loir).

Don de M. de Saulcy.

A. 101. Sous le même numéro, deux haches inachevées. — Trouvées dans l'atelier des Diorières, près de Vendôme (Loir-et-Cher).

Don de M. le capitaine de Mecquenem.

A. 102. Belle hache en silex taillée à pans sur les côtés et en forme de coin légèrement arrondi. Trouvée dans le départe-

ment de la Moselle. Elle s'emmanchait par le milieu à un manche en fourche. On voit encore la trace du manche posé obliquement par rapport à l'axe de la hache.

Don de M. de Saulcy.

A. **103**. Hache en silex du même type, plus longue et d'un ton plus blond. — Trouvée dans la Seine près du pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

A. **104**. Autre hache du même type. — Trouvée également dans la Seine, à Paris.

Don de M. Bottet.

A. **105**. Fragment de hache du même type. — Provenant de Moutières-lès-Amiens.

Même donateur.

A. **106**. Trois traits de flèche en silex taillés. — Même origine.

Même donateur.

A. **107**. Hache en jade vert taillée à pans, du même type. — Trouvée dans la Seine, près du pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

A. **108**. Hache en silex taillée à pans. — Trouvée à Saint-Martin-en-Campagne (Seine-Inférieure).

Don de M. l'abbé Cochet.

A. **109**. Hache en pierre polie. — Trouvée dans l'ancien camp de César, près de Périgueux.

Don de M. Alexandre Bertrand.

A. **110**. Hache en pierre polie incomplète. — Même origine.

Même donateur.

A. **111**. Hache en roche feldspathique schisteuse. — Trouvée dans le dolmen de Plouharnel, sur le chemin d'Auray à Carnac, département du Morbihan. (Le dolmen de Plouharnel renfermait deux bracelets en or, un nombre considérable de haches

de pierre et quelques haches de bronze, notamment une très bien conservée.)

Don de Mme de Cassin.

A. **112**. Hache en silex blond comme l'indique sa cassure. Le temps l'a noircie.

Don de M. de Saulcy.

A. **113**. Petite hache en silex, du type dit *en amande;* patine blanche à remarquer. — Trouvée dans les environs de Saumur.

Don de M. Joly, architecte.

A. **114**. Petite hache d'une roche inconnue. — Même origine.

Même donateur.

A. **115**. Hache en silex taillée en forme de coin, à pans. Le tranchant et la pointe sont anciennement ébréchés.

Don de M. de Saulcy.

A. **116**. Hache en silex blond, de forme presque ronde. Tranchant et pointe ébréchés. — Trouvée dans les environs de Paris.

A. **117** à **119**. Sur le même carton, quatre pièces en silex néolithique : 1° Une hache en silex poli, trouvée à Aillant-sur-Tholon (Yonne); 2° Une autre en silex poli, trouvée à Montières-lès-Amiens (Somme); 3° Deux pointes de flèche à pédoncules.

Don de M. Bottet.

A. **120**. Deux haches en silex, à des états de travail différents; l'une d'elles, à patine blanchâtre, est presque complètement polie. — Trouvées à Theuville (Seine-Inférieure).

Don de M. l'abbé Cochet.

A. **121**. Hache en jadéite, en forme de coin, plate, sans arête; taillant fortement ébréché. — Trouvée dans les environs de Metz.

Don de M. Marguerie.

A. 122. Hache en roche amphibolique d'une forme remarquable et d'une grande perfection d'exécution. — Origine inconnue.

A. 123. Hache dont la forme rentre dans le type précédent. En jade vert. — Trouvée dans le midi de la France.

A. 124. Hache en forme d'amande. — Trouvée dans la Seine près du pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

A. 125. Hache en silex un peu arrondie, en chloro-mélanite. — Trouvée dans la Seine près du pont Saint-Michel.

Même donateur.

A. 126. Autre hache de même forme et de même roche, un peu plus petite. — Provenance inconnue.

A. 127. Hache en silex blond, plate et à biseau très prononcé.

A. 128. Hache en grès.

Don de M. le comte de Tauzia.

A. 129. Hache en basalte en forme d'amande. Le petit bout est brisé. — Trouvée dans les environs de Saumur.

Don de M. Joly, architecte.

A. 130. Hache en aphanite, de même forme, un peu moins forte. — Trouvée dans les environs de Paris.

A. 131. Hache en silex rougeâtre. — Trouvée à Saint-Martin, près Étrépagny (Eure).

Don de M. Le Couteulx de Canteleu.

A. 132. Hache en silex. — Trouvée à Aliermont (Seine-Inférieure).

Don de M. l'abbé Cochet.

A. 133. Hache ou peut-être brunissoir en jadéite. — Trouvée dans la Seine près du pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

A. 134. Hache en diorite. — Trouvée à Loigny (Eure-et-Loir).

Don de M. de Saulcy, sénateur.

A. 135. Hache analogue aux précédentes. Même roche. — Trouvée dans les environs de Metz.

A. 136. Hache en diorite; tranchant très oblique, soit de première façon, soit par réparation pour le refaire. — Trouvée dans les environs de Saumur.

Don de M. Joly, architecte.

A. 137. Hache en trachite. — Trouvée à Arnaville (Meurthe).

Don de M. Félicien de Saulcy.

A. 138. Hache en chloro-mélanite. — Trouvée en Angleterre.

Don de M. Henri Christy.

A. 139. Deux haches en diorite. — Même origine.

Même donateur.

A. 140. Hache en aphanite. — Même origine.

Même donateur.

A. 141 et 142. Deux autres haches. — Même origine.

Même donateur.

A. 143. Hache en silex. — Trouvée dans les environs de Metz.

Don de M. de Saulcy, sénateur.

A. 144. Hache en diorite polie. — Trouvée à Haulies, canton d'Auch (Gers).

Don de M. Lartet.

A. 145. Hache en pierre. — Trouvée dans la ville d'Angers.

Don de M. Leroy.

A. 146. Hache polie. — Trouvée dans le déblai d'une conduite d'égout, rue de la Pompe.

Don de M. le docteur Bourgarel.

A. **147** et **148**. Deux haches en pierre polie. — Trouvées à Locmariaker, arrondissement de Lorient (Morbihan).

Don de M. Lasfaux, capitaine d'artillerie.

A. **149**. Hache en diorite, époque de la pierre polie. — Trouvée dans la caverne de Niaux (Ariège).

Don de M. Henri Filhol.

A. **150**. Pointe de flèche en silex. — Trouvée à Gonarilach, commune de Plounévez-Lochrist, canton de Plouescat (Finistère), dans un tombeau de pierre, où il y en avait une vingtaine, également en pierre, et une seule en bronze.

Don de M. Delecluse.

A. **151**. Fragment de hache en silex. — Trouvée dans les tourbières de la Somme.

Don de M. Boucher de Perthes.

A. **152**. Pointe de flèche en silex. — Trouvée à Buch Mills (Irlande).

Don de M. Evans.

A. **153**. Hache en diorite polie. — Trouvée en 1863 à Neuchâtel (Suisse).

Don de M. le professeur Desor.

A. **154**. Hache en diorite polie. — Provenant des habitations lacustres du lac de Neuchâtel (Suisse).

Même donateur.

A. **155**. Hache en diorite polie. — Trouvée à Haulies, canton d'Auch (Gers).

Don de M. Lartet.

A. **156**. Planchette composée de quatre silex taillés par éclats. — Trouvés dans les habitations lacustres, au lac de Neuchâtel (Suisse).

Don de MM. Gustave et Franck de Turguet.

A. 157. Planchette composée de douze silex travaillés, pierre et cristal de roche. — Trouvés dans le lac de Varèse.

Don de M. le capitaine Angelucci.

A. 158. Hache de pierre à douille verticale; la forme de la hache comme son emmanchement est tout à fait celle des marteaux de maçons modernes. Elle doit être de l'époque des métaux qui auraient facilité le percement de la douille. — Origine inconnue.

A. 159. Hache en euphotide des Alpes. Elle est emmanchée dans un andouiller de cerf, taillée en mortaise du côté opposé au tranchant de la hache, pour recevoir un manche droit. — Provenant des habitations lacustres de Concise, sur le lac de Neuchâtel.

Don de M. de Saulcy, sénateur.

A. 160. Hache en jade vert.

Même donateur.

A. 161. Ciseau en jade vert emmanché dans un andouiller de cerf. — Provenant des habitations lacustres de Concise, sur le lac de Neuchâtel.

Don de M. de Saulcy.

A. 162. Planchette composée de troits dents d'animaux et d'une pierre taillée en pesant de bobine. — Même origine.

Don de MM. Gustave et Franck de Turguet.

A. 163. Hache en pierre polie. — Même origine.

Don de M. le professeur Desor.

A. 164. Polissoir en andouiller de cerf. — Provenant des habitations lacustres.

Don de M. de Saulcy.

A. 165. Hache en pierre polie montée sur un andouiller de cerf percé d'un trou au milieu; tous deux de l'époque des dolmens. — Ont été emmanchés pour mettre sur le socle de l'homme des dolmens.

A. 166. Hache en pierre emmanchée dans un andouiller de cerf; l'un et l'autre de l'époque des stations lacustres. Ont été emmanchés sur un bois moderne. — Employée pour l'homme des stations lacustres.

A. 167. Hache en pierre polie emmanchée dans un andouiller de cerf. La hache est complétée avec un manche en imitation d'un original. — Trouvée à Moosseedorf (Suisse), 1865.

A. 168. Hache en pierre emmanchée dans un andouiller de cerf, qui a été monté sur un manche coudé moderne.

A. 169. Fragment de hache en silex montée sur un andouiller de cerf, qui était percé d'un œil pour le passage d'un manche à angle droit; il ne reste que la face gauche de l'andouiller. — Trouvé dans les tourbières de la Somme.

Don de M. Boucher de Perthes.

A. 170. * Moulage d'une hache en pierre, à marteau et à tranchant, percée d'un trou cylindrique dans lequel subsiste encore un morceau du manche. L'original se trouve dans la collection Eugène Piketty, à Paris. — Moulage provenant du Musée de Saint-Germain.

A. 171. * Hache en pierre dans son manche en bois, très peu dégagé afin de donner plus de solidité à l'œil. Longueur du manche, 0 m. 46. — Provenant de la station de Locras lac de Bienne, canton de Berne (Suisse). Moulage provenan du Musée de Saint-Germain.

A. 172. * Hache en pierre (époque de la pierre polie), dans un manche en bois ayant presque la forme d'un croissant, dont les extrémités sont moitié moins épaisses que le milieu, dans lequel se trouve percé l'œil. Longueur, 0 m. 34. — Même origine. Moulage provenant du Musée de Saint-Germain.

A. 173. * Moulage d'une hache en serpentine. Elle est percée d'un trou cylindrique et est munie d'une masse et d'un tranchant. L'original est au Musée de Lyon. — Trouvée dans les

tourbières de Passins, près Morestel (Isère). — Employée pour l'homme des dolmens.

A. 174, 175. Deux couteaux en silex, d'une dimension et d'une exécution remarquables. — Trouvés dans la Seine, au pont Napoléon III.

A. 176. Pointe de flèche ou de javelot en silex. — Trouvée à Saint-Martin, près Étrépagny.

Don de M. Le Couteulx de Canteleu.

A. 177. Pointes de flèches en silex recueillies sur le champ de bataille de Marathon.

Don de M. de Saulcy.

A. 178. Un couteau et deux pointes de flèches. — Trouvés en Arabie.

Même donateur.

A. 179. Collection de trois couteaux pouvant servir de poignards ou de lances d'armes d'hast. — Trouvés près de Saumur.

Don de M. Joly, architecte.

A. 180. Collection de neuf pointes de javelot et de flèche en silex, variant de formes et de dimensions. — Trouvées en Angleterre.

Don de M. Steinhauer, conservateur du Musée ethnologique de Copenhague.

A. 181. Pointe de flèche en silex d'une forme et d'une exécution remarquables. — Provenance inconnue.

ETHNOGRAPHIE.

A. 182. Hache en amphibolite polie de la Nouvelle-Calédonie.

A. 183. Deux haches en jade vert foncé et en jade jaspé de la Nouvelle-Calédonie.

A. **184.** Grande hache en jade poli de la Nouvelle-Calédonie; manche garni de coton et orné de tresses de poils de roussette. — Employée pour le guerrier de la Nouvelle-Calédonie.

A. **185.** Autre hache semblable. — Même provenance.

A. **186.** Hache de la Nouvelle-Calédonie, en jadéite vert.

Don de M. Montefiore.

A. **187.** Hache en jadéite emmanchée provenant de la Nouvelle-Calédonie. Monture en bois très recourbée, en forme d'herminette; la pièce est maintenue entre deux bois par une corde ordinaire.

A. **188.** Hache en pierre de l'océan Pacifique, du même type, maintenue par une tresse en jonc. — N° 26 de la galerie ethnographique.

A. **189.** Hache en jade de la Nouvelle-Zélande.

Don de M. Reynaud, inspecteur général des phares.

A. **190.** Hache en jade emmanchée de la Nouvelle-Calédonie; monture en bois très recourbée en forme d'herminette. La pierre est retenue entre deux bois par une corde ordinaire; elle semble plutôt un outil à travailler le bois qu'une arme de guerre.

A. **191.** Autre hache en pierre du même modèle, un peu moins forte. — Même provenance.

A. **192.** Silex poli monté sur un manche court qui, du côté opposé, est sculpté en forme de tête. — D'une île de l'Océanie.

A. **193.** Hache ou casse-tête des Caraïbes. Hache de pierre polie emmanchée dans un bois carré sculpté grossièrement.

A. **194.** * Moulage d'une hache en pierre des Caraïbes, de grande dimension, portant, sculptée sur une de ses faces, une figure barbue coiffée d'un bonnet.

Don de M. Delplanque.

A. **195.** * Moulage d'une autre hache en pierre des Caraïbes; elle porte une figure sculptée sur une des faces.

Même donateur.

A. **196.** Sous le même numéro, cinq objets en obsidienne provenant du Mexique : 1° un nucleus; 2° un grattoir; 3° un couteau; 4° un poinçon; 5° une pointe de flèche.

A. **197.** Sorte de manche de couteau en pierre polie, dont le pommeau représente une grenouille ou un pipo.

A. **198.** * Grattoir en jaspe, avec manche en ivoire fossile. Esquimaux du détroit de Behring. Fac-similé en plâtre.

Don de M. Christy.

A. **199.** * Grattoir en silex taillé par éclats, monté dans un manche en bois. Reproduction faite par le Musée.

A. **200.** Bâton de commandement en bois de renne.

A. **201.** Corne d'un bœuf redressée (probablement à chaud) à angle droit, pour recevoir une hache en pierre.

A. **202.** Sous le même numéro, deux flèches à pointes de silex finement retaillé (type du néolithique); barbes en plumes de l'Amérique du Sud.

A. **203.** Hache en basalte de la Guadeloupe, de grande dimension. Une forte rainure, réservée sur le côté de cette pièce, indique un genre d'emmanchement en fourche facile à reconnaître. Cette masse pouvait servir, dans les sacrifices, à abattre les victimes.

Don de M. le baron de Marbot.

A. **204.** Petite hache en diorite. — Trouvée en Angleterre et provenant probablement des Antilles, comme la grande hache de la Guadeloupe.

Don de M. H. Christy.

A. **205.** Hache en diorite, trouvée dans le Rhône aux environs de Valence; a été taillée en entier, manche et hache pro-

prement dite, dans le même bloc; elle a la même forme que d'autres trouvées dans les Antilles; elle a probablement la même origine.

Don de M. Penguilly L'Haridon, ancien conservateur du Musée.

A. **206.** Javelot entier en obsidienne de la Nouvelle-Calédonie, donnant un emmanchement et une pointe en obsidienne.

A. **207.** Collection de douze pointes de flèche et de javelot en obsidienne. — Provenant du Mexique.

Don de M. Henry Christy.

A. **208.** Collection de pointes de flèche et de javelot en obsidienne trouvées au Mexique. On a complété à l'encre la forme des lames brisées, afin d'en donner une idée plus nette. Auprès des lames, on a placé un petit bloc brut de l'obsidienne dont on les tire.

Don de M. Henry Christy.

A. **209.** Hache en jade vert poli montée sur un manche de bois à angle droit, maintenue par une tresse en crin végétal. — Employée pour le guerrier de la Nouvelle-Guinée.

A. **210.** Hache du même type. — Employée pour le guerrier des îles Carolines.

NOTICE

SUR LES ARMES EN MÉTAL.

ERE CELTIQUF. -- ÈRE GAULOISE.

Il a déjà été dit que dans les monuments mégalithiques, et surtout dans les stations lacustres, on avait trouvé des armes et d'autres objets en bronze et quelquefois en fer. Le bronze est dans un état de conservation tel qu'on a pu comparer ses propriétés avec celles du bronze moderne et en faire l'analyse. La composition chimique est toujours sensiblement la même : c'est celle de notre bronze.

En outre, cet alliage jouissait des qualités les plus variées selon les besoins; ainsi les casques sont composés de deux coquilles rapprochées dont les lames, en se superposant, forment une crête de deux épaisseurs de métal; l'une de ces lames débordant un peu l'autre, se replie sur elle de façon à donner trois épaisseurs qui sont reliées par quelques rivets. La fabrication moderne n'obtient une malléabilité pareille qu'exceptionnellement, par des procédés de laboratoire, et en dehors des conditions industrielles. Au contraire, le tranchant de leurs épées, poignards, rasoirs, acquérait par le martelage sur une largeur de 5 à 8 millimètres une dureté et un fil comparables à ceux de nos lames d'acier passables, comme on peut le vérifier sur plusieurs pièces des collections du Musée parfaitement conservées. On ne peut admettre

que ces produits soient ceux d'une industrie indigène qui, sans tâtonnements, sans enfance, serait parvenue à la perfection. Il faut chercher ailleurs l'origine de cette industrie métallurgique dont le développement avait dû être nécessairement lent et progressif. C'est encore à de nouvelles peuplades, auxquelles on donne le nom général de *Celtes*, et venues de l'Orient, qu'il faut attribuer l'importation des armes et instruments en bronze et même de quelques spécimens de l'industrie du fer[1].

En outre l'identité de composition de ce bronze, et la similitude de formes des premières armes, notamment de la monture des épées et poignards trouvés dans les Abruzzes, au Danemark, aux Pyrénées, à Paris[2], établissent que ces produits sont ceux d'une même industrie; et il est même probable que celle-ci était exercée par des corporations étroitement fermées, et qui devaient avoir un caractère religieux[3].

On n'a encore aucun document établissant exactement le point de départ de ces Orientaux, l'itinéraire qu'ils ont suivi, leurs stations. . . . . . . Mais il paraît prouvé qu'ils étaient surtout industriels et commerçants, et que leur immigration avait été toute paci-

[1] La petitesse des poignées des premières épées de bronze répond aux très petites mains des Orientaux (notamment de l'Extrême Orient). C'est là un des indices anthropologiques de l'origine du bronze.

[2] Plusieurs poignards en langue de bœuf de ces diverses origines au Musée de Saint-Germain, et huit poignards de même forme trouvés dans les Abruzzes (Musée d'artillerie) classés aux armes grecques sous le n° E. 56, mais qui auraient pu aussi bien être classés aux armes celtiques.

[3] En divers points des Gaules, on a découvert des cachettes ou dépôts de fondeurs ou marchands, entre autres au Petit-Villatte (Cher), à Larnaud (Jura), à Réallon (Hautes-Alpes).

fique ; il est également vraisemblable qu'ils n'usinaient que le bronze, tandis que les instruments de fer qu'ils ont introduits exceptionnellement dans nos contrées avaient été travaillés par une race différente, ennemie peut-être, qui devait les suivre à des époques plus ou moins rapprochées dans les diverses régions de l'Europe, important à son tour les armes de fer qu'elle avait elle-même fabriquées.

Quoi qu'il en soit, on appellera *ère celtique* celle qui répond à la prédominance du bronze dans les Gaules pour tous les objets métalliques, même pour la fabrication des armes, et à l'introduction du rite de l'incinération dans quelques-unes de nos contrées.

On désignera par *ère gauloise* celle qui se distingue par la prédominance des armes en fer, la disparition des épées de bronze (sauf pour les cérémonies du culte ou les armes de parade), par la substitution de l'inhumation sous *tumuli* (tertres artificiels) ou en pleine terre à l'inhumation des monuments mégalithiques, ou à l'incinération de l'ère celtique. Ces différences profondes entre les rites religieux indiquent bien deux races différentes et vraisemblablement antipathiques; les hommes du fer étant d'ailleurs essentiellement guerriers, comme le prouve le mobilier de leurs tombes à inhumations.

ÈRE CELTIQUE.

ARMES ET INSTRUMENTS DE BRONZE.

Haches. — La plupart des haches que représentent nos vitrines étaient plutôt des instruments de travail,

des outils : ciseaux, herminettes..... que des armes de guerre. Comme il est difficile souvent de décider les divers usages de ces instruments, on leur donnera à tous le nom général de haches. D'un autre côté, il est toujours facile de reconstituer l'emmanchement de ces divers modèles.

Une huitaine de ces haches portent dans le plan même du tranchant un piton qui servait à fixer la hache au moyen d'un lien à un manche en bois coudé à angle droit. Une petite hache (B. 39) a conservé dans l'œil du piton un court fragment de bronze ou cuivre qui ne laisse aucun doute sur le mode d'attache.

On a reconstitué ce lien sur la hache (B. 31). Souvent aussi ce lien devait être en matière végétale ou animale, comme ceux que devaient employer les hommes de la pierre, et comme les haches et masses des sauvages modernes nous en fournissent tant d'exemples; c'est ainsi qu'ont été fixées nos haches à pitons, ou nos outils montés sur des manches dans le prolongement de l'axe (n^{os} B. 3, B. 15, B. 36). Les moules en terre, en pierre ou en bronze qui servaient à couler tous ces instruments sont bien simples et faciles à reconstituer. Le Musée d'artillerie n'en possède pas; mais on peut en voir de très beaux spécimens au Musée de Saint-Germain.

Épées. — Les montures d'épées de l'ère celtique peuvent être rapportées à deux types bien distincts et à un troisième intermédiaire.

Premier type. — Les épées et poignards ne comportent pas de soie; le talon de la lame pénètre de

1 à 2 centimètres dans la poignée, qui se termine dans le bas par un épanouissement en demi-cercle, sorte de quillons rabattus ne dépassant guère la lame. Celle-ci, lorsqu'elle est étroite, présente le même épanouissement au talon. Deux à cinq rivets la fixaient à la poignée, qui est fondue d'une seule pièce. Ces rivets ont souvent été conservés; en tous cas, les œils de la lame au talon indiquent le mode de monture; et en effet, sur certaines épées coulées d'une seule pièce, lame et poignée, les rivets sont simulés par de petits cercles en relief sur les quillons courbes. Ce type d'épée, surtout de poignard en langue de bœuf sans soie, est certainement le plus ancien. Il en existe au Musée de Saint-Germain trouvés en Toscane, en Hongrie, dans les Hautes-Pyrénées, dans l'Ardèche, la Somme, Seine-et-Oise et huit des Abruzzes (Musée d'artillerie). Cette identité de la monture dans toute l'Europe prouve bien que c'est celle de l'origine, avant l'adoption ou l'essai d'autres procédés dans une région particulière.

Second type. — Une soie longue et large et percée de plusieurs trous de rivets monte jusqu'au haut de la poignée, qui se composait de deux plaques de bois ou d'os ou d'ivoire fixées par des rivets sur la soie. En outre, ces deux demi-fusées étaient souvent assujetties par les petits rebords de la large soie.

Enfin, un troisième type est intermédiaire entre les deux autres; la soie s'engage jusqu'au tiers environ de la longueur de la poignée.

La monture à longue soie doit être la plus moderne parce que c'est un perfectionnement sur l'autre, et c'est en effet celle que l'on retrouve sur les pre-

mières épées de fer de l'ère gauloise, dont la lame est d'ailleurs identique à celle de l'ère celtique.

ÈRE GAULOISE.

ARMES ET INSTRUMENTS DE FER ET DE BRONZE.

On est d'accord pour admettre que les Gaulois ou Galates sont, comme les Celtes, d'origine orientale; mais on n'a également que des renseignements vagues sur leur point de départ et sur celui de leur entrée en Europe. Néanmoins, on sait qu'ils se sont établis dans la vallée du haut Danube, dans toute la partie occidentale de la Germanie et dans l'est des Gaules. Ici encore on peut distinguer deux groupes différenciés par certains détails de leur mode de sépulture et le caractère de leur armement.

Dans la partie est qui a été plus tard la Bourgogne, comme dans le cimetière d'Hallstat près Salzbourg, qui est le plus intéressant de l'ère gauloise ancienne, on retrouve à la fois le mode de l'incinération et de l'inhumation, mais l'un et l'autre sous *tumuli;* les guerriers y sont rarement couchés sur leurs chars.

Les épées à lame de fer sont grandes et fort belles; c'est d'ailleurs le type et la monture à grande soie plate des dernières épées de l'ère celtique. Leurs poignées, leurs fourreaux et leurs bouterolles en bronze comportent les formes les plus variées et les plus pittoresques. Plus tard, la grande soie plate est remplacée par une soie ronde ou carrée de toute la longueur de la poignée et rivée au pommeau. Les *fibules* en bronze élégantes et variées de forme indiquent

que l'usage du plaid ou *sagum* est général comme celui du *torques*.

Dans la partie nord-est des Gaules (Champagne, Belgique), l'inhumation se fait en pleine terre, les tombes à chars sont plus fréquentes (sépultures de la Marne). Toutes les épées sont à soie mince, rivée au pommeau[1]; elles ne sont plus longues et faussantes, elles se rapprochent de l'épée romaine.

En 1875, le Musée d'artillerie a échangé avec le Musée de Saint-Germain une vingtaine de pièces antiques qui n'avaient aucun rapport avec le mobilier militaire, contre une centaine de pièces d'armes, la plupart moulages de l'ère celtique, de l'ère gauloise et d'armes romaines, particulièrement de l'époque de la conquête, et provenant des fouilles d'Alise-Sainte-Reine. La composition hétérogène de l'armée romaine au temps de César expliquera les confusions qui peuvent se faire entre les armes de diverses nationalités trouvées réunies dans un même camp[2].

Il est vraisemblable que l'usage du casque était tout à fait exceptionnel chez les Gaulois, les chefs seuls en auraient porté. Les casques qu'on a trouvés, et seulement dans les tombes les plus riches, y auraient été déposés comme trophées d'expéditions lointaines.

La variété des formes des huit à dix pièces vraies ou surmoulées que présente le Musée de Saint-Germain (le Musée d'artillerie en possède trois) répondrait à ces origines diverses. Quelques casques co-

(1) C'est le mode de rivure de toutes les armes depuis cette époque jusqu'à nos jours.

(2) Voir la Notice des armes romaines.

niques d'un riche décor rappellent les casques assyriens du VIIe siècle avant notre ère[1].

N'auraient-ils pas été rapportés à la suite des excursions des Galates en Asie? Cette forme conique a dû être conservée longtemps chez les Orientaux. C'est celle de six ou sept casques musulmans, tartares, russes et polonais des XVe et XVIe siècles qu'on peut voir au Musée d'artillerie, dans la salle des Orientaux et comparer au casque de Berru (sépulture de la Marne) donné à un chef gaulois de la salle des Costumes de guerre.

On a trouvé dans les environs de Grenoble et dans la Saône deux cuirasses en bronze (B'. 4 et B'. 5) dont l'origine est absolument inconnue; probablement gauloise pour la première, et peut-être romaine pour la seconde. On notera également que d'après plusieurs documents, les Gaulois ou Galates auraient employé des cuirasses en mailles, entre autres dans leurs guerres en Asie Mineure.

(1) Musée du Louvre, salle des Assyriens.

ARMES EN BRONZE DE L'ÈRE CELTIQUE.

Les moulages sont indiqués par un astérique
placé après le numéro de l'objet.

B

B. 1. Onze haches en bronze, toutes semblables et de mêmes dimensions. Tranchant assez développé. Les rainures de l'encastrement du manche, qui devait être à fourche, présentent une espèce de butoir contre lequel venaient se heurter les bouts des fourches du manche. Cette disposition évitait que le manche se fendît par l'effet des chocs. Voir la hache B. 3 qui a été montée suivant ces indications. La hache est d'ailleurs fixée au manche par un lien végétal. Longueur moyenne de 15 à 18 centimètres. — Trouvées au pied des glacis du fort de Sucy (27 avril 1882).

Don de M. le Ministre de la guerre.

B. 2. Hache du modèle des onze précédentes et dont le tranchant était brisé. On a scié la partie irrégulière pour analyser le bronze, qui est de la composition du bronze moderne le plus pur et de la fonte la plus homogène.

Don de M. Juste.

B. 3. Hache du même type, montée comme il a été dit pour les onze premières.

B. 4. Hache du même type, plus large près de l'encastrement de façon que la lame est presque carrée. — Trouvée en Italie.

Don de M. Penguilly L'Haridon.

B. 5. Hache du même type; une encoche à l'arrière de la queue indique le passage dans le bois d'une clavette faisant second arrêtoir. — Trouvée à la Bruyère, près Pagny (Côte-d'Or).

B. 6. Deux haches du même type. — Trouvées près d'Abbeville, dans le voisinage de débris romains.

Don de M. Boucher de Perthes.

B. 7. Deux haches du même type — Trouvées en Normandie.

Don de M. Deville.

B. 8. Hache du même type. — Trouvée aux environs de Saumur.

Don de M. Joly, architecte.

B. 9. Hache du même modèle à tranchant développé. — Trouvée dans la Seine près du pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

B. 10. Hache du même type. — Trouvée également dans la Seine.

B. 11. Hache du même type. — Trouvée en Angleterre.

Don de M. H. Christy.

B. 12. Hache du type des précédentes. La lame est plus longue et au contraire la partie encastrée dans le bois plus courte. En outre, il y a un anneau à hauteur du devant de l'encastrement, comme aux haches du type de B. 31, ce qui indiquerait que le manche devait se retourner à angle droit.

B. 13. Hache à oreille sans butoir à l'avant, et d'ailleurs plus courte de l'arrière; celui-ci entre toujours comme un coin dans le manche en fourche.

B. 14. Hache du même type que la précédente, sauf que les oreilles sont peu développées.

Don de M. H. Christy.

B. 15. Hache à oreilles et sans butoir et à longue queue. L'emmanchement a été fait et fixé par des liens végétaux. — Trouvée aux environs de Saumur.

Don de M. Joly, architecte.

B. 16. Hache du même type, à tranchant plus épanoui, presque en spatule. — Même provenance.

B. 17. Hache du même type que les deux précédentes. Porte des stries sur les côtés.

Don de M. H. Christy.

B. 18. Hache du même type que la précédente. Un trou percé près de l'extrémité de la queue permettait le passage d'une goupille. — Trouvée dans le royaume de Naples.

B. 19. Hache du même genre, à tranchant moins développé; le trou de l'extrémité de queue est remplacé par une encoche qui indique l'emploi d'une clavette. — Même provenance.

B. 20. Hache du même genre, mais de dimensions moitié. Sans trou ni encoche à la queue. — Même provenance.

B. 21. Deux haches sans butoir comme les précédentes, mais solidement arrêtées par des oreilles très développées embrassant bien le manche. En outre, un œil ou un cran à l'extrémité de la queue pour le passage d'un rivet. — Trouvées sur le territoire de Pouilly (Meuse).

Don de M. Victor Chemery, de Sedan.

B. 22. Hache du même type, mais de dimensions un peu moindres. La queue de l'encastrement est brisée. — Trouvée à Plavès près Seissan (Gers).

Don de M. Lartet.

B. 23. Hache du type de la précédente, avec cette différence que les oreilles sont fort peu développées et n'embrassaient pas suffisamment le manche; il fallait de forts liens pour assurer la stabilité aidée d'ailleurs par une encoche à la queue, permettant l'emploi d'un rivet transversal.

B. 24. Hache du même type. La queue, moins large qu'aux deux haches B. 21 et B. 22, est bien percée de l'œil pour le passage d'un rivet; mais elle est beaucoup plus courte, o m. o3 au lieu de o m. o9. En revanche, il y a un anneau qui permettait de la relier au manche qui devait se couder à angle droit. — Provient des habitations lacustres du lac de Neuchâtel.

Don de M. le professeur Desor.

B. 25. Hache à oreilles très réduites, la queue très courte donnant peu de stabilité. Tranchant en spatule.

B. 26. Hache à oreilles un peu plus développées et à entaille à la queue permettant l'emploi de la clavette. Est montée sur un bois.

B. 27. Hache dont les oreilles se resserrent de façon à embrasser solidement le manche sur lequel elles ont pu être en outre rabattues.

B. 28. Hache sans oreille ni aucun moyen d'attache, devant tenir comme un coin dans le bois.

Don de M. H. Christy.

B. 29. Du type de la précédente, mais de dimensions très faibles.

Même donateur.

B. 30. Hache du même type, léger rebord en guise d'oreilles. La queue a été brisée. — Trouvée dans le royaume de Naples.

B. 31. Sous le même numéro, trois haches en bronze, en forme de coin à douille intérieure dans le sens de la hache. Anneau à la partie inférieure pour fixer par un lien, probablement en cuivre, la hache au manche à retour en équerre. — Ces trois haches ont été trouvées à Moussage, commune de Plénée (Côtes-du-Nord). Une d'elles est emmanchée sur bois naturellement en retour d'équerre, et y est fixée par un lien en cuivre.

B. 32. Trois haches du même type. — Trouvées dans la Seine au pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

B. 33. Hache du même type. — Trouvée en Normandie.

Don de M. Deville.

B. 34. Quatre haches du même modèle. — Trouvées dans les environs d'Amiens (Somme).

Don de M. de Saulcy.

B. 35. Quatre fragments de hache du même type. — Même provenance.

Même donateur.

B. 36. Deux haches du même modèle, mais de dimensions beaucoup moindres, l'une d'elles est emmanchée [1]. — Trouvées en Normandie.

Don de M. A. Deville.

B. 37. Autre hache du même modèle. — Trouvée dans les environs d'Amiens.

Don de M. de Saulcy.

B. 38. Deux petites haches du même modèle, dont une est dépourvue de son anneau d'attache.

Don de M. Franck.

B. 39. Deux haches du même modèle. L'une d'elles porte encore à l'anneau d'attache un fragment du lien en cuivre ou en bronze qui la fixait à son manche, et a servi d'indication pour la restitution. — Trouvées dans la Seine, à Paris.

B. 40. Trois haches du même modèle; une d'elles n'a pas son anneau d'attache.

B. 41. Deux haches en bronze beaucoup plus courtes que les haches B. 34 et B. 35, mais de même force; l'une d'elles n'est qu'un fragment.

[1] On a employé pour lien une corde à boyau.

B. 42. Hache du type des précédentes, mais le tranchant est légèrement épanoui en forme de spatule.

B. 43. Autre hache du même modèle. Le piton ou anneau d'attache manque, mais on voit l'œil dans lequel le piton était rivé. Le tranchant est plus large que la partie qui fait douille.

B. 44. Hache sensiblement du même modèle que la précédente, seulement la douille est ronde et ne porte pas de piton d'attache; elle est emmanchée, tenant par simple forcement.

B. 45. Hache à douille ovale, à oreilles arrêtoires, également sans piton. Emmanchée de même.

B. 46. Deux haches en bronze de forme plate et large, à douille parallèle au tranchant pour recevoir un manche droit. Ressemblant tout à fait au merlin moderne. — Trouvées dans le royaume de Naples.

B. 47. Hache du même type que les précédentes; on voit encore le jet de la coulée.

B. 48. Hache plate de dimensions bien plus faibles et légèrement courbe; la douille est percée d'un trou. La hache a été emmanchée avec un rivet.

B. 49. Hache courte et très forte de section carrée; la douille tient dans l'épaisseur du talon de la hache. Cordons ou gorges d'évidement comme décor. — Trouvée dans le royaume de Naples.

B. 50. Hache à tranchant développé. La douille est beaucoup trop courte pour la solidité de la hache et pour la stabilité de l'emmanchement. — Même origine.

B. 51. Épée celtique complète avec son fourreau également en bronze. La lame présente un rétrécissement au tiers inférieur de sa longueur et une forte arête arrondie en son milieu. Pointe en langue de carpe; sa lame n'a pas de soie; la monture est du type le plus ancien importé en Europe par les Celtes. Le talon

de la lame pénètre de 12 à 15 millimètres dans la poignée d'une seule pièce, et lui est fixée par cinq rivets. Le pommeau en olive très étroite est décoré de lignes pointillées et de rainures renfermant une pâte dure, sorte d'émail vert; les têtes des rivets et le milieu en saillie de la fusée sont couverts de la même pâte. Le fourreau en bronze est composé de deux lames venues de fonte ornées de boutons et cercles concentriques en saillie obtenus par repoussé; les deux lames sont rapprochées l'une couvrant légèrement l'autre; la cuvette et la bouterolle achèvent de les fixer. La cuvette a la forme de la garde. Enfin un bracelet percé de deux œils pour recevoir des anneaux de suspension. — Trouvée dans l'arrondissement d'Uzès.

Don de M. Ebelmen, ancien directeur de la manufacture de Sèvres.

B. 52. Épée en bronze, la lame est très longue, étroite et aiguë. L'arête adoucie va jusqu'au tranchant; elle est montée sur la poignée comme la précédente, mais elle n'est fixée que par deux rivets. Pommeau en olive moins allongée avec fort bouton étroit. — Trouvée dans le royaume de Naples.

B. 53. * Épée du même type que la précédente. La lame est plus large avec une arête saillante et des filets creux. Elle est fixée par six rivets à la poignée, qui se termine par un champignon. Longueur totale, 0 m. 84. Musée de Saint-Germain. — Trouvée à Jagnes près Sigean (Aude).

B. 54. * Épée dont la lame assez forte est plus étroite près du talon, et montée comme la précédente sur la poignée, qui se termine par une cuvette large et profonde; la fusée a trois cordons. Le talon de la lame, toute la poignée, fusée et cuvette, sont décorés de petits cercles concentriques. — Moulage d'une pièce trouvée en Italie.

B. 55. Lame de poignard à arête adoucie; de chaque côté un tranchant de 7 à 8 millimètres de longueur a été obtenu par martelage; il est encore très coupant. Les deux rivets de

montures subsistent. Longueur, o m. 38. — Trouvée dans un gué de la rivière de Vendée.

Don de M. Benjamin Fillon.

B. 56. Trois lames de poignards ou petites épées du même type, à talons plus ou moins larges et percés de deux trous. Trois des six rivets subsistent. Longueur, de o m. 38 à o m. 48. — Toutes les trois trouvées dans la Seine à Paris.

B. 57. * Lame de petite épée du type des armes précédentes.

B. 58. Autre lame de poignard analogue, brisée en deux. Les trous des rivets recoupent le bord de la lame. — Trouvée dans la Seine près du pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

B. 59. Deux très petits poignards de 8 à 10 centimètres de longueur, du même type que les lames précédentes. L'un a quatre rivets, dont deux subsistent; l'autre en a deux qu'il a conservés.

B. 60. Lame du même type, plus légère; la soie semble complète, avec quatre trous de rivets. — Trouvée dans la Seine à Paris.

Don de Napoléon III.

B. 61. Belle lame d'épée celtique en bronze s'élargissant légèrement dans la deuxième moitié; la pointe est cassée. Forte arête médiane arrondie. Le talon orné de demi-cercles concentriques et de pointillés. Grande soie de la largeur de la poignée qui était fixée par huit rivets, quatre sur la petite croisière et quatre sur la fusée; sept subsistent encore. Longueur totale, o m. 92. — Trouvée à Brienne (Aube).

B. 62. Belle lame d'épée celtique du même modèle, ayant sa pointe. La soie est cassée après les deux premiers rivets. La longueur totale avec la soie restituée serait de o m. 91. — Trouvée dans la Seine à Paris.

B. 63. * Épée en bronze du même type. La lame est arrondie avec filet parallèle à chaque tranchant. Soie du même modèle que la précédente. Même mode d'attache à la poignée. Cinq des huit rivets subsistent. Longueur totale, 0 m. 72. — Musée de Saint-Germain. — Trouvée dans la Saône.

B. 64. Lame d'épée complète de même modèle; elle est moins forte et moins longue. Longueur totale, 0 m. 67. — Trouvée dans la Seine, à Paris.

B. 65. Lame du même modèle; les petites cornes qui terminent la soie devaient embrasser le disque vertical qui formait probablement le pommeau. Longueur totale, 0 m. 51. — Trouvée en Toscane.

B. 66. Lame du même modèle. La soie est brisée au tiers inférieur. Longueur totale, en restituant la soie, 0 m. 72. — Trouvée dans la Seine à Paris.

B. 67. Lame du même modèle que les précédentes; l'arête médiane un peu moins adoucie. La soie est brisée au tiers inférieur. Longueur totale de la lame restituée, 0 m. 65. — Trouvée dans la Seine, à Paris.

Don de Napoléon III.

B. 68. Lame du même modèle. Soie brisée également au tiers inférieur. Longueur totale restituée, 0 m. 72. — Même origine.

Même donateur.

B. 69. Fragment d'épée du même type. L'arête médiane est un peu plus aiguë. Soie brisée au quart inférieur. Longueur du fragment, 0 m. 18. — Même origine.

Même donateur.

B. 70. * Poignard celtique en bronze. Lame en forme de feuille de sauge, à arêtes saillantes, parallèles aux contours des tranchants. La soie large comme la lame et de toute la longueur de la poignée est redressée à angle droit sur les bords, de façon à embrasser la poignée qui devait être fixée par six

rivets, dont quatre subsistent encore. Cette attache de poignée est tout à fait celle des épées B. 61 et B. 63, qu'on a décrites ci-dessus. Longueur, o m. 235. — Trouvée à Schaengengraben Katye, canton de Zurich (Suisse). — Musée de Zurich.

B. 71. * Épée celtique; lame du même modèle; soie moins large allant jusqu'au bout du pommeau qui se termine par un large champignon sur lequel la soie est rivée à son extrémité. La poignée est fixée par d'autres rivets. Il n'y en a pas sur les quillons. Longueur totale, o m. 66. — Musée de Saint-Germain. — Trouvée à la station de Moeringen, lac de Bienne, canton de Berne (Suisse). — Collection Gross.

B. 72. Fragment de lame, probablement de poignard.

B. 73. Bouterolle de fourreau d'épée en bronze, section en losange. — Trouvée dans la Seine, à Paris.

Don de Napoléon III.

B. 74. Pointe de lance antique, en bronze, et fragment d'une pointe semblable. (Ces armes ont été fondues à noyau vide, comme toutes les lames de lance et de javelot en bronze.) La forme générale de cette lame est analogue à celle des épieux de chasse du xvi[e] siècle et ne présente pas de renflement près de la douille. Le fragment offre un filet saillant qui dessinait l'arête médiane arrondie. — Trouvés dans une tourbière, près d'Abbeville (Somme).

Donnés par M. Boucher de Perthes.

B. 75. Pointe de lance en bronze complète. Douille avec les deux trous de rivet. Forte arête médiane. Le tranchant, de 2 à 3 millimètres de largeur, est obtenu par martelage.

B. 76. Pointe de lance du même modèle, brisée entre la lame et la douille qui a conservé son rivet engagé dans le bois qui subsiste. — Trouvée dans la Seine au pont Louis-Philippe, à Paris.

Don de M. de Saulcy, sénateur.

B. 77. Sous le même numéro, deux lames du modèle des précédentes, un peu moins fortes, avec douilles sensiblement plus longues; l'une d'elles est décorée de petits cercles concentriques à la naissance de la lame.

B. 78. Sous le même numéro, six pointes de lance du modèle des précédentes, mais de forces différentes; deux n'ont plus de douille. — Trouvées dans la Seine au pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

B. 79. Sous le même numéro, quatre pointes de javelots à douille assez courte, 3 centimètres environ; une de ces douilles est presque détruite. — Même origine.

Même donateur.

B. 80. Pointe de javelot différente de forme. La lame est plus courte et arrondie; la douille plus longue et à deux trous. — Même origine.

Même donateur.

B. 81. Pointe de lance en bronze, à arête arrondie sur toute la longueur de la lame pour recevoir la hampe. Douille percée pour le passage du rivet. — Trouvée au pied du fort de Sucy (27 avril 1882).

B. 82. Pointe de lance du même modèle, mais de dimensions moindres; la douille probablement brisée a été sciée à moitié de sa longueur. — Trouvée à Chelles, près Paris.

B. 83. Pointe de lance en bronze à arête médiane assez saillante, la douille complète n'a point de trous de rivets; ma s à la naissanee du talon de la lame deux trous pour recevoir les liens d'assujettissement. — Trouvée dans la Seine, au pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

B. 84. * Grande pointe de lance en bronze, arête médiane arrondie, la douille porte encore son rivet. Les deux talons des tranchants sont percés pour recevoir les liens d'assujettissement.

Longueur, o m. 48. — Musée de Saint-Germain. — Trouvée dans la Seine. — Collection Grim.

B. **85.** * Petite pointe de javelot en bronze. Douille prolongée et portant deux petites oreilles en forme de pontet pour recevoir les liens qui la fixaient à la hampe. — Musée de Saint-Germain. — Origine inconnue.

B. **86.** Pointe de flèche en bronze trouvée à Alise-Sainte-Reine. Par sa matière et sa forme, elle paraît d'une époque plus ancienne que les armes contemporaines du siège d'Alise. Elle est probablement gauloise.

B. **87.** Trois flèches de même forme que la précédente, mais de dimensions un peu plus fortes, trouvées dans le Sud du royaume de Naples; elles peuvent être gauloises comme la précédente, ou étrusques. Elles ont une petite soie pour s'engager dans le bois.

B. **88.** Pointe de javelot en bronze de dimensions beaucoup plus fortes, à soie plate percée devant se river sur le bois ouvert en fourche; en outre, le talon de la lame porte des rivets.

B. **89.** Très petite pointe de flèche en bronze, triangulaire, à douille pour recevoir le bois. — Trouvée à Ptolémaïs de la Cyrénaïque. — Nationalité inconnue.

Don de M. Vattier de Bourville.

B. **90.** Sabot de lance; il est percé pour un rivet. — Provenance et nationalité inconnues.

B. **91.** * Quatre tubes en bronze. La partie supérieure a la forme d'un vase; l'autre partie, qui est cylindrique, est ornée de filets concentriques. — Musée de Saint-Germain. — Trouvés dans le département de la Meurthe; ornemement gaulois ou celtique de harnachement de cheval. — Musée Lorrain.

ARMES DE L'ÈRE GAULOISE.

Les moulages sont indiqués par un astérique.

S[t] G. indique que la pièce vraie ou le moulage vient du Musée de Saint-Germain.

B'

ARMES MIXTES, FER ET BRONZE.

B'. 1. * Casque d'Hallstatt en bronze. Timbre sphérique à bord circulaire fort peu saillant. Deux crêtes parallèles servaient à embrasser la chenille en crin, chenille montée très probablement comme nos brosses. Deux boutons, un sur le front, l'autre au bas de l'occiput, servaient à fixer la chenille. — S[t] G.

B'. 2. Casque qui avait été porté à l'ancien catalogue comme étrusque sous le n° C. 1. Il est tout à fait du même modèle que le casque surmoulé d'Hallstatt qui précède. Il en diffère seulement parce que les deux longues crêtes sont remplacées par deux arrêts de quelques centimètres, qui suffisent pour empêcher le renversement latéral de la chenille, maintenue d'ailleurs dans l'autre sens par les mêmes boutons d'avant et d'arrière. — Trouvé à Pérouse; y avait peut-être été laissé par les Gaulois à la suite d'une de leurs excursions en Italie.

B'. 3. * Casque en bronze gaulois considéré comme de l'époque d'Hallstatt. Crête unique dans le plan de symétrie de la figure, terminée par une pointe verticale très aiguë, et à ses deux extrémités, sur le front et derrière, par deux pointes aiguës de 25 millimètres environ rivées à l'intérieur. A hauteur des oreilles, deux appendices plats de champ pour recevoir quelque

ornement, probablement des plumes. — Trouvé à Ailly, canton de Bernières (Calvados). — S[t] G.

B'. 4. * Cuirasse en bronze : 1° plastron; 2° dossière. Ces deux pièces s'assemblaient : du côté gauche, par une charnière dont on voit encore les débris, et du côté droit, par des courroies et des agrafes. Elles sont richement ornées de cercles concentriques ponctués et de boutons repoussés dans le métal, genre d'ornements qui caractérise les objets gaulois. Ces cercles et ces boutons se retrouvent dans les fibules, dans les beaux boucliers publiés dans l'ouvrage de Worsaë, etc. Celtique ou gauloise. — Trouvée dans un champ près de Grenoble.

B'. 5. * Moulage d'un plastron de cuirasse gauloise ou romaine. — Trouvé dans la Saône. — S[t] G.

B'. 6. * Ceinture en bronze repoussé d'Hallstatt. Le décor représente des hommes et des chevaux d'une hauteur d'environ 1 centimètre. C'est l'enfance de l'art comme plastique. — S[t] G.

B'. 7. * Autre ceinture d'Hallstatt. Le décor consiste en dessins géométriques : losanges, triangles, perles. Genre de décor bien plus répandu que les figures humaines ou animales. — S[t] G.

B'. 8. * Épée en bronze. La poignée manquait, ce qui permet de voir la soie toute particulière de ces armes. Elle est à peu près aussi large que la lame au talon, et est fixée à la poignée par cinq rivets : deux à la place de la croisière, un au milieu de la longueur de la poignée, et les deux autres avant la soie mince qui pénètre dans le pommeau arrêté par la rivure, qui termine généralement toutes ces soies. — Trouvée dans le cimetière d'Hallstatt. — S[t] G.

B'. 9. * Épée complètement en bronze. La lame est exactement du modèle de la précédente. La fusée de bronze et le pommeau sont enfilés dans la soie, et ne lui sont fixés que par la rivure de l'extrémité. — Même origine. — S[t] G.

B'. 10. * Grande épée d'Hallstatt. Lame en fer portant sur toute sa longueur trois filets saillants. Poignée en ivoire sculpté

en triangles et losanges. Pommeau en large disque, puis tronconique, arrêté par la rivure de la soie. — Même origine. — S^t G.

B'. **11.** * Lame d'épée en bronze, tout à fait analogue comme lame et tranchant martelé à la petite lame celtique B. 55; mais elle en diffère par le talon et la soie longue et étroite disposée pour être rivée à un pommeau. Cette soie reporterait la lame à l'époque d'Hallstatt.

B'. **12.** * Grand poignard d'Hallstatt. Lame en fer fortement détériorée par la rouille; poignée en bronze, quillons recourbés vers la pointe. Le pommeau porte deux longues branches recourbées à l'opposé de la lame, terminées par deux larges boutons plats. C'est le modèle des poignards dits *à antennes*, caractéristiques d'Hallstatt. Longueur totale, 0 m. 47. — S^t G.

B'. **13.** * Poignard d'Hallstatt, tout en fer, avec fusée de bois. La forme générale est celle de l'autre poignard B' 12, de même origine, qui est en fer et bronze. — S^t G.

B'. **14.** * Poignard en fer. Lame assez aiguë, quillons coudés d'équerre et rabattus parallèlement à la lame. Les antennes, très courbes et également parallèles à la soie, sont terminées par deux boutons. Fusée composée de chaque côté d'une plaque de fer et d'une plaque de bronze. Époque et type d'Hallstatt, mais qui ne provient pas, comme les pièces précédentes, du cimetière d'Hallstatt. — Trouvé dans le département du Lot.

B'. **15.** * Poignée en bronze d'une épée en fer. Celle-ci est brisée à 8 centimètres des quillons. Les antennes viennent se rejoindre à l'extrémité du pommeau. — S^t G.

B'. **16.** * Poignard d'Hallstatt. Lame en fer très aiguë, à arête médiane. Poignée en bronze pointillée; quillons rabattus d'équerre; pommeau à jour dans le type dit *à clef*. Dans l'anneau de la clef sont réservés à jour deux petits bonshommes à jambes et bras ouverts. Le fourreau se termine par un fort bouton suivi d'un autre plus petit. — S^t G.

B'. **17.** * Fac-similé en fer et bronze d'un poignard du type et de l'époque d'Hallstatt. La poignée figure un bonhomme dont les jambes ouvertes font les quillons et les bras en l'air, les antennes. — Trouvé à Salon (Aube) en 1873.

Don de M. Morel, percepteur à Châlons.

B'. **18.** * Poignard d'Hallstatt. Poignée et fourreau en or. Les quillons sont courts, le milieu de la poignée renflé. Pommeau très large portant des rosaces incrustées. Bout de fourreau en forme de boule terminée par un petit bouton. — St G.

B'. **19.** Petite lame de poignard en bronze, avec soie étroite et sans rivet, qui indique une époque plus récente que l'ère celtique.

B'. **20.** * Extrémité de fourreau en bronze. Il forme de grandes antennes ou lyre bien caractéristiques des types d'Hallstatt. — Trouvé dans les tumulus de Barézia (Jura). Collection Le Mère. — St G.

B'. **21.** * Umbo de bouclier en bronze. — Trouvé dans le cimetière d'Hallstatt. Musée de Vienne. — St G.

B'. **22.** * Tête d'épieu en bronze s'emmanchant comme les haches B. 3 et B. 15. — Moulage d'Hallstatt. — St G.

B'. **23.** Hache en fer en forme de coin. La douille indique que le bois était monté dans l'axe même de la hache. — Trouvée à la Bruyère, près Pagny (Côte-d'Or).

B'. **24.** Hache de fer, dont la douille dans l'axe de la lame la traverse à sa naissance. L'emmanchement devait se faire dans cet axe, mais le bois devait se redresser à angle droit.

B'. **25.** Bracelet en bronze. — Trouvé dans un tumulus de l'île de Corse; était placé sous la tête du squelette.

Don de M. Raynaud, inspecteur général des phares.

B'. **25** *bis.* * Bracelet en bronze. — Trouvé dans le tumulus d'Amancey (Doubs), et considéré comme contemporain d'Hallstatt. L'original est au Musée de Besançon.

B'. **26.** Fibule composée de deux disques en fils de bronze roulés en colimaçons. Époque d'Hallstatt.

Don de Napoléon III.

B'. **27.** Fibule en bronze, complète. — Trouvée près de Sancerre.

Don de M. Penguilly L'Haridon, ancien conservateur.

ARMES GAULOISES DU TYPE DE LA MARNE

ET ÉPOQUES PLUS RÉCENTES.

B'. **28.** * Lame d'épée gauloise en fer, à arête médiane. Bout de fourreau également en fer, avec armature détachée en forme de lyre, qui est caractéristique des fourreaux gaulois de la Marne. Epoque antérieure à celle de la conquête des Gaules. Longueur totale, 0 m. 67. — Trouvée à Berry-au-Bac (Aisne). — S[t] G.

B'. **29.** * Lame d'épée gauloise en fer de la même forme et portant encore le bout de fourreau du type précédent, plus allongé et plus élégant. Le fourreau était probablement en bois, avec la face extérieure plaquée de bronze. La chape de suspension est en fer. — Trouvée dans un cimetière de la Marne. — S[t] G.

B'. **30.** Lame d'épée en fer, à arête médiane. Le bout du fourreau des types décrits aux deux armes précédentes est encore bien conservé. Longueur, 0 m. 78. — Même origine. — S[t] G.

B'. **31.** Lame d'épée gauloise en fer, à arête médiane, du modèle de la précédente. Longueur totale, 0 m. 65. — Même origine.

B'. **32.** * Épée gauloise avec son fourreau, complète. Lame en fer plat à double tranchant. Pointe recoupée et arrondie. Le fourreau en fer porte dans le tiers inférieur de sa longueur sept filets transversaux. Chape de suspension très large fixée par

deux rivets. — Trouvée dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine par le colonel de Reffye. — S[t] G.

B'. **33.** Sous le même numéro, onze épées [1] données avant 1862 au Musée comme trouvées à la Tiéfenau (Suisse) sans qu'on sût leur nationalité et leur ancienneté d'origine. Leur identité avec l'arme précédente trouvée à Alise-Sainte-Reine ne laisse aucun doute sur leur origine gauloise, à une époque voisine de la conquête romaine.

B'. **34.** Deux fragments de fourreau d'une épée gauloise du modèle des onze fourreaux de la Tiéfenau. — Trouvés dans un cimetière de la Marne.

B'. **35.** Lame de poignard gaulois, en fer, fortement détériorée par la rouille. A deux tranchants. Identique à d'autres du Soissonnais. Longueur, 0 m. 285. — Même origine.

B'. **36.** Couteau gaulois, en fer. Lame à un seul tranchant. On remarque dans la soie l'emplacement des trous qui servaient à fixer le manche à la lame. Ce couteau est identique à ceux trouvés dans le Soissonnais par M. Frédéric Moreau. — Même origine. — S[t] G.

B'. **37.** Lame de couteau gaulois, en fer, de l'époque gauloise, à un seul tranchant. Elle porte à son talon les deux rivets qui l'adaptaient au manche. Identique à d'autres trouvées dans le Soissonnais. Longueur, 0 m. 27. — Même origine. — S[t] G.

B'. **38.** Couteau en bronze d'un seul jet, lame et poignée, qui toutes deux ont exactement les formes des couteaux de la Marne. La lame est en mouvement de yatagan prononcé. Le bronze indiquerait un couteau de sacrifice ou cérémonie religieuse.

B'. **39.** Deux fers de lances gauloises en forme de feuille de sauge, à arête médiane; courte douille. Longueurs, 0 m. 27 et 0 m. 20. — Trouvés dans un cimetière de la Marne.

[1] Sur les onze épées, sept seulement sont exposées, les quatre autres sont en magasin.

B'. 40. Deux fers de javelots gaulois du même modèle que les deux fers de lance, mais de dimensions moindres. Longueurs, 0 m. 13 et 0 m. 11. — Même origine.

B'. 41. Pointe de trait en fer, de forme quadrangulaire, de l'époque gauloise. Longueur, 0 m. 10. — Même origine.

B'. 42. * Lance gauloise, en fer, très longue et très étroite, à arête médiane fortement prononcée. Courte douille. Longueur totale, 0 m. 44. — Trouvée à Bozberg (Suisse). Musée de Zurich. — S[t] G.

B'. 43. * Lance gauloise, en fer, lame longue et large à arête médiane très prononcée. Courte douille portant encore son rivet. Longueur totale, 0 m. 43. — Trouvée à la station de la Tève, lac de Neuchatel (Suisse). Collection Desor. — S[t] G.

B'. 44. * Fer de lance gauloise. Lame en feuille de sauge. Elle est aplatie et porte trois filets creux près de son talon; la douille est à pans. Longueur, 0 m. 44. — Même origine. Musée de Brionne. — S[t] G.

B'. 45. * Long fer de lance, en fer, portant une forte arête médiane. Les tranchants sont interrompus à environ un tiers de leur longueur. — Trouvé dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine. — S[t] G.

B'. 46. * Fer de lance ayant la forme d'une feuille de sauge, un peu renflé à son talon; courte douille. — Même origine.

B'. 47. * Fer de lance de l'époque de la conquête romaine, en fer, légèrement renflé. Lame découpée. — Même origine.

B'. 48. * Lance de l'époque de la conquête romaine, en fer, pointe légèrement renflée à son milieu. Longueur, 0 m. 24. — Même origine. — S[t] G.

B'. 49. * Long javelot légèrement renflé à son milieu, ayant la forme d'une feuille de sauge. — Même origine. — S[t] G.

B'. 50. * Long fer de lance à section en losange; à la nais-

sance de la lame et de la douille, une petite croisière de deux pointes de 2 centimètres. — Même origine. — S[t] G.

B'. **51.** * Autre javelot en fer, même forme. Tige assez longue. A la naissance de la lame, un petit bourrelet. — Longueur, o m. 28. — Même origine. — S[t] G.

B'. **52.** * Petit javelot en fer. Lame étroite ayant la forme d'une feuille de sauge. Longueur, o m. 155. — Même origine.

B'. **53.** * Fer de lance. Lame à arête très prononcée, douille très longue pour recevoir un rivet. Longueur totale, o m. 315. — Trouvée à la station de la Tève (Suisse), lac de Neuchatel. Musée de Brionne. — S[t] G.

B'. **54.** Signum ou enseigne de guerre gauloise en bronze, décorée d'un animal barbare à deux têtes; l'armature en fer qui la fixait à la hampe a laissé ses traces.

B'. **55.** * Umbo d'un bouclier gaulois, en fer, composé de deux plaques; l'une d'elles se trouvait probablement à l'intérieur et l'autre à l'extérieur du bouclier. — Trouvé dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine. Époque de Jules César. — S[t] G.

B'. **56.** Éperon en bronze dont la tige est fortement renflée près de la pointe. — Même provenance.

B'. **57.** * Fibule gauloise en bronze, repercée à jour. — Même provenance.

B'. **58.** Fibule en bronze repercée à jour et du même modèle; pièce vraie probablement de même provenance que le surmoulage d'Alise-Sainte-Reine qui précède.

B'. **59.** Fibule gauloise en bronze à retour à angle droit. — Trouvée dans un cimetière de la Marne.

B'. **60.** Autre fibule gauloise du même modèle et probablement de même provenance.

B'. **61.** Torques en bronze très fin, les branches très fines

terminées par deux boutons plats. — Trouvé dans un cimetière de la Marne. — Pièce vraie provenant du Musée de Saint-Germain.

B'. **62.** * Torques en bronze ciselé. Les branches sont terminées par deux porte-boutons plats. Pièce probablement gauloise. — Provenant de fouilles à Châlons-sur-Marne.

B'. **63.** Bracelet en bronze très probablement gaulois. Portant des cannelures à sa partie extérieure. — Provenance inconnue.

B'. **64.** Deux disques en bronze de 90 millimètres et 45 millimètres de diamètre, à queue de bouton en-dessous; le plus grand a une petite pointe comme un umbo. Probablement décor de harnachement gaulois.

B'. **65.** Autre disque en bronze un peu plus plat, ayant au-dessous deux boutons à pattes d'attache. — Même usage.

NOTICE

SUR LES ARMES ROMAINES [1].

Les armes romaines que présentent les vitrines du Musée sont à peu près exclusivement contemporaines de l'époque de la conquête des Gaules, et même beaucoup d'entre elles ont été données par les fouilles d'Alise-Sainte-Reine.

La description de l'armement des Romains à la fin de la République est à cet égard plus intéressante que toute autre pour les visiteurs du Musée; mais il faut noter que les types des armes offensives de l'infanterie de ligne (*gravis armaturæ*) ont fort peu varié depuis l'institution de la légion au temps de Camille, et qu'ils étaient encore à peu près les mêmes sous Trajan.

Quant aux troupes légères, leur armement a changé avec leur recrutement, qui était à l'origine exclusivement fourni par les citoyens romains, tandis que plus tard il l'a été par des auxiliaires. Il n'est donc pas sans

[1] Renseignements bibliographiques :

Gros et Rochas, Divers ouvrages sur les Romains et les Grecs. — Louis Fontaine, 1883, *L'armée romaine.* — *Dictionnaire archéologique* de Beaumeister, 1888, article *Wassen* (armes). — Lindenschmit, *Armement romain, costumes et armes*, 1882 (all.).— Enfin De Kraker, *L'armée romaine au temps de César*, traduit de l'allemand par Benoist, Baldy, Larroumet. — C'est surtout dans cet ouvrage qu'ont été puisés les renseignements qu'on trouvera dans la présente notice.

intérêt, au point de vue de l'armement, de connaître les variations de l'organisation de l'armée et celles de son recrutement depuis Camille, à qui les Romains doivent l'institution de la légion, jusqu'à l'époque de Marius.

La légion de Camille comprenait 4,200 hommes d'infanterie et 300 cavaliers.

Les 4,200 hommes d'infanterie comprenaient 3,000 hommes d'infanterie de ligne (*gravis armaturæ*) et 1,200 *vélites*, troupes légères.

Les 3,000 hommes d'infanterie de ligne formaient trois groupes[1], suivant leur ancienneté de service et leurs qualités militaires; tous trois avaient le casque de métal et des cuirasses de types différents; quant à leurs armes offensives, elles différaient aussi, et en outre l'affectation de ces armes à chaque groupe a varié jusqu'à l'organisation de Marius qui les arma tous d'une façon uniforme.

Chacun des trois groupes était au temps de Camille partagé en 10 *manipules*.

L'infanterie de ligne comprenait donc 30 unités de 100 hommes en moyenne, subdivisées chacune en deux *centuries* ou sections.

A chaque centurie étaient adjoints 20 vélites de troupes légères, soit 40 par manipule.

Ces 1,200 *vélites* portaient le casque de cuir sans cimier, ils n'avaient pas de cuirasse; ils marchaient derrière leur manipule, combattant séparément comme troupes volantes.

Cavalerie. — Les 300 cavaliers de la légion étaient

[1] *Hastati, Principes, Triarii* ou *Pilani.*

partagés en dix groupes de 30 hommes, chacun sous les ordres de trois *décurions* et trois adjoints.

Troupes alliées. — Ici, deux groupes distincts : les alliés (*socii*) et les auxiliaires (*auxilia*).

Les alliés étaient fournis par les villes confédérées et les colonies latines. Leur effectif était à peu près le même que celui du contingent romain. Ces alliés latins formaient, à droite et à gauche de chaque légion romaine, deux ailes commandées chacune par trois officiers romains, et en sous-ordre par les chefs indigènes des contingents.

Les auxiliaires étaient d'origine non latine; ils se recrutaient dans les provinces, ou même dans le pays où se faisait la guerre. Leur nombre s'accrut avec les conquêtes.

Corps d'élite ou spéciaux. — En dehors de la légion normale, il faut citer : la garde d'honneur du général en chef composée surtout d'anciens légionnaires servant volontairement après leur temps de service obligatoire accompli; ensuite des jeunes gens de grande famille qui suivaient le général, et faisaient ainsi leur éducation militaire. C'est parmi eux que se recrutaient les chefs supérieurs.

Recrutement et organisation sous Marius et César. — Les légions sont exclusivement composées d'hommes soldés. Pendant les guerres civiles puis sous l'Empire, les légions reçoivent à côté des citoyens romains, des contingents tirés des provinces et des colonies; en outre, des corps ont été composés d'affranchis, et parfois même ces corps ont compté dans leurs rangs des esclaves et des gladiateurs.

Le premier groupe des alliés (*socii*) n'existe plus; tous les latins font partie de la légion romaine dont tous les hommes portent les mêmes armes offensives.

En dehors de cette légion, les auxiliaires composent des troupes à pied, les unes organisées et armées à la romaine, d'autres au contraire conservent leur armement et leurs chefs nationaux; mais toutes sont soumises à la discipline romaine. C'est dans ces dernières que se recrutent tous les hommes d'infanterie légère, parmi lesquels on signalera les frondeurs, les sagittaires, dont l'armement et le mode de combat n'ont pas d'analogie avec ceux de la légion.

Les vélites romains n'existent plus; leur office est rempli par ces auxiliaires qui forment des troupes volantes en dehors de la légion.

Cavalerie. — Dans l'organisation de Camille, le nombre des cavaliers fournis par les alliés était triple de celui des *chevaliers romains*. Depuis Marius, les chevaliers n'entrent plus dans le rang; ils font partie de l'état-major du général en chef qui prendra parmi eux ses chefs supérieurs. Désormais la cavalerie est recrutée dans les alliés italiens ou même les auxiliaires.

Les premiers sont équipés à la romaine et répartis dans les légions; les autres, armés et équipés à la façon de leur pays d'origine, forment des corps distincts.

Cette cavalerie obéit à un chef romain et au-dessous à des chefs les uns romains, les autres de la nationalité des cavaliers. Elle est partagée en ailes divisées en pelotons (*turnæ*) subdivisés eux-mêmes en décuries commandées par des décurions.

En résumé, sous Marius, ou tout au moins au temps

de César, les vélites sont supprimés et remplacés par des auxiliaires.

Tous les légionnaires ont le même armement dont la description est reportée à la fin de cette notice.

Dans une même légion, les hommes ont à peu près la même ancienneté de service; en conséquence, chacune d'elles entre dans une des deux classes : Légion de vétérans, ou Légion de conscrits.

La cavalerie est complètement fournie par les alliés ou les auxiliaires.

Formation en cohortes. — La légion de Camille qui comprenait 3,000 hommes d'infanterie de ligne, sorte de brigade, était divisée en 30 manipules, compagnies de 100 hommes en moyenne. L'unité tactique était évidemment beaucoup trop faible. Marius institue la *cohorte,* comprenant le dixième de l'effectif de la légion, désormais d'au moins 3,000 hommes[1].

C'est un véritable bataillon partagé en trois *manipules* ou compagnies de 100 à 120 hommes. Chaque manipule est divisé en deux *centuries* (sections) fortes chacune de 50 à 60 hommes.

Chefs militaires. — Dans chaque centurie ou section, deux grades analogues à nos caporaux et sous-officiers[2], puis au-dessus un subcenturio, sous-lieutenant ou adjudant.

Dans le manipule ou compagnie de deux centuries :

[1] La légion doit être assimilée à une brigade. En effet, César n'eut jamais sous ses ordres plus de dix légions romaines; chaque légion comprenait dix cohortes ou dix bataillons qui répondraient à deux régiments de nos jours. L'unité fixe, le régiment, n'existait pas dans l'armée romaine.

[2] *Cornicularii* et *Optiones.*

deux *centurions;* celui de l'aile droite, comme dans la légion de Camille, commande tout le manipule, ayant sous ses ordres celui de l'aile gauche. Ce sont bien le capitaine et le lieutenant de la compagnie. Les six centurions de chaque cohorte ont des appellations différentes répondant à leur hiérarchie [1].

Le premier des six centurions de chaque cohorte commande toute la cohorte, c'est réellement un chef de bataillon.

Chefs supérieurs. — Au-dessus du premier centurion commandant la cohorte, il n'y a plus rien de précis, de fixe, pour les commandements de plusieurs cohortes, d'une légion, d'une réunion de légions.

Les titres sont *Præfecti, Tribuni, Legati, Imperator* ou général en chef [2]. Tous, sous ce général en chef, forment un état-major d'officiers supérieurs ou généraux, suivant l'importance du commandement qui leur sera attribué.

La plupart des tribuns et préfets n'ont d'autre service militaire que d'avoir pendant un ou deux ans appris le métier près d'un général en chef; ils n'ont jamais été dans le rang, et n'ont jamais rempli l'em-

[1] En lisant dans le sens horizontal, on a les appellations hiérarchiques des six chefs de la cohorte, et dans le sens vertical, les noms de ces chefs dans chaque manipule :

Pilus prior, Princeps prior, Hastatus prior, 3 capitaines.

Pilus posterior, Princeps posterior, Hastatus posterior, 3 lieutenants.

Ces noms de *pilus, princeps, hastatus,* qui rappellent ceux des groupes de l'organisation de Camille, ne répondent plus à aucune différence d'armement, ils établissent seulement une hiérarchie entre les six centurions.

[2] En outre un questeur dont les fonctions sont purement administratives, sorte d'intendant qui ne prend pas de commandement de troupes.

ploi de centurion, au moins jusqu'aux guerres civiles de César et Pompée.

Par contre, jamais un centurion n'a dépassé le grade de commandant de cohorte et n'est devenu tribun.

César avait dans les Gaules dix *legati* sous ses ordres; ils étaient ses lieutenants; il leur attribuait des commandements de légion ou de réunion de légions.

Enseignes. — Chaque manipule avait pour enseigne une main dans le prolongement de la hampe; au-dessous, des écussons ou des figures murales en bronze de modèles différents distinguaient les divers manipules.

A l'origine, peut-être jusqu'à Marius, au lieu d'une main, l'enseigne figurait des animaux : un loup, un minotaure, cheval, sanglier. . . [1].

L'enseigne du premier manipule de la cohorte était l'enseigne de la cohorte.

L'enseigne de la première cohorte était celle de la légion. La main était alors remplacée par un aigle aux ailes éployées, tenant dans ses serres des foudres.

Le porte-aigle (*aqualifer*) était un légionnaire aussi vigoureux que brave; une peau d'ours ou de panthère lui couvrait la tête et les épaules.

Le *vexillum* était un petit drapeau d'étoffe servant d'étendard à la cavalerie; il était fixé à une traverse coupée en deux par la hampe, comme dans les bannières d'église. Il était quelquefois fixé à la hampe des enseignes de l'infanterie, au-dessous des écussons.

[1] Ce ne sont là que des indications douteuses, le règlement des enseignes ayant varié à des époques mal déterminées.

ARMEMENT.

Une des causes de la supériorité militaire de Rome est l'instinct qu'elle eut de décider dès l'origine le mode de combat offensif qui convenait le mieux à ses soldats, et par suite d'adopter des armes offensives dont le type n'a jamais varié. Il en a été de même pour le casque et le bouclier.

Les Romains ont, au contraire, souvent modifié, perfectionné la défense directe du corps, la cuirasse, adoptant les meilleurs modèles de leurs ennemis, ou profitant des progrès de l'industrie pour l'exécution d'heureux essais.

Armes défensives. — A l'époque de Marius et de César, les légionnaires portent tous le casque de bronze ou de fer avec une aigrette en plumes de couleur, le plus souvent rouge. Le bouclier de deux pieds et demi de large et de quatre au moins de hauteur est en bois recouvert d'une peau de bœuf et consolidé en haut et en bas par des bandes de métal. Au milieu une saillie ronde en métal appelée *umbo* et entourée d'appliques de bronze, figurant des foudres, des dauphins. . .

Des jambières (*ocreæ*) au moins à la jambe droite qui était la moins couverte par le bouclier.

Cuirasse. — Les monuments anciens, comme les textes, font connaître de nombreux types de cuirasses. On y voit déjà tous les modèles de défense du corps des hommes de pied au moyen âge.

Les figures des costumes de guerre du Musée, prises pour la plupart sur la colonne trajane, feront mieux que toute description comprendre ces procédés divers.

On indiquera seulement ici les analogies avec les défenses du moyen âge.

Le soldat romain au temps de César (fig. 7) a le haut du corps protégé par un pectoral et une dossière, les jambes couvertes par des cnémides.

Au xve siècle, les pectoraux sont protégés par des rondelles, l'estomac par une pansière, les jambes par des genouillères très développées, quelquefois par des grèves fermées.

Les cuirasses de cuir des Romains, prolongées par des lambrequins frisés, formant défense de l'abdomen et ornement, répondent aux *hauberts* de cuir du xe au xive siècle.

La cotte imbriquée du porte-enseigne n° 10 sera imitée par les brigantines du moyen âge.

La cotte de plusieurs épaisseurs de cuir du soldat romain, n° 11, renforcée par des œillets en métal, se retrouvera dans le haubert de treillis renforcé d'anneaux cousus de la tapisserie de Bayeux, et dans le haubert de cuir à clous rivés du soldat capétien.

La cuirasse romaine à lames articulées au moins aux épaules servira de modèle aux armures dites à l'écrevisse des xvie et xviie siècles.

Enfin le jaque de mailles, si fréquent dans la colonne trajane et porté par le cavalier romain n° 13, était déjà connu des Gaulois depuis longtemps. C'est la défense la plus commune des hommes de pied et des chevaliers de tout le moyen âge.

Armes offensives. — L'armement uniforme offensif des légionnaires ne comporte plus que l'épée et le pilum et peut-être à l'occasion la lance (*hasta*) du groupe des *hastarii* de la légion de Camille.

L'*épée*, forte, courte, droite et à deux tranchants, est à peu près exclusivement arme d'estoc. C'est l'épée *ibérique*. La troupe la portait suspendue à un *baudrier* de cuir passant sur l'épaule gauche; elle tombait verticalement sur le côté droit. L'homme pouvait ainsi la tirer sans déranger le bouclier qui devait, surtout à ce moment, le couvrir complètement. Pour les chefs supérieurs qui n'avaient pas de bouclier, on ne voit pas de raison de placer l'épée à droite; elle était suspendue à un ceinturon et, d'après certains auteurs, du côté gauche; mais les sculptures anciennes ne permettent pas de le vérifier. Les chefs supérieurs n'y sont jamais armés.

Les statues des grands capitaines, puis des empereurs les représentent souvent nus comme des divinités ou costumés à la grecque [1]. Ils ont alors l'épée à gauche comme les Grecs; ce n'est donc pas là un renseignement sur ce détail de l'équipement romain qui reste douteux. Au ceinturon des chefs supérieurs était suspendu le *parazonium*, large poignard, du côté opposé à l'épée.

Le *pilum* était l'arme nationale des Romains; depuis l'organisation de Marius, il est donné à tous les légionnaires.

La longueur totale du fer est de près d'un mètre; la pointe a 8 à 10 centimètres de longueur, la douille 15 centimètres au plus; entre ces deux parties, le fer très long est très mince : il n'a que 8 à 10 millimètres de section. La hampe a, en dehors de la douille, à peu près la même longueur que le fer; elle lui est

[5] Comme nos rois ou princes des XVIIe et XVIIIe siècles sont représentés en empereurs romains.

fixée par des clous. Le pilum était par excellence une arme de jet et, à l'occasion, une arme d'hast. Il était muni d'une courroie (*amentum*) fixée vers le centre de gravité de l'arme. Dans la ganse simple s'engageaient les deux premiers doigts de la main, la paume renversée. Les expériences faites à Meudon avec ces armes de jet restituées sur ces données ont montré que la portée du pilum était au moins doublée par l'emploi de l'amentum, et qu'elle atteignait 65 mètres[1].

Le pilum lancé avec force entrait par sa pointe dans le bouclier de l'ennemi; la longue tige se faussait, et le bouclier, gêné par le poids du pilum au bout d'un long bras de levier, ne pouvait plus être manœuvré par l'ennemi, qui restait à découvert en face de l'attaque à l'épée du légionnaire.

Outre l'épée ibérique et le pilum, les légionnaires ont peut-être porté à certaines époques d'autres armes de jet plus légères, ou, au contraire, de véritables lances plus fortes, comme l'*hasta* qui était affectée à un des groupes du temps de Camille.

On peut maintenant se faire une idée de la tactique de combat des Romains. A une certaine distance de l'ennemi, même lorsqu'on était sur la défensive, mais en rase campagne, les premiers rangs des légionnaires se précipitaient en avant, lançaient leurs *pila,* puis attaquaient à l'épée. Si la première charge de ces premiers rangs ne réussissait pas, les assaillants allaient se reformer derrière les rangs suivants qui chargeaient à leur tour. En cas d'insuccès ou de fa-

[1] On a retrouvé l'amentum sur nombre d'armes de jet des peuplades de l'Océanie. Il est également reproduit dans la plaque du ceinturon gaulois de Walsch (Carnioles).

tigue de la première ligne de cohortes, celles de la seconde passaient par les intervalles du front de bataille, et continuaient l'assaut. En réalité, les Romains, en terrain découvert, prenaient toujours l'offensive.

Excepté l'épée ibérique et le pilum, armes essentiellement romaines, pour toutes les armes qu'on a pu retrouver dans des cités ou dans des camps romains, la nationalité est absolument incertaine.

Les troupes auxiliaires étant fournies par des étrangers qui conservaient leur armement national, les fers de flèche comme les projectiles de fronde, les fers de lance (autres que le pilum) qu'on a recueillis dans des camps romains et à Alise-Sainte-Reine peuvent avoir été pris à des ennemis ou portés par des auxiliaires romains, et même les fers de lance par des légionnaires; car, derrière un fossé, une longue lance était préférable au pilum, arme de combat offensif. Et, en effet, des textes citent un pilum romain plus fort employé dans la guerre de siège.

On est donc prévenu qu'on peut trouver classées comme romaines, soit dans les vitrines, soit dans le catalogue, des armes d'une tout autre nationalité. Il faut également tenir compte de la confusion possible avec le pilum romain, de fers d'angons mérovingiens ou francs trouvés dans le nord des Gaules et sur les rives du Rhin, dans des contrées où les Romains et les Francs ont été si rapprochés pendant les premiers siècles de notre ère, et que les Mérovingiens ont ensuite occupées sans partage.

On serait tenté d'admettre que la pointe barbelée caractérise l'arme franque ou mérovingienne; un très beau fer à barbes rabattues (C. 56), trouvé dans le

castrum d'Orlen, et le fer (C. 60) trouvé à Alise-Sainte-Reine, doivent être, eu égard à leur provenance, classés aux Romains. On a donc chez les Romains, comme chez les Francs, des spécimens de ce perfectionnement meurtrier.

La confusion entre l'angon et le pilum est sans importance historique.

ARMES ROMAINES.

Les moulages sont indiqués par un astérique.

St G. indique que la pièce vraie ou le moulage vient du Musée de Saint-Germain.

C

C. 1. Casque en bronze. A la partie interne du bord inférieur de ce casque, un double anneau en cuivre destiné à recevoir la courroie au moyen de laquelle le soldat suspendait son casque à l'épaule droite, quand il était en marche. Ce casque porte des charnières de jugulaires. Probablement casque d'auxiliaire. — Trouvé dans l'emplacement de la ville romaine de Lyon.

C. 2. Casque de même forme que le précédent. Il en diffère par une ornementation plus simple. Probablement casque d'auxiliaire. — Même origine.

C. 3. * Casque romain de la fin de l'Empire. Jugulaires couvrant presque tout le visage comme certaines bourguignottes de la fin du xvie siècle. Timbre en fer; garnitures en bronze. Cimier avec pointes en bronze à l'avant et à l'arrière. — Musée allemand.

C. 4. * Oreillon d'un casque romain en fer repoussé portant encore l'anneau qu'une lanière de mentonnière reliait à l'anneau de l'oreillon symétrique. Quatre gros boutons repoussés et sept rivets à large tête complètent l'ornementation. — Trouvé dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine. — St G.

C. 5. * Autre oreillon d'un casque romain en fer repoussé. — Même origine. — S^t G.

C. 6. Cimier de casque romain en bronze. Le décor est un anneau monté sur une large embase découpée et en arête comme la forme d'un timbre de casque.

C. 7. Anneau en bronze à pointe. — Origine et usage inconnus.

C. 8. Deux anneaux en bronze, pour suspension. — Origine et usage inconnus.

C. 9. * Casque romain de gladiateur. En bronze repoussé et ciselé représentant des sujets mythologiques. — Trouvé à Nicopoli (Bulgarie). Musée de Vienne. — S^t G.

C. 10. * Grand médaillon en terre cuite représentant un combat de gladiateurs. Diamètre, o m. 17. — Trouvé près de Bagnols (Gard). Musée de Vienne. — S^t G.

C. 11. Cuirasse romaine de tribun militaire, ornée de neuf phalères en argent. D'après un original appartenant au prince régent de Prusse, plus tard Guillaume Ier. Musée allemand.

C. 12. * Fragment de lorica ou brigantine romaine en bronze. Les lames se recouvrent en partie et sont reliées par des agrafes de cuivre. — Trouvé à Windlich (Argovie). Musée de Zurich. — S^t G.

C. 13. * Courroie de cuir nommée *abstragulum*, servant à attacher autour du pied l'espèce de soulier appelé *crepida*. Musée de Wiesbaden.

C. 14. * Umbo en bronze argenté. — Trouvé dans les environs de Mayence. Musée de Mayence.

C. 15. * Umbo de bouclier romain en fer, ayant la forme d'une demi-sphère; large bord percé de cinq trous destinés à le relier au bois du bouclier. Diamètre, o m. 24. — Trouvé dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine. — S^t G.

C. 16. * Umbo d'un bouclier romain, en fer, portant les

douze clous, à large tête, qui le fixaient au bouclier. Diamètre, o m. 18. — Même origine. — S[t] G.

C. 17. * Moulage d'umbo de bouclier romain de forme tronconique à large embase repoussée suivant des disques dont le centre répondait aux rivets. A l'intérieur subsistent encore les pitons qui servaient à fixer les énarmes. — Même origine. — S[t] G.

C. 18. * Umbo de bouclier extrêmement saillant, mais de forme arrondie; 12 centimètres de base. — Trouvé dans le Rhin.

C. 19. * Épée romaine. Elle porte, sur sa longue soie, la marque de fabrique *Sabini*, qui indique son origine latine. — Même provenance.

C. 20. * Lame d'épée romaine assez courte et presque plate. Longueur totale, compris la soie, o m. 61. — Trouvée dans la Saône, près de Trévoux (Ain). — S[t] G.

C. 21. * Lame d'épée romaine à arête ordinaire. — Trouvée sur les bords du Rhin. Musée de Bonn. — S[t] G.

C. 22. * Lame d'épée en fer très forte, légèrement rétrécie vers le milieu. — Trouvée sur le Rochusberg, près Bingen. Collection du bourgmestre Sollen à Bingen.

C. 23. * Épée en fer, poignée garnie de bronze. — Même provenance.

C. 24. * Épée romaine à lame droite, avec sa soie et son pommeau sphérique en torsade. — Même provenance.

C. 25. Lame d'épée mangée en partie par l'oxydation; arête médiane vive. Le fourreau est conservé sur la chape et sur la moitié inférieure de la lame.

Don de M. de Saulcy.

C. 26. * Lame en fer d'un parazonium. —Trouvée au couvent de Königsfelden. — Musée de Sigmaringen.

C. **27.** * Autre parazonium de dimensions un peu plus fortes. — Musée allemand.

C. **28.** * Parazonium à lame encore plus large. Le fourreau a été fait en galvanoplastie sur le moulage venu du Musée de Mayence, et qui a été brisé.

C. **29.** * Poignée d'une épée romaine, en ivoire. La fusée porte trois cordons; le pommeau est de forme ovale. — Trouvée à Mayence. Original au Musée de Mayence. — S^t^ G.

C. **30.** Fragment de poignée d'épée romaine en bronze, terminée par une tête de bélier; la fusée est cannelée.

C. **31.** Pommeau d'épée en bronze portant deux figures de barbares accolées et ciselées. — Trouvé à Malain (Côte-d'Or).

C. **32.** * Bouterolle de fourreau d'une épée romaine, en bronze. L'entrée est découpée dans le genre d'une fleur de lis. — Trouvée en Autriche. Musée de Vienne. — S^t^ G.

C. **33.** * Bouterolle de fourreau romain en bronze. — Trouvée dans le Rhin, près de Mayence. — S^t^ G.

C. **34.** Bout de fourreau d'épée romaine, en bronze. — Origine inconnue.

C. **35.** * Ornement en bronze ciselé et repercé à jour, qui paraît être un bout de fourreau d'épée romaine. — Trouvé près de Neustadt (Palatinat). Musée de Mayence. — S^t^ G.

C. **36.** Garniture en bronze d'une épée ou d'un poignard. — Origine inconnue.

Don de Napoléon III.

C. **37.** * Autre bouterolle en bronze presque ronde, repercée et portant deux têtes de clous. — Castrum de Kastrich, à Mayence. — S^t^ G.

C. **38.** Couteau gallo-romain; un fragment de manche, qui était en bois, est encore adhérent à la soie. — Trouvé dans la Somme, près d'Abbeville.

Don de M. Boucher de Perthes.

C. **39.** * Hache. Ce devait être une sorte de pioche pour les travaux de terrassement. — Trouvée dans des débris romains près d'Abbeville.

Même donateur.

C. **40.** * Fer de hache très forte à douille carrée; était peut-être employé pour les sacrifices.

Même donateur.

C. **41.** * Sous le même numéro, sept fers de lance de formes et de dimensions différentes. La longueur des douilles varie, on ne distingue pas de traces de rivets. Elles portent généralement une arête médiane : adoucie dans quelques-unes, en saillie arrondie dans d'autres. — Trouvés dans le sud de l'Italie.

C. **42.** * Long fer de lance du modèle d'un des précédents. — Trouvé dans les ruines de constructions romaines dans le Rhin. Musée de Mayence.

C. **43.** * Du même modèle que le précédent, mais de dimensions très fortes. — Trouvé dans le sud de l'Italie.

C. **44.** * Fer de javelot, dont la douille est très faible près du talon de la lame; elle est brisée à 3 centimètres du talon. — Même origine.

C. **45.** Sous le même numéro, deux fers de lance ou de javelot : l'un à arête médiane, l'autre presque plat. — Trouvés près d'un tombeau romain à Bascheville.

Don de M. l'abbé Cochet.

C. **46.** * Fer de javelot. — Trouvé à Laitz, près Sigmaringen. Musée de Sigmaringen.

C. **47.** Fer de lance très allongé; longue tige se rapprochant de celle du pilum. — Trouvé dans les Abruzzes.

C. **48.** Long fer de lance à arête médiane très vive et d'une forte saillie. — Trouvé dans le sud de l'Italie.

C. 49. Grand fer de lance. — Trouvé dans un tombeau à Benghasy de la Cyrénaïque.

Don de M. Vattier de Bourville.

C. 50. Grand fer de lance exactement de la forme du précédent; l'arête médiane est très adoucie. — Trouvé dans les débris de ruines romaines près d'Abbeville.

C. 51. * Grand fer de lance à lame très longue et mince, avec forte arête médiane. — Trouvé dans le Rhin.

C. 52. * Fer de lance à lame courte et plate, sans arête sensible. — Même origine.

C. 53. Fer de lance de grandes dimensions, à arêtes très prononcées et très vives.

Don de M. Duvivier, adjudant à l'École polytechnique.

C. 54. * Fer de javelot. Lame presque plate. — Trouvé dans des constructions romaines dans le Rhin. Musée de Mayence.

C. 55. * Fer de javelot en pyramide triangulaire. Longueur, 0 m. 12. — Trouvé à Laitz, près de Sigmaringen. Musée de Mayence.

C. 56. * Pilum à long fer. Longueur, 0 m. 90; la lame proprement dite n'a que 8 centimètres, y compris les barbes rabattues. — Castrum d'Orlen (Nassau). Musée de Wiesbaden.

C. 57. * Autre pilum de même origine; fer un peu moins long; la lame, un peu plus large, n'a pas de barbe. — Trouvé dans le Rhin.

C. 58. * Autre fer de pilum; la lame, à moitié rongée par la rouille, n'a plus de forme. — Même origine.

C. 59. * Sous le même numéro, deux pilum, dont le fer a 68 centimètres de longueur, y compris la lame triangulaire de 5 à 6 centimètres; la douille n'a pas plus de 4 centimètres de longueur et est carrée. — Même origine.

C. 60. * Fer de pilum romain. Tige cylindrique longue et mince; pointe quadrangulaire barbelée. Longueur, o m. 53. — Trouvé dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine. — St G.

C. 61. * Fer de pilum romain à fer carré portant encore une rondelle, une douille et un rivet. Longueur, o m. 40. — Même origine. — St G.

C. 62. * Fer de pilum romain, en fer. Pointe aplatie comme une lame; à l'arrière, il reste la douille et un rivet. Longueur, o m. 31. — Même origine. — St G.

C. 63. * Fer de pilum romain. Pointe carrée, longue tige. Longueur, o m. 27. — Même origine. — St G.

C. 64. * Autre fer de pilum romain. Pointe carrée, moins longue. Longueur, o m. 18. — Même origine. — St G.

C. 65. Fer de lance très mince, très aigu, sans lame. Longueur, o m. 40. — Trouvé dans les Abruzzes.

C. 66. Fragment de pilum. — Trouvé à l'extérieur de la levée du camp de César, commune de Coulounieix, près de Périgueux.

Don de M. Alexandre Bertrand.

C. 67. * Long fer de pilum très mince. — Trouvé dans un gué de la rivière de Vendée.

Don de M. Benjamin Fillon.

C. 68. * Deux pointes de trait romain. Pyramide à base carrée très large pour la longueur; 25 millimètres de base pour 4 centimètres de longueur, et 2 centimètres de base pour 3 centimètres de longueur. — Trouvées dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine. — St G.

C. 69. * Martioburbulus ou trait en fer de l'époque romaine, portant une petite masselotte en plomb. — Trouvé à Wiesbaden. — St G.

C. 70. * Autre trait pareil. — Trouvé dans le Rhin. Musée de Mayence.

C. 71. * Trois traits en fer; pointes de 5 centimètres de longueur, mais de formes différentes : triangulaire, quadrangulaire et conique. — Trouvés dans le Rhin. Musée de Mayence.

C. 72. * Deux petits fers de traits triangulaires, l'un à douille, l'autre à soie. — Même provenance.

C. 73. Fer de chausse-trappe contre la cavalerie, coudé comme une baïonnette; le fer proprement dit est barbelé; l'autre pointe était engagée dans un piquet qui était enfoncé en terre à coups de marteau frappant sur la partie coudée. — Trouvé dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine.

Don de Napoléon III.

C. 74. * Deux éperons en bronze. — Musée de Wiesbaden.

C. 75. Fer de cheval romain. La sole du sabot est entièrement couverte par une semelle de fer portant un crochet à sa partie postérieure; au moyen de ce crochet, une lanière de cuir fixait le fer au canon de la jambe du cheval, la pince du sabot étant retenue par la bride placée à la partie antérieure du fer.

Don de M. le baron de Marbot.

C. 76. Sous le même numéro, deux mors de bride en fer. — Trouvés dans les fouilles de Pœstum.

C. 77. * Embouchure de trompette, probablement romaine. — Trouvée à Saumur. Musée de Saumur. — S[t] G.

C. 78. Enseigne de légion, en bronze, ornée de figures mythologiques. — Trouvée dans l'Archipel et rapportée de Grèce par M. Philippe Lebas, membre de l'Institut. Pièce de la plus grande valeur et unique en Europe.

Don de Napoléon III.

C. 79. * Moulage d'une enseigne de légion romaine, en bronze, brisée au-dessus des foudres qui portent encore le bout des serres de l'aigle. Sur une face du coffre, on lit : LEG. VIII; sur l'autre : SPQR.

C. **80.** Enseigne de cohorte ou signum coulée sur une armature en fer; la partie supérieure est formée de trois anneaux, un grand et deux petits, surmontés d'un triangle et d'un bouton; quelques parties sont brisées.

C. **81.** * Disque d'une enseigne représentant un empereur foulant aux pieds des nations vaincues. — Musée allemand.

C. **82.** * Deux enseignes de manipules, en bronze, composées d'anneaux et d'ornements rayonnants. — Même origine.

C. **83.** * Autre enseigne de manipule, en bronze, représentant un capricorne. — Même origine.

C. **84.** * Enseigne de manipule. — Moulage d'un musée allemand.

C. **85.** Partie inférieure d'une enseigne incomplète, en bronze, ayant le profil d'un vase à deux anses couvert par une large rondelle sur laquelle devait être monté un couronnement décoratif.

C. **86.** * Armature à traverse d'un vexillum, probablement de cavalerie. — Musée allemand.

C. **87.** * Pièce en bronze composée d'une tête d'aigle et d'une tête de coq moins forte à angle droit; c'était probablement un bout de timon. — Même origine.

C. **88.** * Quatre pointes de flèches : la première est très mince et de section carrée, la seconde barbelée, les deux autres ne sont barbelées que d'un côté; ce sont de petits crocs. Longueur variant de o m. o6 à o m. o8. Probablement d'auxiliaires. — Trouvées dans les fouilles d'Alise-Sainte-Reine. — S^t G.

C. **89.** Deux projectiles de fronde en forme d'olive ou de gland [1].

Don de M. le comte Deschand.

[1] Ces projectiles de fronde pouvaient avoir fait partie de l'armement d'auxiliaires.

C. **90.** Quatre projectiles de fronde. — Trouvés en Sicile.

Don de M. Senès.

C. **91.** Quatre projectiles de fronde, en plomb. Armaient des auxiliaires. — Trouvés dans le royaume de Naples.

C. **92.** Autre projectile de fronde prismatique. Armait des auxiliaires. — Même origine.

C. **93.** * Projectile de grandes dimensions, en fer, pour machine de guerre. — Musée allemand.

C. **94.** Fragment d'un instrument ou d'une arme de bronze antique. — Trouvé dans la Seine, à Paris, au pont Saint-Michel. — Origine inconnue.

Don de Napoléon III.

C. **95.** * Pierre funéraire de Cornélius (soldat). — Musée de Mayence.

NOTICE

SUR LES ARMES MÉROVINGIENNES.

On connaît aujourd'hui très exactement l'armement, sinon l'équipement, des Francs et des Mérovingiens. Leurs armes étaient l'épée; le *scramasaxe,* dague; la *francisque,* hache de guerre; la *framée,* lance; l'*angon,* pilum romain, et enfin le bouclier.

L'épée est mince, plate, à gorge d'évidement à peine sensible, à double tranchant, et large de 5 à 6 centimètres; la pointe est assez courte; on retrouve souvent à la naissance de la soie une virole généralement de bronze qui assujettissait la lame dans la poignée. Celle-ci comporte une garde courte, droite; le pommeau est d'une forme analogue et de dimensions moindres; il est souvent terminé par une olive étroite, allongée, dont le profil longitudinal est une accolade à pointe adoucie. La garde et le pommeau en bronze ou même en or sont quelquefois richement décorés de pierres précieuses, de grenats, de verroteries de diverses couleurs cloisonnées de bronze ou d'or. On parlera plus loin de l'orfèvrerie mérovingienne.

Le fourreau en bois était maintenu par une bouterolle, et en outre quelquefois par des bagues comme le fourreau de l'épée gauloise de la Tiéfenau.

Le *scramasaxe*, dont les dimensions varient depuis celles d'une forte dague à celles d'un couteau, a le dos assez large avec une ou deux gorges d'évidement iné-

gales; il est aigu, le tranchant et le dos symétriques; le dos est assez souvent retroussé vers le bout. La lame a au milieu une largeur de 40 à 25 millimètres suivant la force de l'arme. La poignée n'a généralement pas de croisière, ou celle-ci est très faible. Le pommeau est un simple bouton, ou bien il a un profil du genre de celui de l'épée. Enfin on n'a aucun renseignement sur le fourreau du scramasaxe.

La *francisque* est l'arme nationale des Francs et des Mérovingiens. C'est à peu près une cognée d'une forme particulière. Le tranchant est parallèle à la douille, mais la ligne qui joint le milieu du tranchant à celui de la douille ne leur est pas perpendiculaire, et fait un angle assez ouvert; c'est ce qui caractérise la hache franque. Le profil inférieur du fer est simplement concave, tandis que le profil supérieur est à double courbure, la pointe se redressant plus ou moins; néanmoins la longueur du tranchant est rarement le double de celle de la douille.

La *framée* est une lance à peu près de la hauteur de l'homme. Le fer plus ou moins grand a toujours sensiblement la même forme en feuille de sauge; il est assez long, aigu, plat, et sans arête prolongeant la douille.

L'*angon* est véritablement le pilum romain, et ne diffère du pilum primitif que parce qu'il est toujours barbelé; mais on a vu dans la notice sur les armes romaines que plus tard ce perfectionnement meurtrier a souvent été adopté par les Romains. La lame, après 6 ou 8 centimètres, présente un étranglement, d'où partent deux barbes un peu moins longues, rabattues le long de la tige très longue et très mince, qui se termine enfin par la douille.

Le fer total avait une longueur variant de 70 centimètres à 1 m. 10. La douille pouvait être simple, fixée par des clous, ou composée de plusieurs branches reliées sur le bois par trois ou quatre bagues, comme on peut le voir sur un magnifique fer d'angon trouvé dans une sépulture mérovingienne du Soissonnais, fouillée par M. Frédéric Moreau[1].

Les Francs et les Mérovingiens se servaient dans leurs attaques de cet angon, comme les Romains faisaient du pilum. Dès qu'il avait fiché son angon dans le bouclier de l'ennemi, qui ne pouvait plus se débarrasser de cette masse gênante, le guerrier franc se précipitait sur l'adversaire et le tuait soit avec l'épée, soit avec la framée, suivant qu'il avait l'une ou l'autre arme, et le plus souvent avec la francisque dont il était toujours armé.

Le bouclier mérovingien est en bois, circulaire, légèrement convexe et terminé par un umbo plus saillant que celui des Romains : d'abord une partie cylindrique ou tronconique de 3 centimètres environ, puis un cône à section équilatérale, terminé souvent par une pointe très aiguë.

L'énarme est unique et donnée par le milieu d'une longue armature dont les bords sont roulés dans cette partie pour former poignée. Elle est fixée solidement en plusieurs points au bouclier qu'elle renforce.

Les Francs et les Mérovingiens ne portaient pas de casque. Cependant il n'est pas douteux qu'au moins dans les cérémonies, les chefs devaient avoir quelque coiffure analogue à celles qu'on connaît au temps des Carlovingiens; mais ce n'était pas alors une coiffure

[1] On parlera plus en détail de ces fouilles si intéressantes.

de guerre, puisqu'on n'a jamais trouvé trace de casque dans aucune tombe de chef mérovingien enterré avec toutes ses armes[1].

Les ouvrages les plus anciens qui donnent des dessins d'Anglo-Saxons les représentent bien avec des casques coniques à crête dentelée par derrière et à pointe légèrement dirigée en avant; mais c'est à une époque contemporaine des Carlovingiens.

Le guerrier franc était vêtu d'habits collants, les reins serrés par une ceinture de cuir qui portait son couteau, son scramasaxe, son peigne, ses ciseaux, etc.

Les boucles et les agrafes de cette ceinture et surtout celles du baudrier auquel était suspendue l'épée, étaient souvent d'une grande richesse; elles étaient en bronze et recevaient les décors les plus variés avec incrustations de pierreries, de cabochons.

Il tenait de la main droite sa francisque lorsqu'elle n'était pas passée dans sa ceinture; il portait de la main gauche le bouclier et l'angon, et si c'était un chef, la framée au lieu de l'angon.

D'après Sidoine Apollinaire, qui écrivait vers 450, les Francs avaient des braies collantes, fixées par des lanières de cuir montant en se croisant de la chaussure au haut de la cuisse. Le derrière de la tête était rasé; comme ses longues moustaches, ses cheveux étaient teints en rouge et peut-être tressés, et se ramenaient sur le front et de chaque côté du visage qui avait le plus souvent le caractère d'un tempérament blond.

Les montures d'épées, les agrafes, les boucles, les

(1) On en a pourtant fouillé déjà en 1888 plus de 11,000 rien que dans le Soissonnais.

fibules des Mérovingiens ont déjà appelé l'attention sur leur orfèvrerie. Cet art aussi remarquable par son caractère d'unité que par la variété des détails n'avait pas été créé par des populations essentiellement guerrières. Son origine doit être cherchée dans une civilisation beaucoup plus avancée.

Dans sa notice sommaire sur les antiquités nationales, M. Reinach, après une discussion des plus intéressantes [1], conclut que, comme l'art byzantin, l'art mérovingien trahit l'influence de l'Orient, en particulier de l'art des Sassanides, dynastie persane des premiers siècles de notre ère. A la suite de l'invasion des Huns, les orfèvres établis alors dans le sud de la Russie et en Crimée, et qui avaient conservé les traditions de l'industrie des Persans, auraient émigré vers l'Occident; les uns se seraient arrêtés à Constantinople et les autres remontant le Danube auraient introduit ce style tout oriental chez les habitants des bords du Rhin. D'ailleurs certains éléments du même style se trouvent déjà dans les nécropoles d'Hallstatt, et confirment encore l'origine asiatique de la grande invasion gauloise ou galate qui avait suivi la même voie.

Ce n'est pas par les modestes objets mérovingiens que possède le Musée qu'on peut apprécier cet art particulier, mais par les planches exposées dans la double vitrine placée dans la salle des armes antiques, entre les armes romaines et les armes mérovingiennes. Cette vitrine donne 8 planches d'objets gaulois, 5 planches gallo-romaines, 6 planches franques et 20 planches mérovingiennes.

[1] Pages 182 et 183.

Ce n'est que le dixième des planches contenues dans les magnifiques albums que depuis douze ans M. Frédéric Moreau offre généreusement au Musée. Le texte et les planches de ces albums donnent les résultats des travaux dirigés depuis 1873 par ce savant archéologue.

14,000 tombes gauloises, romaines, franques et surtout mérovingiennes ont été fouillées scientifiquement dans une immense et inépuisable nécropole aux environs de Fère-en-Tardenois, dans l'angle compris entre les deux voies anciennes se dirigeant de Paris et Meaux, l'une par Soissons sur Aix-la-Chapelle, et l'autre par Reims sur Mayence. C'étaient les deux grandes artères de communication des Mérovingiens et des Romains entre le Rhin et Paris. Dans ces mêmes terrains, on a encore trouvé des sépultures de l'époque de la pierre polie, et des tombes chrétiennes du XIIIe siècle, époques dont l'industrie était déjà suffisamment représentée au Musée.

Quelques planches ne contiennent que des objets recueillis dans des tombes de femmes mérovingiennes. On n'a pas hésité à les exposer auprès d'armes et de pièces d'équipements de guerre, parce que mieux que tous autres, ces objets de parure font connaître une orfèvrerie précisément intéressante par son origine lointaine, et qui établit les rapports de nos vieilles populations avec l'ancien Orient.

ARMES ET OBJETS MÉROVINGIENS.

Les moulages sont indiqués par un astérisque.

S[t] G. indique que la pièce vraie ou le moulage vient du Musée de Saint-Germain.

D

D. 1. Lame d'épée mérovingienne fortement oxydée, portant encore la trace d'une large gorge d'évidement. Longueur totale, 0 m. 80.

D. 2. Autre lame mérovingienne du même type et de très grandes dimensions. Rompue à 32 centimètres de la pointe. Longueur, 1 mètre.

D. 3. Épée mérovingienne du même modèle et de même longueur, seulement plus large de 1 centimètre. — Trouvée dans le département de la Moselle.

Don de l'Académie de Metz.

D. 4. * Fragment de fourreau mérovingien, en bois, portant encore sa bouterolle en argent doré. — Trouvé à Envermeu (Seine-Inférieure). — S[t] G.

D. 5. Petit scramasaxe portant d'un côté une forte gorge d'évidement. Cette arme était renfermée dans un cercueil de pierre d'un seul morceau recouvert par une dalle. Les ossements existaient encore, et sont tombés en poussière quelque temps après l'ouverture. — Trouvé à Lorcy (Loiret).

Don de M. Huré.

D. 6. Scramasaxe mérovingien. Longueur de la lame, 0 m. 36.

D. **7**. Scramasaxe. On aperçoit encore la trace de deux filets creux. Longueur totale, 0 m. 43. — Trouvé à Pagny (Côte-d'Or).

D. **8**. Scramasaxe d'une belle conservation; on voit près du dos de la lame trois gorges d'évidement; la soie est entière. — Trouvé dans un tombeau du département de la Moselle.

Don de l'Académie de Metz.

D. **9**. Scramasaxe du même modèle, un peu plus fort.

Don de M. Jauniard, architecte.

D. **10**. Scramasaxe du même modèle, mais très fortement oxydé; on ne peut pas constater s'il portait des gorges d'évidement. — Trouvé à Saint-Martin, près Étrépagny.

Don de M. Lecoulteux de Canteleu.

D. **11**. Beau scramasaxe d'une conservation parfaite, présentant au dos de la lame une large et longue gorge d'évidement. — Trouvé dans les environs de Châlons.

Don de M. Mongeot.

D. **12**. Deux petits scramasaxes. L'un des deux trouvé dans les fouilles d'Envermeu (Seine-Inférieure).

Don de M. l'abbé Cochet.

D. **13**. Deux couteaux mérovingiens trouvés dans les fouilles d'Envermeu (Seine-Inférieure).

Don de M. l'abbé Cochet.

D. **14**. Couteau mérovingien. — Trouvé dans les fouilles de Londinières (Seine-Inférieure).

Même donateur.

D. **15**. Couteau mérovingien. Lame recourbée près de la pointe. Longueur totale, 0 m. 23. — Trouvé à Pagny-la-Ville (Côte-d'Or).

D. **16**. Petite lame de couteau de 5 centimètres de longueur et de forme mérovingienne, dont le manche en boucle reçoit les

trois boucles de trois autres petites lames de 2 centimètres de même forme. Usage inconnu.

D. 17. Petit couteau. — Trouvé dans les environs de Metz.

Don de M. de Saulcy.

D. 18. Petit couteau. — Trouvé près de Sancerre, dans les travaux de terrassement du canal latéral, avec d'autres objets mérovingiens.

Don de M. Penguilly L'Haridon, ancien conservateur.

D. 19. Francisque d'une forme élégante, et assez bien conservée. Elle porte encore son rivet de monture.

D. 20. Sous le même numéro, trois francisques du modèle de la précédente. — Trouvées dans les fouilles d'Envermeu (Seine-Inférieure).

Don de M. l'abbé Cochet.

D. 21. Hache presque droite ayant beaucoup moins le caractère de la francisque. En arrière de la douille, une courte tête de marteau. — Trouvée près de Metz.

Don de l'Académie de Metz.

D. 22. Hache droite comme la précédente, mais sans tête de marteau. — Doit avoir une origine mérovingienne, quoiqu'elle ait été trouvée sur le champ de bataille de Crécy.

Don de M. Boucher de Perthes.

D. 23. * Hache mérovingienne à grand fer; tranchant droit et parallèle à la douille longue et solide, et qui porte en arrière un marteau.

Don de M. Gaillard de La Dionnerie.

D. 24. Hache à grand fer comme la précédente, et dont la partie supérieure manque. La douille courte devait donner un emmanchement peu solide. Pas de marteau à l'arrière. — Trouvée à la Chassagne, près de Magny-sur-Tille (Côte-d'Or).

D. 25. Hache du même modèle que la précédente, à fer

un peu moins développé. Les trois quarts de la douille manquent.

Don de l'Académie de Metz.

D. **26.** Hachereau de l'époque mérovingienne. Tranchant très développé portant une pointe à son extrémité; dos arrondi, douille très longue. Cette arme s'emmanchait au bout d'une hampe, dont un fragment est resté dans la douille. — Trouvé à Magny, près de Dijon.

D. **27.** Francisque. Tranchant de fer très développé, œil presque rond. — Trouvée à Magny-sur-Tille, près de Dijon (Côte-d'Or).

D. **28.** Arme d'hast mérovingienne; fer en forme de serpe portant une longue douille. Longueur totale, o m. 43 (compris la douille).

Don de M. Carraud.

D. **29.** Fer d'une arme d'hast. Une pointe redressée au dos pourrait la faire prendre pour un couteau de brèche du xv[e] siècle, si la lame était moins courte, et si surtout elle n'avait pas un bec recourbé comme une serpe. Douille très forte. Époque inconnue. — Trouvé dans les environs de Châlons.

Don de M. Mongeot.

D. **30.** Fer d'angon dont la pointe manque. A la douille, quatre cordons saillants, et au-dessus, sept anneaux incrustés d'or. — Trouvé dans un tombeau franc de Selsen. Musée de Mayence.

D. **31.** * Angon complet moins la douille. — Même provenance.

D. **32.** Angon avec sa pointe barbelée intacte, ainsi que la douille avec son trou de rivet. Le tiers de la tige au-dessus de la douille manque.

Don de M. Jauniard, architecte.

D. **33.** Framée portant à la naissance de la douille un

ornement à filets et deux ailerons. On remarque sur la lame, malgré la rouille, deux petits filets creux.

D. **34.** Autre framée identique comme lame et tige; les ailerons sont encore plus prononcés. — Trouvée sur le champ de bataille de Crécy; mais sa forme indique qu'elle devait y avoir été laissée à la suite d'un autre combat de l'époque mérovingienne.

Don de M. Boucher de Perthes.

D. **35.** Sous le même numéro, trois framées; toutes trois ont conservé le bois dans la douille. — Trouvées dans le cimetière mérovingien de Londinières (Seine-Inférieure).

Don de M. l'abbé Cochet.

D. **36.** Quatre autres fers de framées du même modèle. — Trouvés dans les fouilles d'Envermeu (Seine-Inférieure).

Même donateur.

D. **37.** Long fer de framée à arête médiane se prolongeant jusqu'à la naissance de la douille. Cette dernière à moitié rongée par la rouille est encore pourvue de son rivet. Longueur totale, o m. 62. — Trouvé à Charnay (Saône-et-Loire).

D. **38.** Fer de framée. Lame en forme de feuille de sauge; la douille est pourvue de son rivet et d'une contre-rivure à rosette en cuivre repoussé et ciselé. — Trouvé à Fleurey-sur-Ouche (Côte-d'Or).

D. **39.** Autre fer de framée de même modèle, mais un peu moins fort. — Trouvé à Pagny-le-Château.

D. **40.** Fer de framée long à arête médiane prononcée, ayant conservé du bois dans la douille et son rivet. — Trouvé dans les fouilles de Londinières.

Don de M. l'abbé Cochet.

D. **41.** Fragment de fer de lance probablement mérovingienne, avec sa virole en cuivre. Longueur, o m. 18.

D. 42. Fourche en fer, ayant plusieurs dents. Ce ne devait pas être une arme; il est plutôt à supposer que c'était un instrument aratoire. — Origine inconnue.

D. 43. Pointe de flèche mérovingienne. — Trouvée dans la Seine.

Don de M. Anatole de Barthélemy.

D. 44. Fer de flèche barbelé. — Trouvé dans les environs de Sancerre.

Don du colonel Penguilly L'Haridon.

D. 45. Fers de flèche, l'un barbelé, l'autre en losange. — Trouvés près de Metz.

Don de M. de Saulcy.

D. 46. Umbo de bouclier mérovingien de forme conique et très pointue. Trois anneaux à crochet en argent, qui faisaient partie de la garniture du bois, sont parfaitement conservés. — Trouvé à Neuilly-lès-Dijon.

D. 47. Umbo exactement pareil au précédent; mieux conservé, la pointe est intacte.

Don de M. Carraud.

D. 48. Umbo de bouclier franc. — Trouvé dans un tombeau à Sommery, près de Neufchâtel, en 1867.

Don de M. l'abbé Cochet.

D. 49. Armature d'un bouclier franc. — Trouvée dans un tombeau à Sommery, près de Neufchâtel, en 1867.

Don de M. l'abbé Cochet.

D. 50. Agrafe complète de ceinturon mérovingien, en bronze, ornée de dix gros boutons, dont six servent de pontets pour fixer les boucles à la ceinture de cuir. — Trouvée dans la Seine près du pont Saint-Michel.

D. 51. Demi-agrafe de ceinturon; porte des traces d'argenture.

Don de Mme Jollois.

D. 52. Boucle complète de ceinturon mérovingien en bronze, avec ses rivets à tête ronde. Deux manquent sur six. Dessins au poinçon. — Trouvée à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

D. 53. Deux boucles mérovingiennes, en bronze, avec leur ardillon.

D. 54. Fibule mérovingienne, en bronze, terminée aux extrémités par un T en forme de gros bouton orné de filets. Poids, 17 grammes.

Don de M. Juste.

D. 55. Sous le même numéro, trois fibules mérovingiennes, en bronze, ayant probablement été portées par des femmes.

D. 56. Objets mérovingiens : une boucle en fer, une en argent et une très petite en bronze; une garniture de bout de courroie de ceinturon, en bronze; deux petits ornements, en argent; une perle en verre taillé; enfin, un petit vase en grès à anse. — Trouvés dans un tombeau en pierre à Lorcy (Loiret).

Don de M. Huré.

D. 57. Un étrier en fer. L'anneau de suspension est dans un plan perpendiculaire à celui des branches et porte deux chapes qui étaient fixées à l'étrivière par deux rivets existant encore. Sur une des branches, des dessins transversaux. — Trouvé à Magny-sur-Tille, près de Dijon, dans un camp appelé l'Ampône. Origine inconnue.

D. 58. Forte chape en fer terminée par un œil, et portant encore à l'autre extrémité des rivets et plaquée d'argent. C'était très probablement une pièce de harnachement mérovingien.

D. 59. Double vitrine présentant trente-neuf planches extraites des albums offerts chaque année par M. Frédéric Moreau [1].

[1] Voir à la fin de la notice sur les armes mérovingiennes les résultats des fouilles si intéressantes exécutées depuis 1873 sous la direction de M. F. Moreau dans une inépuisable nécropole aux environs de Fère-en-Tardenois (Aisne).

NOTICE

SUR LES ARMES GRECQUES [1].

Le nombre des armes ou pièces d'armes du Musée dont l'origine est incontestablement grecque est très restreint.

Presque toutes ont été trouvées dans le sud de l'Italie depuis les Abruzzes, dans des contrées qui ont été étrusques, grecques, puis romaines, et dont l'art s'est nécessairement ressenti de cette superposition de nationalités.

Les Celtes avaient dû les premiers importer directement ou faire parvenir dans toute l'Italie des armes de bronze, de façon qu'on pourrait aussi bien classer comme celtiques les plus anciennes de ces armes peut-être antérieures aux époques où les Grecs et les Étrusques ont adopté des types dérivés de ceux des Celtes. Cette remarque s'appliquerait en particulier aux huit poignards trouvés dans les Abruzzes, dont on a déjà discuté la nationalité dans la notice sur les armes celtiques.

A part ces huit poignards d'origine douteuse, le

[1] Renseignements bibliographiques :

Ruestow et H. Köchly, *L'armée grecque jusqu'à Pyrrhus* (all.), 1852. — Galitzin, *Histoire générale de l'art militaire* (all.), 1875. — Rochas, *Artillerie des anciens.* — Graux et Rochas, *Fortification.* — Volbrecht et Kochly, *Étude de l'armée grecque* (all.), traduit par Pascal, 1886. C'est surtout dans cet ouvrage qu'ont été puisés les renseignements qu'on trouvera dans la présente notice.

Musée ne possède aucune arme blanche d'un intérêt réel.

Mais parmi les pièces qu'on peut sans hésitation attribuer aux Grecs et d'une véritable valeur, il faut citer sept casques dont quelques-uns d'une rare conservation, et tous d'un modèle parfait : casques béotiens ou casques de cavaliers, en outre, deux moulages dont un de casque à antennes [1].

On citera des fragments d'armures en mailles de bronze d'une exécution merveilleuse, et qui ne permettent pas de douter que les Grecs ne fissent un usage fréquent de la maille comme défense de certaines parties du corps de l'homme et peut-être du cheval.

Des cuirasses, des cnémides, des ceinturons de bronze, pièces vraies ou moulages, constituent les armes défensives grecques les plus intéressantes du Musée.

On regrette de ne pouvoir donner aucun renseignement précis sur l'époque où les armes de fer sont devenues usuelles chez les Grecs.

On sait qu'au temps d'Homère le bronze était seul employé dans l'armement soit défensif, soit offensif. On sait aussi qu'aux ve et ive siècles avant notre ère, tandis que le bronze était resté le métal à peu près exclusif des armes défensives, les lames d'épées, les pointes de lance, javelots, flèches étaient en fer; mais on ne peut préciser à quelle époque remonte cette importante amélioration, pas plus qu'on ne sait dater les sculptures et les fresques qui ont servi de modèle pour la restitution de l'armement et de l'équipement

[1] On peut voir sous la même vitrine deux autres casques bien conservés, mais ils doivent être étrusques.

des personnages de la galerie des costumes de guerre grecs. Ces dates peuvent différer sensiblement du IVe siècle avant notre ère, auquel se rapporte plus spécialement cette notice.

A cette époque, qui est celle de l'expédition de Cyrus et des conquêtes d'Alexandre, les armées grecques comprenaient ordinairement trois sortes de troupes : les hoplites, les troupes légères et la cavalerie.

Hoplites. — Ce sont les troupes de ligne qui font la force de l'armée grecque comme les légionnaires faisaient celle de l'armée romaine.

Leur armement complet défensif se composait du casque, de la cuirasse, de la ceinture, des cnémides, du bouclier.

1° Le casque était de bronze à couvre-nuque, et à oreillères parfois redressées comme des ailerons, d'autrefois rabattues pour protéger les oreilles. Un cimier généralement mobile et des formes les plus variées recevait des ornements en crins de couleur. Les types de casques les plus usuels étaient le casque béotien, le casque de cavalier, le casque à la Minerve.

2° La cuirasse en bronze se composait d'un plastron et d'une dossière reliés par des charnières sur les épaules et divers procédés sur les côtés, et en outre par des épaulières attachées par derrière et sur la poitrine. Comme celle des Romains, la cuirasse des Grecs est de modèles très variés qui nous sont parvenus par des bas-reliefs, statues, des fresques et des vases. Malheureusement on ne peut attribuer de date précise à la plupart de ces monuments.

On retrouve chez les Grecs à peu près tous les types

de cuirasses romaines, types que répéteront plus tard les hommes d'armes du moyen âge, et qu'on peut voir restitués dans la galerie des costumes de guerre.

La ceinture de bronze que portait le soldat grec, soit sur la cuirasse de cuir ou étoffe, soit sur la cuirasse de bronze, était garnie en peau ou en toile comme en témoignent les piqûres de leurs bords. Les agrafes qui bouclaient ces ceintures étaient souvent d'un goût remarquable. Enfin on a vu que le *haubert* de mailles de bronze faisait partie de l'équipement.

3° Des jambières (cnémides), plaques de bronze ou autre métal couvraient plus de la moitié du devant de la jambe; celle-ci devait être protégée par une chausse de cuir ou de laine; ou bien les cnémides portaient elles-mêmes une garniture fixée par des piqûres, n° C. 29.

4° Le bouclier était généralement circulaire, mais quelquefois ovale, d'environ un mètre de hauteur; il était en bois, le plus souvent recouvert de peau de bœuf, et fortifié par des plaques de bronze ou de fer; sur l'enduit, des peintures représentaient des figures humaines, des animaux, des dessins d'ornement. Le bouclier grec n'a qu'exceptionnellement l'umbo qui est commun à tous les boucliers gaulois, romains et mérovingiens; il portait à l'intérieur des *énarmes* qui servaient à le maintenir et à l'embrasser, et sa *guige* pour le porter sur le dos en marche.

Armes offensives. — L'épée était droite, à deux tranchants; elle s'élargissait un peu vers le milieu, puis se terminait très aiguë en langue de carpe; la garde carrée très courte protégeait peu la main.

La soie large était fixée à la poignée par des rivets. Elle était suspendue à un baudrier court, passant sur l'épaule droite; elle se tenait presque horizontale sous le bras gauche, la pointe ne descendant pas beaucoup au-dessous de la taille. En outre, le soldat grec portait parfois dans la ceinture ou suspendue à celle-ci un poignard court ou une sorte de faucille.

Lance. — La lance des hoplites était généralement très longue et forte; elle atteignait trois mètres cinquante centimètres à quatre mètres. Son fer était large, long et aigu avec une arête médiane. Cette forte lance était essentiellement l'arme de la *phalange.*

Cette phalange comportait au moins une profondeur de huit files, dont chacune occupait une profondeur d'environ cinquante centimètres.

Les quatre ou cinq premières files croisaient en avant leurs lances qui toutes dépassaient le premier rang; les hommes des quatre ou cinq derniers rangs appuyaient leur hampe sur les épaules de l'homme qui les précédait. Les hoplites se touchaient coude à coude; ils étaient ainsi complètement couverts par leur bouclier, leur casque béotien qui ne laissait voir que les yeux, et enfin les cnémides.

La cuirasse n'était donc indispensable que pour le combat à l'épée, qui pouvait suivre la charge de la phalange, mais ne la précédait jamais. La tactique des hoplites était complètement différente de celle des légionnaires romains, qui aussitôt après avoir lancé le pilum se précipitaient sur l'ennemi l'épée à la main.

Troupes légères. — Les troupes légères étaient re-

crutées dans les différentes peuplades ou colonies grecques qui employaient spécialement les armes de jet, telles que l'arc, la fronde, le javelot. Les archers étaient plus particulièrement Crétois, les frondeurs Rhodiens ou Thessaliens. Le javelot était surtout l'arme des Étoliens et des Acarnaniens. Ces divers combattants n'avaient pas d'armes défensives, ils avaient des coiffures de cuir ou de forte toile; on ne sait rien de la défense du corps.

Peltastes. — C'étaient des troupes originaires de la Thrace. Leur nom rappelle celui de leur petit bouclier particulier (*peltæ*) concave et à arête, à peu près analogue à la *targe* du XVe siècle. Leur coiffure était peut-être un casque très léger, mais ils n'avaient pas de cnémides; leur arme offensive était le javelot à *amentum;* c'est toujours la même arme perfectionnée qu'on voit chez les Romains, les Grecs, les Mérovingiens et les sauvages de l'Océanie. Outre ses deux javelots, le peltaste avait une épée courte; il pouvait donc au besoin combattre en ligne.

Cavalerie. — Pendant longtemps, les Grecs ne se sont guère servis des chevaux que pour les atteler à des chars. Lorsque plus tard ils créèrent une cavalerie, ils ne surent pas dès le début lui donner une organisation sérieuse lui permettant d'attaquer une infanterie solide. D'ailleurs, sa valeur était très variable suivant son origine presque toujours étrangère.

Les cavaliers portaient une cuirasse de bronze complète, ou en cuir avec un demi-plastron de bronze sur la poitrine. Des lambrequins et épaulières de cuir protégeaient l'abdomen ou les épaules; les cuisses

étaient quelquefois couvertes de cuissards en bronze ou en cuir. Enfin les jambes étaient prises sur les deux tiers antérieurs dans des cnémides en bronze, ou des chausses en cuir bien moulées sur la jambe.

Le cavalier avait parfois un bouclier.

Le casque était variable, soit le casque de cavalier n^{os} E. 4 à E. 7, de nos vitrines, soit un casque à antennes, moulage n° E. 11.

Un éperon dont le modèle est inconnu armait le pied droit seul.

Les armes offensives étaient, avec l'épée, la lance ou la masse à pointes.

La bride comportait un mors, tantôt à barres fixes, tantôt à barres brisées. Le Musée en possède six spécimens assez intéressants, et dont les œils répondent bien aux rênes et aux montants de bride. La selle consistait en une couverture-selle fixée au cheval par des sangles. Les Grecs ne connaissaient pas les étriers, et ne ferraient pas les pieds de leurs chevaux.

L'armement et l'équipement des Grecs sont bien incertains, puisqu'ils ne sont connus que par des descriptions ou par des monuments artistiques de dates absolument inconnues. D'ailleurs, la Grèce comprenait un grand nombre de petits États constamment en guerre et dont l'armement et l'équipement pouvaient être fort différents. Enfin, leurs armées étaient en grande partie composées d'auxiliaires, parfois étrangers à la Grèce, et qui passaient volontiers du service d'une cité au service de la cité ennemie, complétant ainsi la confusion des rares documents qu'on a pu retrouver.

ARMES GRECQUES ET ÉTRUSQUES.

Les moulages sont indiqués par un astérisque.

S[t] G. indique que la pièce vraie ou le moulage vient du Musée de Saint-Germain.

E

E. 1. Casque grec, dit *béotien*, orné de petits dessins à filets bordés de petits clous saillants. Il porte un nasal et deux jugulaires fixes faisant partie du casque. Pièce d'une finesse d'exécution merveilleuse et d'une rare conservation. — Provenance inconnue.

E. 2. Deux casques béotiens du modèle du précédent, mais plus simples et sans gravure. — L'un trouvé dans le royaume de Naples, l'autre à Pœstum.

E. 3. * Moulage d'un casque béotien du même type que les trois précédents. Le décor consiste en petits filets qui suivent la bordure du casque, les petits rivets de garniture restent dans leurs trous.

E. 4. Beau casque de cavalier grec, parfaitement conservé. La visière est dessinée par des filets plats, repoussés, d'une grande perfection de travail. Elle présente à son milieu une figure de Méduse également repoussée. Sur les jugulaires, deux têtes de chevaux harnachés repoussées, comme la tête de Méduse, avec une extrême finesse. — Trouvé dans un tombeau grec près de Capodignano, entre Pœstum et Palerme. La tombe, bâtie en pierres épaisses d'environ 20 à 25 centimètres, en forme de toit, mesurée dans l'intérieur, avait

1 mètre de largeur sur 2 mètres de longueur, et 1 m. 20 à 1 m. 15 de hauteur jusqu'à son sommet.

Don de Napoléon III.

E. 5. Autre casque de cavalier grec du même modèle, mais sans gravure. La crête, très peu prononcée, est percée d'une ouverture destinée à recevoir une aigrette en crins ou en plumes. — Trouvé dans le royaume de Naples.

E. 6. Casque de cavalier grec du même modèle. La crête est encore moins indiquée. Les jugulaires manquent, mais on voit encore les traces des charnières. — Même provenance.

E. 7. Casque du même modèle. L'armature en bronze fixée en travers du timbre devait recevoir une chenille en crins. En outre, les deux cônes latéraux portaient des aigrettes probablement en plumes. On voit au sommet la trace de l'arrachement d'un troisième cône, comme il existe encore dans l'armature qui suit. — Même provenance.

E. 8. Armature à peu près du modèle de celle du casque précédent. Le cône du milieu porte une double petite rouelle repercée de quatre trous pour recevoir quelque ornement dont on ne sait pas la nature. — Même provenance.

E. 9. Casque probablement grec, peut-être étrusque. Légère échancrure pour les oreilles. Trous de garniture; le trou qui est percé en avant de l'oreille est plus ouvert que les autres. Il devait servir à fixer une jugulaire en cuir. — Même provenance.

E. 10. Casque probablement étrusque. Au bas du timbre, un étranglement en profonde gouttière fait tout le tour du turban, terminé par un petit bandeau de plus grand diamètre; la matelassure devait être très épaisse et indépendante du casque qui n'a pas de trous de matelassure. Un trou devant chaque oreille pour river une jugulaire de cuir. — Même provenance.

E. 11. * Casque à grandes antennes en forme de lyre et à

cimier. Un surmoulage a été employé aux costumes de guerre avec une aigrette en crins blancs retombant. — Trouvé dans un tombeau dans le sud de l'Italie.

E. **12.** * Tablette de vingt-cinq casques antiques sur médailles surmoulées en plâtre.

Don de M. Cohen, de la Bibliothèque nationale.

E. **13.** Cuirasse grecque. Le numéro 1 est le plastron qui offre dans un faible relief les divisions du corps humain; le numéro 2 la dossière. Ces deux pièces se reliaient par des courroies dont les agrafes se voient encore, principalement à la partie inférieure de la dossière. Les piqûres, qui se remarquent dans tout leur pourtour, étaient destinées à maintenir les garnitures intérieures ou peut-être à coudre ces deux pièces de bronze sur un vêtement de dessous. — Trouvée dans un tombeau aux environs de Naples.

E. **14.** * Pièces de l'armure du cavalier et de son cheval : 1° cnémide du cavalier portant au genou un masque dont la bouche est fortement ouverte, montrant la langue; 2° le chanfrein du cheval porte sur le front le même masque et à hauteur de la vue, les yeux fortement modelés en relief; 3° pièce de poitrail ayant comme décor le même masque. — Trouvées dans une tombe dans le sud de l'Italie. Musée de Carlsruhe.

E. **15.** * Plastron de cuirasse d'une pièce, offrant en relief tous les détails du torse. Les charnières qui reliaient, par des bretelles, le plastron et la dossière subsistent en partie. — Même provenance.

E. **16.** Fragment d'une armure antique en mailles de bronze, certainement grecque. Elle se compose de chaînettes parallèles à maillons doubles pris l'un dans l'autre. Les chaînettes sont réunies de deux en deux doubles maillons par un maillon simple en travers; aux extrémités, les chaînettes ne sont pas réunies, elles forment pendants. Le maillon simple fixé à une seule chaînette porte une petite masselotte qui complète l'ornement. Tous ces éléments sont venus de fonte, sans l'aide de la

filière, mais terminés probablement par martelage sur matrice.

E. 17. Collet en camail du même travail et d'une exécution encore plus finie.

Don de M. Castellani.

E. 18. Ceinture grecque en bronze, complète. On remarque l'élégance des agrafes, parfaitement conservées. Elle est piquée pour recevoir des garnitures intérieures. L'hoplite portait la ceinture de bronze sur son vêtement de peau. — Trouvée dans le royaume de Naples.

E. 19. Ceinture en bronze complète. Elle porte des agrafes différentes de la précédente, d'un travail assez fin. Ces ceintures étaient aussi portées par les gladiateurs.

E. 20. Deux ceintures en bronze complètes, garnies de leurs agrafes, semblables aux précédentes.

E. 21. Sous le même numéro, sept compartiments renfermant des fragments de ceintures grecques en bronze, semblables aux précédentes. On y remarque quelques agrafes d'un dessin très fin, quelquefois ornées de plaques à palmettes repoussées.

Don de Napoléon III.

E. 22. Deux pièces d'ornement en bronze, probablement des agrafes de ceintures.

E. 23. Grande agrafe complète en bronze. L'ornement à jour de la grande plaque représente grossièrement des chevaux; elle semble plutôt étrusque ou grecque que romaine; les figures des chevaux qui se dessinent au milieu de l'agrafe se retrouvent sur un des mors étrusques du Musée, E. 53. — Trouvée dans l'emplacement de la ville romaine de Lyon.

E. 24. Boucle en bronze avec sa chape. Parait grecque.

E. 25. Paire de charnières en bronze; elles ont peut-être

fait partie d'une cuirasse. — Trouvées dans le royaume de Naples.

Don de Napoléon III.

E. **26**. Fragments de ceintures méconnaissables, d'étoffes, de poteries, etc. — Provenance inconnue.

E. **27**. Paire de cnémides en bronze; elles ne portent pas de traces d'agrafes ni de garnitures intérieures et se mettaient directement sur les jambes, auxquelles elles adhéraient par l'élasticité du métal. Les cnémides entraient dans l'armement défensif de l'hoplite. — Trouvées dans le royaume de Naples.

E. **28**. Paires de cnémides en bronze. Plus petites que les précédentes, elles en diffèrent par une arête médiane plus prononcée, par la forme en pointe de leur partie supérieure et par une légère avance sur le cou-de-pied. — Même provenance.

E. **29**. Paire de cnémides analogues aux précédentes. Les piqûres qui suivent le bord des cnémides répondent à des garnitures intérieures; les avances prononcées sur le cou-de-pied indiquent qu'elles étaient portées par un cavalier et non par un homme de pied. — Même provenance.

Don de Napoléon III.

E. **30**. Pièce de genouillère pour protéger la jambe dans la partie au-dessous du genou; un petit trou au bas de la pièce, de chaque côté, servait au passage des lanières qui fixaient la genouillère sur le mollet. — Trouvée dans le sud de l'Italie.

E. **31**. Pièce de talonnière. La bordure est partout percée de petits trous pour fixer la matelassure ou la pièce sur des chausses probablement en cuir. — Trouvée dans des fouilles faites dans le sud de l'Italie.

E. **32**. Garniture de baudrier grec en or; elle porte au centre une médaille d'Alexandre le Grand.

Don de Napoléon III.

E. **33**. Bouclier en bronze. Il porte un umbo extrêmement aplati et est divisé en cinq zones par cinq cercles repoussés,

saillants. Cette rondelle se portait à la main par sa poignée, comme les rondelles à poing du moyen âge. — Trouvé dans un tombeau étrusque. Musée de Mayence.

E. 34. * Bouclier étrusque en bronze. On compte sur la surface onze cercles qui la divisent en douze zones ornées de dessins repoussés et ciselés, d'un travail et d'un goût remarquables. Le caractère des ornements de cette pièce capitale est phénicien et indique qu'elle appartient à l'époque étrusque la plus ancienne. — Trouvé dans un tombeau.

E. 35. Huit poignards en bronze, de dimensions différentes, mais de construction identique. La lame, très large au talon, est emmanchée à une garde circulaire par un nombre de rivets, qui varie avec la force de l'arme. Elle est ornée de filets saillants parallèles aux tranchants symétriques, et formant des chevrons allongés. Poignée tout unie, simple, droite, terminée par un pommeau plat. C'est le type des poignards en langue de bœuf dont on a trouvé de nombreux exemplaires dans toutes les contrées de l'Europe. La notice de l'ère celtique en indique un certain nombre au Musée de Saint-Germain. — Trouvés dans les Abruzzes.

Don de Napoléon III.

E. 36. Petite épée de fer. Elle a conservé son fourreau dont on peut voir la construction : deux montants en fer reliés par des bandes de bronze; la poignée porte encore quelques traces de l'ivoire dont elle était garnie. — Trouvée à Pœstum.

E. 37. Fragment de poignard en fer avec son fourreau en bronze. On distingue sur la lame une fine arête médiane entre deux gorges très étroites. Le fourreau se termine en pointe très allongée. — Trouvé dans le royaume de Naples.

E. 38. Poignard en bronze à arête médiane arrondie. Soie plate et courte percée pour un rivet. — Même origine.

E. 39. Lame de poignard, dont la soie large et plate est cassée dès l'origine. — Provenance inconnue.

Don de M. de Montigny.

E. 40. Sorte de faucille en fer très recourbée, à tranchant intérieur; la douille a encore environ 10 centimètres. — Provenant des fouilles de Pœstum.

E. 41. Pommeau d'une épée en bronze représentant un lion de style assyrien. — Provenance inconnue.

E. 42. * Sorte d'épée-fleuret en bronze, dont la poignée est indiquée par une suite d'anneaux entourant une soie. — Provenance et origine inconnue. Musée de Dresde.

E. 43. Deux doigtiers antiques en bronze pour tirer de l'arc. — Trouvés dans le royaume de Naples.

E. 44. Masse d'armes complète, probablement grecque. Tête en bronze hérissée de pointes; manche en fer.

E. 45. Trois têtes de masses d'armes en bronze hérissées de pointes; elles sont du même modèle, et diffèrent seulement par les dimensions. — Trouvées dans le royaume de Naples.

E. 46. Tête de masse d'armes ou pommeau d'épée en bronze. — Origine inconnue.

E. 47. Masse d'un fléau d'armes en bronze de forme ovoïde. — Origine inconnue.

E. 48. Bout de pique quadrangulaire en bronze, à douille octogonale. — Trouvé dans le royaume de Naples.

E. 49. Deux fragments de pièces de bronze, peut-être des sabots de lance. — Trouvés dans des tombeaux étrusques.

E. 50. Projectile de fronde, en terre cuite. — Trouvé dans les ruines de Carthage. Origine grecque ou carthaginoise.

Don de M. Anatole de Barthélemy.

E. 51. Éperon antique, en bronze, à tige très mince, de 10 centimètres; au bout, un crochet en forme d'hameçon en dessous; la tige devait se terminer par une pointe qui manque.

— Trouvé dans la Seine à Paris. — Origine absolument inconnue[1].

E. **52.** Deux éperons grecs, l'un à œils carrés, l'autre à œils ronds pour l'attache des courroies. — Trouvés dans le royaume de Naples.

Don de Napoléon III.

E. **53.** Mors de bride à barre fixe; bossettes à jour dans lesquels on distingue des petits chevaux; anneaux carrés pour les montants de bride. — Trouvé dans le royaume de Naples. Rapporté de Rome par M. Rénier, membre de l'Institut.

Même donateur.

E. **54.** Deux mors de bride, qui diffèrent du précédent parce que la barre est brisée; ils lui sont d'ailleurs tout semblables de forme, et présentent les mêmes petits chevaux.

E. **55.** Mors de bride à barres brisées; elles sont reliées par des anneaux d'assez grandes dimensions. Aux bossettes en croissants, on voit les deux anneaux porte-rênes. Les longs crochets extérieurs devaient recevoir les montants de la bride. — Trouvé dans le royaume de Naples.

Don de Napoléon III.

E. **56.** Deux mors de bride à barres brisées; anneaux porte-rênes composés d'un grand anneau et de deux petits; d'autres anneaux triples servent de bossettes et de porte-montants de la bride.

E. **57.** Fragment de mors, qui paraît grec, en bronze, percé de cinq trous.

E. **58.** Sorte de fouet ou de pendeloque en bronze. L'extrémité du manche porte un anneau carré qui indique que la pièce était suspendue. Peut-être était-ce un ornement de harnachement de cheval?

(1) Cet éperon, qui n'est pas romain, a peut-être été rapporté par les Gaulois à la suite de leurs excursions en Asie Mineure.

E. **59.** Hameçon en bronze à deux crochets, à pointes, et pourvu d'un œil pour le passage du fil. — Origine inconnue. Grec ou Gallo-Romain.

E. **60.** Strigilis en bronze. Instrument qui servait à racler la peau en sortant du bain ou après les violents exercices de la palestre.

E. **61.** * Moulage d'une proue de bateau grec, ou plus probablement d'une tête de bélier de guerre en forme de hure de sanglier, en bronze.

E. **62.** Couronne grecque en bronze. Le fruit du laurier est figuré par des perles de verre coloré. — Provenant d'une tombe située dans le royaume de Naples.

E. **63.** Beau collier grec, argent et or, formé de chatons en pâte de verre coloré, monté en argent et orné d'amphores avec mascarons en or. Figurines d'amours; le groupe principal représente l'Amour et Psyché.

Don de Napoléon III.

E. **64.** Anneau antique en bronze à six poignées. On considère cette pièce comme un instrument de gymnastique. Il y en a de plusieurs grandeurs, pour les enfants ou les jeunes gens. — Trouvé à Ripatranzone, ancienne ville osque, où on a trouvé d'autres anneaux en argent, peut-être à donner en prix.

Même donateur.

NOTICE

SUR LES ARMES SCANDINAVES.

Le Musée ne possède qu'une quarantaine d'armes scandinaves échelonnées de l'âge de la pierre aux armes en fer du vi^e au ixe siècle. Ces rares spécimens, bien que les trois quarts ne soient que des moulages de pièces authentiques, présentent un intérêt tout particulier, parce que chez les Scandinaves, les âges de la pierre et du bronze *seul* ont été beaucoup plus longs que dans le centre et même l'ouest de l'Europe, et qu'en conséquence les produits de ces deux industries y ont atteint un degré de perfection remarquable.

On peut donner une explication presque historique de la longue durée de l'âge du bronze seul chez les Hyperboréens. Il est établi qu'ils étaient, dès la plus haute antiquité, en relations commerciales avec le Sud et l'Orient et qu'ils avaient connu le bronze en même temps que le reste de l'Europe[1].

Lorsque plus tard les Gaulois ou Galates envahirent à main armée la Germanie et l'Est des Gaules, «le monde ancien s'est trouvé tout d'un coup brutalement coupé en deux. Au Nord, les Hyperboréens des pays scandinaves, les anciens Bretons et Irlandais restaient hors d'atteinte et se repliaient avec soin sur eux-mêmes, tenant à distance ces dangereux ennemis. Au

[1] «Il est donc naturel de retrouver chez les Hyperboréens de Scandinavie, à leur âge du bronze, des épées, des boucliers, des vases, de provenance évidemment méridionale», conclut M. A. Bertrand, après avoir cité des légendes et des poètes grecs. Dernière leçon de son cours *La Gaule avant les Gaulois*, p. 203.

Sud, les nations plus civilisées : Hellènes, Thraces, Illyriens, Thyrréniens et Latins cessèrent dès ce moment tout rapport avec le Nord[1]. »

Les Gaulois n'étaient sans doute que médiocrement attirés vers le littoral de la mer Baltique, pays froid et peu fertile; d'ailleurs si leurs bandes ont dirigé des excursions de ce côté, elles ont été probablement repoussées par ces Scandinaves, vigoureux, énergiques et dont les armes de bronze valaient au moins des armes de fer d'une fabrication moins perfectionnée.

L'industrie du fer n'aurait donc pas été importée chez ces hommes du Nord; c'est seulement lorsque, passant du rôle défensif à celui d'agresseurs, ils se joignent aux Barbares qui envahissent l'Europe aux ve et vi^e^ siècles, qu'on les voit adopter le fer dont l'usage était répandu depuis environ un millier d'années dans l'Europe centrale et les Gaules orientales.

Les deux tiers des armes scandinaves des vitrines du Musée sont des moulages venus en 1875 du Musée de Copenhague, où le colonel Le Clerc avait été l'année précédente faire choix des pièces qui lui semblaient, par leur variété et leur perfection, mettre le mieux en évidence la longue durée des âges de la pierre et du bronze chez les Scandinaves.

On peut, en effet, constater que leurs armes appartiennent à deux groupes bien distincts. Ce sont d'abord des armes de bronze des types grec ou celtique perfectionnés, puis des armes de fer identiques à celles des Mérovingiens. Entre ces deux groupes, la lacune est absolue; rien ne rappelle l'armement gaulois ou romain.

(1) A. Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, p. 199.

ARMES SCANDINAVES

ET

MOULAGES PROVENANT DU MUSÉE DE COPENHAGUE.

Les moulages sont indiqués par un astérique.

S[t] G. indique que la pièce vraie ou le moulage vient du Musée de Saint-Germain.

F

F. 1. * Gros marteau en pierre à tranchant, de l'époque de la pierre polie scandinave; de forme quadrangulaire, percé d'un œil pour l'emmanchement; semblable aux marteaux modernes. Longueur, 0 m. 38.

F. 2. * Marteau en pierre, époque de la pierre polie scandinave; de forme plate, renflée à son milieu, pour donner de la solidité à son emmanchement; œil renforcé; tranchant étroit; petite tête en forme de bouton. Longueur, 0 m. 23.

F. 3. * Belle hache en pierre, époque de la pierre polie scandinave, à tranchant très développé. Elle porte à l'endroit de l'œil une forte arête pour renforcer cette partie, et à son sommet une large tête en forme de champignon. Longueur, 0 m. 19.

F. 4. * Hache en silex taillée par éclats. Un des plus grands modèles connus jusqu'à ce jour. Longueur, 0 m. 37.

F. 5. * Grande lance en silex, taillée par éclat. Longueur, 0 m. 45. — Trouvée dans un tumulus de Rodding (Jutland).

F. 6. Poignard en silex avec poignée dont le pommeau a

été ménagé, taillé par éclat dans le même bloc. Longueur, o m. 34. — Cette pièce intéressante a été trouvée dans un dolmen à allée couverte de l'île de Méou (Danemark).

ARMES SCANDINAVES EN BRONZE.

F. **7.** * Hache en bronze portant des ornements formés par des filets ciselés. Douille assez longue dans l'intérieur de laquelle se voit encore du bois provenant du manche; deux fortes arêtes prennent naissance au renflement de la douille et viennent se perdre au tranchant. Longueur, o m. 48. — Trouvée avec une épingle, une pincette et une pointe de flèche également en bronze, dans un tumulus près de Jorslev (Jutland).

F. **8.** * Hache en bronze, à tranchant très large, ayant la forme d'une demi-circonférence. Douille du manche à trou borgne, terminée, ainsi que le marteau, par un fort bouton en goutte de suif. Dix-neuf boutons ménagés dans le métal en complètent l'ornementation; celui qui se trouve sur la douille est doré. Longueur, o m. 41. — Trouvée sous une pierre, près du village de Broendsted (Jutland).

F. **9.** * Grande trompe scandinave en bronze, portant à l'embouchure cinq pendants suspendus par des anneaux. Le pavillon porte huit gros boutons repoussés et une soixantaine de petits cercles. — Trouvée avec cinq autres de même forme dans un marais, près de Linnge (Seland).

F. **10.** * Intérieur d'un bouclier antique en bronze, poignée de même métal fixée par quatre rivets. Il porte quatre bossettes repoussées, ornées chacune d'une dizaine de cercles pointillés. Diamètre, o m. 48. — Trouvé dans un marais.

F. **11.** * Umbo de bouclier en bronze en forme de demisphère à embase. Le centre porte un bouton. — Provenant de Vinose. D'après l'original du Musée de Copenhague.

F. **12.** * Poignard en bronze dont le moulage était déjà au Musée avant l'arrivée des pièces de Copenhague. Le poignard

existant au musée de Schwerin a été trouvé à Relzow, près de Mecklembourg. La monture est bien celle qu'on a indiquée comme la plus ancienne des montures de l'ère celtique. Le talon de la lame épanoui est saisi par l'entrée de la poignée et fixé par des rivets. Incrustations de matières résineuses dans la poignée comme celles qu'on remarque dans certaines armes d'Hallstatt.

F. **13.** * Belle épée en bronze à double tranchant, portant à son milieu une forte arête médiane encadrée par quatre filets longitudinaux. Fusée assez courte maintenue à la soie par des rivets en goutte de suif qui complètent l'ornementation de la poignée. Le mode d'attache de la lame à la poignée est celui des armes de l'ère celtique à l'origine. Longueur, 0 m. 88. — Trouvée dans un marais près de Foellesler (Seland).

F. **14.** Poignard en bronze, ayant une arête médiane arrondie, accompagnée de quatre filets longitudinaux. Poignée reliée au talon de la lame par quatre rivets; la fusée est divisée en huit parties égales, dont quatre portent de profondes cannelures. Longueur, 0 m. 45. — Trouvé dans un champ près de Fangel (Fionie).

F. **15.** * Épée en bronze coulée d'une seule pièce, lame et poignée. Les parties latérales de la soie sont redressées de façon à embrasser les plaques de bois ou ivoire qui doivent former la fusée et qui sont fixées au talon de la lame par des rivets. La poignée était dorée; c'est le second type de l'ère celtique. — Trouvée dans un marais près de Foerup (Seland).

F. **16.** Pointe de lance en bronze dont le milieu forme une arête à quatre pans. La douille est ornée de sept filets concentriques. Longueur, 0 m. 27. — Trouvée, avec beaucoup d'autres objets, à une profondeur de trente-trois centimètres, dans un champ près de Mesinge (Fionie).

F. **17.** * Longue pointe de lance; douille formant côte, se prolongeant jusqu'à la pointe. — Trouvée dans un tumulus, près de Larus (Jutland).

F. **18.** Masse en bronze, probablement d'origine vandale, comme d'autres semblables trouvées dans la vallée de Chélif. Les Vandales qui ravagèrent l'Afrique venaient de la Baltique — L'origine de cette masse serait scandinave comme celle des armes précédentes ; on donne cette origine comme possible, mais incertaine. — Pièce vraie.

ARMES SCANDINAVES EN FER ET MIXTES.

F. **19.** * Hache en fer avec fragment de manche en bois. — Trouvée à Nydam. Musée de Copenhague.

F. **20.** * Épée en fer, du type des épées du VI[e] au X[e] siècle en France. Lame portant une forte gorge d'évidement ; croisière très courte, pommeau en forme de triangle. Surmoulé d'une épée scandinave à l'Exposition de 1867. — S[t] G.

F. **21.** Épée en fer à très large gorge d'évidement, dans laquelle on voit des caractères douteux. Croisière à champs arrondis ; pommeau très fort et trilobé. C'est également le type des épées du VI[e] au X[e] siècle en France. Surmoulé d'une épée scandinave à l'Exposition de 1867. — S[t] G.

F. **22.** * Même modèle que les précédentes. La croisière et le pommeau portent quelques incrustations en argent. Grande analogie avec l'épée carlovingienne J. 1. — Même origine. — S[t] G.

F. **23.** * Épée forte et longue à quatre gorges d'évidement. Poignée entourée de fil d'argent à trois cordons saillants. Pommeau en olive aplatie. — Trouvée à Nydam (Slesvig). Musée de Copenhague.

F. **24.** * Lame d'épée en damas. — Origine inconnue. Musée de Copenhague.

F. **25.** * Épée en fer à forte lame très oxydée. Poignée garnie d'argent plaqué, repoussé et à fond d'or. La forme est celle des épées F. 20, 22, et surtout 21. — Trouvée dans un lac à Biocruslm (Jutland).

F. **26.** * Sorte de scramasaxe de très fortes dimensions. Épaisseur, 9 millimètres; largeur, 6 centimètres; longueur, 50 centimètres. — Trouvé à Vimose (Fionie).

F. **27.** * Fer d'angon. — Provenant de Nydam (Slesvig).

F. **28.** * Fer de framée. — Même provenance.

F. **29.** * Autre fer de framée, plus large, avec ornementation en or et en argent. — Trouvé à Vimose (Fionie).

F. **30.** * Umbo en fer. — Même origine.

F. **31.** * Grand arc en bois. — Même origine.

ARMES SCANDINAVES ORIGINALES.

F. **32.** Pointe de javelot en silex taillé par éclats. Pièce vraie. — Trouvée à Reinsbourg (Holstein).

Don de M. le comte de Bouillé.

F. **33.** Petite lame de couteau danois en bronze. Longueur de la poignée et de la lame ensemble, 0 m. 09. Pièce vraie. — Trouvée dans les environs de Reinsbourg (Holstein).

Même donateur.

F. **34.** Planchette composée d'une hache en pierre polie et d'un javelot en silex taillé par éclats. Pièces vraies. — Même provenance.

Même donateur.

F. **35.** * Couteau danois en bronze. — Même provenance.

Même donateur.

